

Etudes des coûts récurrents  
sur le  
secteur public et  
para-public sénégalais

préparer par:  
M. Mustapha Kasse

Octobre 1982

**39.**

Etude des couts recurrents sur le secteur publique et  
para-publique senegalais

Cette étude sur le secteur public et parapublic sénégalais était initialement destinée au Colloque de Ouagadougou organisé par le Club du Sahel sur les charges récurrentes.

Son objet était double : d'une part faire le point des coûts et bénéfices de l'intervention publique en insistant particulièrement sur l'incidence du secteur sur les finances de l'Etat et d'autre part entrevoir des directions de réorientation de certaines entreprises publiques qui font supporter à l'Etat des charges récurrentes excessives.

L'ampleur des questions soulevées et la profondeur de leurs implications socio-économiques n'autorisaient pas un traitement rapide. Nous avons alors préféré travailler dans le sens d'une plus grande systématization d'une problématique assez mal analysée, faute de disponibilité d'une documentation fiable et exhaustive. Ce faisant, notre souci était principalement de pouvoir, au delà des délais, faire le point des questions essentielles qui se posent au secteur public sénégalais.

Ce travail modeste a été rendu en effet possible grâce à une subvention du Centre de Recherches pour le Développement International (C.R.D.I.) et surtout à la disponibilité et à l'amabilité de son directeur, le Dr. LUNPUNAS KAMANDA, que nous tenons à remercier bien vivement.

Nos remerciements vont également à Madame NIASS, dont la patience déterminée a quelque peu fait avancer ce travail. A Madame GONIS et Madame THIAM, deux secrétaires dévouées qui ont réalisé la frappe de ce document.

1°) Les tendances internationales de l'étatisme

Les Etats africains, nouvellement venus à l'indépendance politique et confrontés à d'énormes tâches de reconstruction économique, de transformations radicales de leurs structures productives, sont contemporains dans tous les espaces de l'Exercice par les Etats de fonctions économiques parfois exorbitantes. Cet état de fait est subséquent d'un double mouvement de recul du libéralisme lié à la crise profonde et ample du capitalisme et de ses formes habituelles de régulation économique et d'une généralisation de la planification jusque dans des secteurs qui demeureraient viscéralement opposés à cette technique en définitive de simple bonne gestion. Ce double mouvement, surtout le premier, confère à l'Etat une espèce d'obligation d'intervention non seulement pour animer les forces économiques en présence mais souvent pour assumer directement des rôles essentiels par le biais de sa politique économique. En cela, il y'a une parfaite convergence des deux systèmes sociaux capitaliste et socialiste avec cependant des différences notables dans les finalités ultimes de l'intervention publique. En effet, il faudra s'expliquer plus clairement sur les motifs qui sou-tendent les interventions et les bénéficiaires, en dernière instance des actions économiques publiques.

Toute analyse même rapide établit qu'au niveau du capitalisme on est passé d'une attitude de laisser-faire, laisser passer dans laquelle la "main invisible" devrait assurer une croissance optimale par allocation efficiente des facteurs de production à une attitude d'une intervention systématique de l'Etat. Le Keynésianisme a apporté les révisions théoriques des postulats classiques et néo-classiques qui établissaient que le plein emploi était non seulement automatique mais chaque fois que la réalisation

n'était pas effective c'est parce que l'Etat était intervenu pour fausser les mécanismes de détermination des prix et de répartition des revenus. La stricte non intervention est suffisante pour à la fois assurer l'équilibre et conférer à chaque facteur ce à quoi il a droit. Ce libéralisme est aujourd'hui à l'épreuve et découvre non seulement sa base théorique extrêmement fragile mais aussi son inaptitude à interpréter et transformer les réalités sous-économiques.

Les regains d'Intérêt qui se manifestent actuellement dans la pensée universitaire américaine ne doivent pas faire illusion sur les faiblesses analytiques du libéralisme. Les faits établissent qu'il n'y a jamais eu historiquement une quelconque autonomie de l'Etat vis à vis du processus de reproduction du capital. De la période l'accumulation primitive à la phase monopoliste, l'Etat a permanentement été une nécessité pour le capital et les fonctions économiques qu'il a exercé et continue d'exercer sont intimement liées à l'accumulation et à la reproduction. Ainsi l'Etat joué un rôle important dans le mouvement des enclosures, qui a été la plus importante révolution agraire par la modification de l'espace pour le rendre apte à produire une masse plus importante de plus-value donc une espèce de parachèvement de l'accumulation primitive. Le même rôle est accompli au niveau industriel où l'Etat a en permanence contribué à développer une infrastructure de base et de recherche permettant l'accroissement continu des taux de profit. Il en va de même pour la gestion monétaire : Au total, toutes les interventions de l'Etat ont toujours été faites pour réaménager l'espace, le procès de travail, les rapports monétaires en vue de

.../...

réunir les conditions qui assurent une élévation des taux de profit.

Cela est encore plus évident dans le capitalisme d'aujourd'hui où l'Etat est un élément essentiel de la lutte contre la dévalorisation et la baisse tendancielle des taux des profits. Les travaux de P. Boccara, P. Herzog et N. Poulantzas ont établi que les interventions de l'Etat sous des formes aussi diverses que les subventions, les investissements, l'élargissement du capital public ont pour objectif d'établir des contre-tendances à la baisse tendancielle. Il s'agit pour l'Etat par biais divers de faire fonctionner une partie du capital qu'il contrôle à un taux de profit inférieur au taux moyen. Le secteur public, a alors pour vocation de prendre en charge des activités utiles à la valorisation mais économiquement non rentables et de fournir aux entreprises privées des facteurs de production et des services bon marché. Ce que l'Etat perd en charges et subventions de ses unités économiques le secteur privé le gagne sous forme de charges et coûts de production plus réduits.

L'autre aspect, non moins important de l'action publique, se situe dans les possibilités offertes par la dépense publique d'élargir les débouchés du système industriel ou des branches productives les plus décisives. Il s'agit alors d'un accroissement des capacités de consommation fondement d'une relance ou de l'entretien du processus de croissance économique et social. La dépense occupe en toute conséquence une fonction motrice, un rôle stratégique ce qui apparaît nettement dans sa progression. Elle est globalement passée de 9 à 10 % du PIB à plus de 30 % même pour des pays réputation libérale et à tradition non interventionniste comme les

.../...

Etats-Unis. Dans cette dépense globale les dépenses militaires jouent un rôle de plus en plus considérable. Elles exercent pour l'ensemble de l'économie une triple fonction:

- d'animation du processus de la croissance économique ;
- d'augmentation du volume de l'emploi ;
- de développement et d'approfondissement de la révolution scientifique et technique.

Les dépenses militaires constituent une source sûre et permanente d'importantes commandes, aux secteurs clés de l'industrie aéronautique, électronique, transport, chimique, etc. Ces domaines viennent en remplacement et ont pris le relais des secteurs lourds qui ont porté ces dernières décennies la croissance économique des pays industrialisés et leurs ont assuré cette expansion sans précédent d'après guerre. Les unités fondamentales et décisives des systèmes industriels travaillent pour les militaires. Ce phénomène transparait dans l'augmentation régulière, même à ces temps de crise financière, des dépenses militaires et l'élargissement permanent du marché mondial de l'armement dominé par les vendeurs. Différents études montrent que les dépenses militaires atteignent environ 400 milliards de dollars par an ce qui représente un accroissement en prix constants d'environ 50 % au cours des vingt dernières années. Cela est extrêmement appréciable pour un secteur très concentré.

Au plan de l'emploi également l'industrie de l'armement joue un rôle de premier plan dans cette période de grand chômage. Environ 700.000 personnes travaillent aux Etats Unis pour ces

.../...

secteurs qui ont une très forte capacité d'absorption de cadres hautement qualifiés.

Au niveau technologique l'armement exerce les mêmes effets de polarisation. On parle ces dernières années d'un véritable détournement technologique. Des investissements extrêmement lourds sont consacrés à la recherche scientifique dans l'aéronautique et, la chimie et l'électronique à telle enseigne que les grandes découvertes se sont multipliées dans ces domaines. Ainsi pour prendre l'électronique, elle s'est introduite dans la quasi totalité des produits militaires et a contribué à une élévation des prix. Il est établi qu'environ 60 % de la valeur d'un char tient à son équipement électronique. Il en va de même pour l'aviation. Au total, on assiste d'une part à une augmentation croissante et une multiplication des dépenses militaires qui jouent ainsi des fonctions de stabilisation de la demande globale et d'autre part un élargissement des secteurs affectés ainsi depuis quelques années la militarisation s'est étendue à l'environnement, l'espace et les océans.

De cela on peut tirer quelques enseignements. Le premier enseignement est que l'Etat exerce dans le capitalisme des fonctions décisives de régulation économique. La double contradiction que menace le système à savoir la baisse tendancielle et la crise de surproduction est résolue par l'action de l'Etat, qui d'un côté dévalorise son capital pour de meilleures conditions de valorisation du capital hégémonique et de l'autre crée les débouchés pour une absorption des capacités excédentaires de production. Ce dernier aspect est explicatif des proportions démesurées que prend la

dépense publique source principale de l'inflation. Les pays sous-développés ont tiré cette leçon de l'intervention publique à telle enseigne que dans les politiques économiques appliquées, toutes les parties s'accordent pour rejeter vers le système de l'Etat les activités productives utiles mais non rentables.

Le second enseignement est de nature politique mais il déborde largement le cadre de cette analyse quelque peu économique. Les conditions de régulation économique, de maintien ou de poursuite de l'expansion passent par un développement permanent des moyens de la guerre, la stricte militarisation des segments industriels les plus importants. Cette collaboration et interférence entre les situations économiques et militaires sont lourdes de conséquence ; en ce sens qu'elles mettent dans le champ des possibilités les dépenses militaires aux crises économiques. Dans cette optique, pour ce monde surarmé l'aventure humaine peut prendre fin parce que toutes les issues économiques sont bloquées, ou parce que le complexe militaire-industriel en aura ainsi décidé.

L'Etat devient le lieu de solution de plusieurs contradictions liées à la fois à la reproduction, à l'accumulation. Cela lui confère un poids de plus en plus déterminant dans l'élaboration des alternatives mais en même temps se renforce sa subordination aux intérêts des fractions hégémoniques du capital. Il est alors démythifié dans ses prétentions d'agent garant du bien être et de l'intérêt général et d'un ordre social meilleur.

Cette action complexe de l'Etat ne s'effectue plus à tâtons mais par un processus planifié qui trace le cheminement

.../...

de la politique économique c'est à dire les diverses actions à mener pour apporter les modifications et restructurations structurelles et les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs. Sur cette démarche planificatrice la doctrine libérale est passée de l'anathème à l'acceptation sous le poids des faits. En effet l'approfondissement des crises et leur étendue dérèglent totalement le fonctionnement des processus internes de production. Les mécanismes traditionnels et de marché s'avèrent complètement insuffisant pour une maîtrise des raretés et adéquate allocations des ressources et des facteurs. L'intervention de l'Etat pour une modification du mode d'accumulation, dans des directions plus conformes aux conditions internes et externes de valorisation du capital, l'organisation de la régulation, et la relance des investissements productifs, exige la mise en jeu de moyens amples et multiformes dans un plan. Celui-ci organise les concertations utiles entre les diverses sections du capital, les formes de gestion du procès du travail et de la monnaie. La planification en dernière analyse procède donc d'une volonté de discipliner et d'harmoniser le jeu de ces nombreuses variables et en dégagant et évaluant leurs interférences.

Cette tendance très forte vers l'étatisme est encore plus caractéristique dans les pays socialistes où l'Etat instrument principal de la régulation économique a pour fonction majeure de diriger le développement économique. La planification se présente dans cette optique comme l'instrument de cette intervention permanente et généralisée visant à organiser le fonctionnement de l'économie et à opérer toutes les mutations structurelles et autres permettant de réaliser les objectifs de caractère économique,

social et politique.

La planification se présente alors comme une forme nouvelle de gestion rendue possible par la disparition des obstacles qui pouvaient entraver son développement comme la prédominance des formes privatives d'appropriation des principaux instruments de production et de travail, une vision économique fondée sur la réalisation de profit et la croyance, sans discernement aux mécanismes auto régulateurs du marché. Ces obstacles dépassés par les fondements nouveaux d'une société qui a le socialisme en projet il s'ouvre pour la planification. La perspective de solutionner l'anarchie économique inhérente au capitalisme et d'une utilisation consciente, optimale et rationnelle des ressources disponibles.

A l'expérience, la planification socialiste a sa décharge qui est une méthode relativement récente (1), a fini par envahir systématiquement tous les domaines de la vie socio-économique et se présente à la fois comme le bras et le mémoire des actions de l'Etat. Il organise les relations institutionnelles entre le Centre et les unités économiques de base, les rapports marchands et monétaires entre ces unités et les relations entre les divers agents évoluant au sein des entreprises. Ces relations ont toujours existé dans ces systèmes sociaux mais leur nature change totalement dans une organisation socialiste. Le plan détermine les objectifs globaux et sectoriels que la société doit atteindre et qui sont consignés dans des directives élaborées dont l'exécution est obligatoire. Les étapes de réalisation sont rigoureusement contrôlées. En définitive, le plan module toute la vie économique et met les moyens en place pour la réalisation de la double tâche d'élargis-

sement des rapports sociaux socialistes et l'accroissement de l'interventionnisme extrêmement poussé.

Celui-ci a, incontestablement permis à l'Union Soviétique notamment de mettre en valeur les ressources disponibles, de transformer radicalement les structures productives, d'élever le niveau des forces productives matérielles et humaines, de combler des retards de développement à des rythmes extrêmement rapides. Cependant, si le processus planifié a permis d'atteindre des performances économiques et sociales dans des domaines variés et complexes, il a révélé des limites importantes et des coûts socio-économiques que beaucoup d'auteurs qualifient aujourd'hui d'excessifs. Il est aujourd'hui reproché au système sa centralisation trop poussée qui est à la base de sa baisse d'efficacité et de gaspillages importants de ressources. Le système centralisé de planification s'est accompagné d'un développement bureaucratique qui a enlevé toute initiative aux unités économiques et aux hommes. Les délais de conception et de contrôle s'allongent et remettent en cause l'efficacité des décisions. En plus, la centralisation excessive entraîne une trop grande rigidité de l'appareil de production qui réagit avec retard aux sollicitations les plus pressantes offre des produits de mauvaise qualité. Elle est aussi la cause des gaspillages de ressources, de l'absence de stimulants qui favorisent le progrès technique, des faibles niveaux de productivité du travail et de la mauvaise connaissance des capacités effectives de production de la sous-utilisation qui en résulte.

Les débats scientifiques engagés sur ces questions dans les pays socialistes depuis une vingtaine d'années établissent

d'une part une vigoureuse dénonciation du paternalisme étatique qui dicte aux travailleurs leur comportement pour améliorer leurs conditions d'existence et les dépossède de toute initiative et d'autre part une acceptation et une réduction de la planification au rang d'une simple technique d'utilisation et de répartition optimale des ressources disponibles pour atteindre des objectifs fixés comme des fins désirées. Celles-ci peuvent être à la fois de nature politique, économique et social dès lors ni les techniciens, ni les économistes n'ont les qualités requises pour les spécifier et de les définir ; cela relève de l'idéologie et des organisations politiques.

Au total, le socialisme s'élabore par l'exercice par l'Etat de fonctions économiques exorbitantes. L'Etat devient le vecteur des grandes transformations des structures productives et sociales, le principal agent de socialisation de l'économie et de la vie. La nature sociale est fondamentalement différente de ce qu'elle est dans un régime capitaliste, même si d'importantes discussions sont ouvertes autour de la déformation bureaucratique, et de ses diverses implications socio-politiques. Le dépérissement de l'Etat n'est nullement inscrit dans les échéances à court et moyen terme. Tout dans les politiques économiques conduit au renforcement du système de l'Etat.

A ce niveau des observations, quelles leçons peut-on tirer, pour les formations sociales sous-développées de ces tendances mondiales à l'étatisme dominant.

.../...

Premièrement, les faits établissent que l'Etat se confirme comme un instrument actif et irremplaçable de la valorisation du capital et de l'accumulation qui restent les buts ultimes que vise toute politique économique. Divers instruments et mesures sont engagés par la classe sociale qui gère politiquement l'Etat pour entretenir une dynamique de croissance et d'expansion économique, une gestion stable et efficiente du procès de travail et de la monnaie. Pour les pays qui connaissent un retard prodigieux des forces productives, qui doivent réaliser une croissance rapide, régulière et débarassée de toute fluctuation. L'Etat est appelé à accomplir de lourdes tâches de coordination des forces économiques aux intérêts contradictoires et de prise en charge d'une part importante de la croissance - le domaine et l'étendue des tâches détermineront les directions et formes d'intervention publique.

Deuxièmement, cette intervention doit s'effectuer dans une stratégie claire de développement économique et social articulant trois éléments les objectifs, les orientations et la politique économique. Au niveau des objectifs on peut observer que les formations sous-développées visent d'abord la réalisation d'une économie nationale réellement indépendante capable d'un développement endogène, autocentré, ensuite, l'élévation permanente des capacités matérielles de production et enfin une importante amélioration du niveau de vie des masses laborieuses. Que les intérêts économiques et sociaux soient ou non homogènes ces objectifs peuvent être partagés par les plus larges couches sociales. Leur matérialisation nécessite d'une part des conceptions claires et des options précises de développement, d'autre part un choix de système opérant rendant possible dans les meilleurs délais et de façon

optimale, la réalisation des objectifs.

Ces choix opérés, il restera à déterminer les axes d'une politique économique. C'est à dire un ensemble d'initiatives, d'actions et de moyens aux services des fins prédéterminées. L'Etat dans cette optique doit contribuer au triple plan de la conceptualisation des objectifs, de l'aménagement des structures fonctionnelles et de la recherche de moyens financiers, matériels et humains de réalisation. Pour des pays où les traditions d'un libéralisme économique sont tout à fait inéxistantes et les formes privatives extrêmement restreintes, l'Etat se trouve dans l'obligation d'assumer ces lourdes charges économiques, sociales et même politiques. La nouvelle rérudescence du libéralisme montre que les disciples d'une telle doctrine, théoriciens comme praticiens de l'économie, sont en retard d'une observation sur l'évolution réelle des faits. C'est resté parfaitement aveugle que de demander le jeu sans entrave des mécanismes économiques, le retour à la libre entreprise et à une abstention systématique de l'Etat. Ces exigences ne relèvent pas seulement d'une déraison absolue parce qu'elles n'ont cours nulle part dans le monde y compris les bastilles du libéralisme mais surtout la non intervention de l'Etat condamnerait toutes les économies surtout capitalistes vers une crise profonde. Keynes avait bien vu cette question lorsqu'observant que le niveau économique atteint par les pays se caractérisé par une faible propension à consommer et une forte épargne que les occasions d'investissement ne peuvent absorber toute entière. Dans ce contexte l'équilibre qui s'établit est un équilibre de sous-emploi et il commande une intervention de l'Etat au double plan de la détermination et de l'aménagement d'un cadre adéquat de fonctionnement de l'économie nationale. Tout

porte à croire que les libéraux actuels n'ont ni la hauteur de vue ni le brio de leurs prédécesseurs à moins qu'ils ne soient particulièrement gênés par les tendances qu'empruntent les économies et qui démentent certains postulats. Cela peut, certainement, pousser à un dogmatisme de désespoir, à des batailles d'arrière-garde. Les tendances à l'étatisme sont parfaitement irréversibles, il s'agit d'en préciser, pour les formations sous-développées, les motivations les plus profondes, le domaine, l'étendue et aussi la nature de l'Etat. Ce dernier aspect conditionne tous les autres. L'Etat n'est pas en dehors des luttes sociales, il en est le centre, en conséquence ses interventions ne peuvent être ni économiquement, ni socialement, ni politiquement neutres.

2°) Les fonctions économiques de l'Etat dans les  
nouveaux pays indépendants du Tiers - Monde.

Toute analyse des formations sociales sous-développés déconnectée de l'économie mondiale et de la mise en valeur internationale du capital, passera nécessairement à côté des problèmes essentiels notamment des formes particuliers de génération et d'absorption des surplus et d'élargissement des forces productives matérielles imposant comme une nécessité une intervention permanente de l'Etat. Pour ces pays, l'économie mondiale a façonné historiquement les structures productives en imposant une spécialisation dans des mono-productions d'exportation ; elle continue de fixer les domaines de mise en valeur, les technologies appropriées, le modèle de consommation et les différentes formes de gestion de l'Etat et de l'environnement.

Il n'est peut-être pas besoin de revenir, avec force de détails sur les travaux réalisés ces dernières années particulièrement par des chercheurs marxistes comme G. Frank, Emmanuël S. Amin, C. Palloix sur l'impressionnant dossier de l'économie mondiale des modes d'accumulation internationale et des fonctions de la Périphérie dans la division internationale capitaliste du travail. Il nous faut en tirer tous les enseignements pour mieux situer l'intervention de l'Etat et les domaines respectifs d'application.

A un stade déterminé de l'évolution du capitalisme le marché mondial devient une nécessité dans la valorisation du capital. Il permet la solution de contradictions dont les issues auraient dû être fatales pour le système c'est notamment le cas de la baisse tendancielle du taux de profit et des tendances à la surproduction qui

.../...

tire son origine de la révolution scientifique et technique et de l'intensification de la production de masse. La baisse tendancielle est résolue par le développement de contre tendances internes dont certaines sont mises en oeuvre par les Etats (développement des dépenses militaires et improductives, dévalorisation du capital public etc) et externes comme l'acquisition de matières premières et d'une main d'oeuvre bon marché. Ces deux éléments contribuant à un abaissement des coûts de productions sont procurés par la Périphérie. En effet, elle produit 80 % des matières premières qui sont consommées à 80 % par les pays du centre. Or ces matières premières sont acquises à des prix qui baissent en permanence. Il en va de même pour la main d'oeuvre. La production de la plus value absolue. Elle devient un espace de solution d'une contradiction essentielle du système. Elle le devient de plus en plus aussi pour la surproduction. Le système surmonte cette crise par élargissement du marché interne et externe ; la Périphérie, par l'uniformisation des modèles de consommation sert de débouché pour les produits de l'édifice industriel des pays du Centre.

Le jeu de ces deux fonctions parties à la Périphérie est à la base de toutes les conséquences impliquées dans des phénomènes comme la détérioration des termes de l'échange et l'échange inégal. Les relations entre les deux pôles du système capitaliste se traduisent par des transferts grandissants de valeur de la périphérie vers le Centre ; c'est cela, selon S. Amin, l'essence profonde de l'accumulation à l'échelle mondiale : Tant que les formations sociales

.../...

sous-développées resteront articulées au marché mondial cela se traduira par un accroissement de la dépendance au plan commercial, technologique et financier. Au niveau commercial les PSD continueront d'accuser une augmentation de leurs importations et devront pour y faire face accroître leurs exportations donc amplifier les distorsions impliquées dans l'extension des cultures de rente dont la plus importante est le recul ou la stagnation des cultures vivrières. La famine et la misère des larges masses sont inscrites dans les mécanismes de la dépendance extérieure. Au plan technologique également, la périphérie sera incapable d'autonomie - les transferts des techniques et des compétences n'obéiront pas à des conditions internes externes. C'est au plan financier surtout que les choses deviennent graves car les reflux de profits vers l'extérieur l'emportent sur les investissements directs il va en résulter une confiscation des perspectives internes de financement du développement. Le système mondial est en dernière analyse responsable des distorsions structurelles qui s'amplifient et à l'origine des mécanismes qui reproduisent le sous-développement. Les tendances restructuratrices de la division internationale capitaliste du travail consistant à délocaliser des segments de production et une partie du procès du travail ne remettent nullement en question les fonctions de régulations et les conséquences économiques et sociales qui en résultent. Les industries rejetées à la Périphérie sont celles qui n'ont plus un important potentiel de croissance et des effets industrialisants appréciables mais celles qui sont

.../...

polluantes aussi bien sur l'environnement physique qu'humain.

Dans le processus productif du système capitaliste mondial, les mécanismes de l'accumulation se traduisent par un processus cumulatif de développement du Centre et de sous-développement de la Périphérie.

En effet, les rapports inégaux ont pour conséquences :

- la détérioration des termes de l'échange qui indique que l'inégalité des partenaires dans l'échange international s'oppose à une égale distribution des avantages ;

- économie intégrée au Centre et économie productive de matières premières et mono-cultures de rente qui reposent sur des techniques de production artisanales ;

- rapide accumulation du capital au Centre avec accélération du progrès scientifique et technique, accroissement de productivité et des revenus ; faible accumulation du capital et progrès technique largement insignifiant à la périphérie ;

- chômage important au Centre ; sous emploi des ouvriers et faible productivité du travail à la périphérie.

Dans ce contexte l'alternative pour la périphérie est soit une poursuite du développement dépendant et misérable dans le système mondial capitaliste soit l'amorce, par étapes, d'un développement autocentré forcément original. Il s'agit dans cette direction de développer toutes les possibilités d'autonomie et d'exploiter toutes les occasions de rupture avec la division internationale du travail.

Ces observations rapides ont permis de fixer le cadre global de fonctionnement des F.S.D, de saisir les dysfonctionnements et les diverses distorsions structurelles qui empêchent un jeu régulier et automatique de certains mécanismes économiques et commanderont une intervention publique impérative même si l'Etat n'est pas socialement neutre. Derrière les conceptions d'Etat et de pouvoir est posée implicitement l'idée que l'Etat est l'expression des intérêts d'une ou d'un bloc de classes, même si dans les formations sociales en question les classes sociales n'ont pas encore acquis leurs contours définitifs.

Le Sénégal présente un champ d'analyse extrêmement intéressant d'abord, parce qu'il est une formation sociale sous-développée fortement articulée à la division internationale du travail par une monoproduction arachidière aux lourdes conséquences économiques et sociales ;

- ensuite parce qu'au moment de l'indépendance la stratégie de développement partait d'une "voie africaine du socialisme" qui se voulait une alternative à la fois au capitalisme libéral et au socialisme scientifique.

L'Etat, dont la nature sociale n'était jamais précisée, devait comme dans le capitalisme d'Etat exercer des fonctions économiques qui ne remettent pas en question l'intégration effective au marché mondial. En effet, la stratégie de développement relevée dans les divers plans nationaux vise à la réalisation à moyen et long terme:

.../...

- d'une économie nationale diversifiée qui s'appuie sur une agriculture dynamique ;

- d'un tissu industriel pouvant satisfaire les besoins internes mais aussi la demande régionale ;

- d'une amélioration du faible niveau de vie des masses laborieuses surtout rurales ;

- d'une répartition plus équitable du produit social.

La réalisation de tels objectifs globaux ne pouvait dépendre ni d'un libre jeu de forces internes ni de micro décision d'autant que les bases du capital national restent extrêmement restreintes. L'Etat devait systématiquement intervenir c'était déjà inscrit dans les orientations et options des forces politiques dirigeantes.

Le socialisme africain, dans sa version sénégalaise, est une mixture empirico-théorique ce qui le rapproche des démarches sociales démocrates. Il part de l'idée que le capitalisme est absolument inapplicable et incapable de promouvoir le développement dans des pays caractérisés par l'inexistence d'importants moyens de production donc d'une bourgeoisie nationale et la prédominance des activités agricoles. Les formes privatives sont niées. Dans le même ordre d'idées on estime que ni les conditions de la lutte des classes ni celles d'une socialisation des moyens de production ne sont réunies. Le socialisme scientifique est de fait décrété pas conforme aux réalités socio-économiques. Le système à construire doit alors allier l'efficacité de la gestion capitaliste aux objectifs du socialisme qui se résument dans la recherche d'une plus grande justice sociale et la dispa-

.../...

rition de toutes les formes d'exploitation de l'homme. Dans la pratique économique, le socialisme africain empruntera à la sociale démocratie l'organisation de l'économie mixte qui est un système où existent un secteur public et secteur privé au sein duquel évoluent des éléments traditionnels et modernes. Une telle forme d'organisation économique s'insère parfaitement dans la problématique keynésienne de transformation de l'économie du laisser faire en économie mixte, où l'Etat est partie intégrante du jeu économique. Donc l'idéologiquement, la classe dirigeante sénégalaise était entièrement acquise à la création d'un vaste secteur économique.

Elle était convaincue aussi que l'intervention de l'Etat était nécessaire pour l'élimination du retard économique et l'édification d'une économie nationale diversifiée. Le pays avait hérité de la colonisation d'une structure économique totalement désarticulée et incapable de réaliser des progrès importants. L'équipe de scientifiques qui a monté le premier plan national estimait que le renforcement du vote économique de l'Etat était nécessaire pour la transformation de la structure coloniale de l'économie, la refonte du tissu industriel et une pleine utilisation des acquis de la révolution scientifique et technique. Les mesures suivantes, s'imposaient :

- amener les transformations structurelles bases de l'économie coloniale ;

- instaurer une nouvelle politique agraire plus conforme aux besoins des populations ;

.../...

- refondre le système industriel qui était conçu pour un espace qui a été totalement disloqué par les nouvelles indépendances ;
- mettre en place des infrastructures de base et d'accompagnement pour la promotion de l'économie régionale ;
- prendre en charge certains secteurs non rentables, cependant indispensables pour le développement économique et social.

De telles tâches ne pouvaient être réalisées par utilisation de mesures législatives et réglementaires. Il fallait disposer d'un secteur public conçu comme un complexe de moyen d'action directe, de levier de commande pour :

- la définition et la promotion d'une nouvelle politique agraire ;
- la restructuration et la construction d'un nouvel appareil industriel permettant une valorisation effective des matières premières
- la découverte et la promotion de nouvelles activités productives qui pourraient faire l'objet d'une demande extérieure.

Il faudrait alors préciser les options sectorielles pour mieux cerner les sphères d'intervention privée ou publique.

Au niveau du secteur  
primaire

Au niveau du secteur primaire un certain nombre de considérations s'avère indispensables pour mieux situer ce qui est et ce qu'il faut faire. Ce secteur est celui où le constat des socialistes africains de prédominance des activités agricoles, de spécificité des structures de propriété et de gestion est fort juste mais c'est aussi le secteur des incohérences des actions transformatrices. A la veille

.../...

de l'indépendance ce secteur était caractérisé par ;

- une extrême faiblesse des superficies cultivées et des rendements ;
- une très forte domination de l'arachide dont la production absorbe la quasi totalité des investissements ;
- une agriculture fortement dépendante aux aléas climatiques ;
- des méthodes et techniques culturales archaïques ;
- une occupation irrationnelle des espaces ruraux avec une forte congestion dans le bassin arachidier et une inutilisation de zones ablatables ;
- un déficit vivrier chronique ;
- une absence totale de structure d'encadrement et de financement des activités agricoles.

Il fallait comprendre d'abord les causes objectives qui ont entraîné cette situation de misère absolue et d'archaïsme des campagnes et ensuite dégager les axes d'une nouvelle politique agraire. C'est le premier aspect de cette problématique qui n'a pas été sérieusement appréhendé.

L'expérience sénégalaise établit que le capitalisme dans les campagnes n'a pas systématiquement recherché, ni réussi à contrôler directement le procès de production et de travail ce qui se serait traduit par d'une part la généralisation des formes privatives d'appropriation des terres et d'autre part la transformation du système des forces productives avec l'introduction de nouveaux moyens de travail.

.../...

et enfin l'apparition d'un salariat agricole. Tout semble établir qu'aucune de ces conditions n'était présente et que les rapports de production capitalistes lorsqu'ils se dessinent ne manifestent aucune tendance à l'exclusivité. Deux séries de causes internes et externes expliquent ce blocage du capitalisme. Les raisons internes se définissent comme un ensemble de facteurs comme :

- L'abondance des terres qui fait que le paysan peut échapper à toutes formes de domination et d'exploitation ;

- la prédominance des exploitations familiales qui sont très peu coûteuses pour le marché mondial ;

- la grande instabilité des écosystèmes et les multiples contraintes naturelles qui pèsent sur l'agriculteur et accroissent les risques pour l'investissement privé.

Ces trois facteurs rendent non nécessaire l'instauration de formes capitalistes de production et d'exploitation de l'agriculture. A ces facteurs internes s'ajoutent trois séries d'autres facteurs mais externes à savoir :

- la résorption improductive des surplus c'est à dire que les surplus réalisés dans l'agriculture sont sanctionnés par des agents divers (Etat, usuriers, marchands) et utilisés dans d'autres activités ; l'agriculture ne disposera que de moyens financiers réduits pour l'amélioration des conditions d'existence et de travail ;

.../...

- la détérioration des termes de l'échange internes qui signifie un rapport de prix défavorable aux produits agricoles donc un transfert de ressources de l'agriculture à l'industrie ;

- l'inexistence d'institutions de financement des opérations agricoles. La conjugaison de ces facteurs internes et externes établit qu'objectivement le capitalisme ne peut s'imposer dans les campagnes n'a aucun intérêt pour le faire car ce secteur n'offre pas des conditions adéquates de valorisation du capital.

Dans un tel contexte tout réaménagement structurel hardiment entrepris pour l'instauration de rapports de production capitaliste où l'extension de leur domaine d'évolution aboutit à un échec certain. Les expériences entreprises dans cette direction en Amérique Latine et au Maghreb l'ont largement établi. Elles ont abouti à un accroissement de la paupérisation des masses rurales avec quelques îlots de prospérité et une crise agricole permanente qui se manifeste dans l'incapacité du secteur à couvrir les besoins vivriers en expansion rapide et à la faiblesse des rendements et des productivités du travail.

Les théoriciens du socialisme africain n'ont pas opéré cette analyse des structures productives et sociales des campagnes cela leur aurait permis de découvrir l'impossible passage du capitalisme de formes formelles à des formes réelles c'est à dire un contrôle effectif du capital sur le procès de travail. Dès lors, les orientations de leur politique agraire est quelque peu obscure notamment sur les objectifs visés et les moyens à mettre en oeuvre.

.../...

Dans le développement économique et social, l'agriculture doit remplir les fonctions suivantes :

- réalisation et centralisation des surplus pour l'élargissement des bases matérielles du secteur agricole et pour le financement d'autres secteurs décisifs du développement ;

- la libération d'une partie de la main-d'oeuvre par suite d'une augmentation de l'efficacité du travail ;

- élargissement des débouchés pour les produits du système industriel.

L'Etat devra intervenir pour apporter l'assistance nécessaire sans que cela aboutisse à l'installation d'une lourde bureaucratie inefficace et paternaliste qui pourrait se transmuter en une technocratie agraire méprisante royalement la couche sociale au service de laquelle elle devrait être. Cette intervention de l'Etat doit concrètement se traduire par :

- une amélioration du potentiel de production, ce qui impose que soit prise une série de mesures techno-agronomiques ;

- la création d'unités de production modèle capables de diffuser dans le secteur les technologies progressives.

Dès lors, on peut concevoir les axes autour desquels doit s'articuler la politique agraire, dans une stratégie non capitaliste de développement. Ces axes sont :

1°) l'organisation de la coopération agricole pour résoudre les contradictions et déséquilibres issus des rapports sociaux dans les campagnes, elle doit reposer sur une gestion démocratique, une liberté d'adhésion des producteurs directs et un partage équitable des bénéfices;

2°) la réalisation d'une infrastructure de base pour une promotion des activités agro-pastorales ; il s'agira principalement de l'institution d'une politique hydraulique et de la réalisation de travaux d'irrigation.

3°) une planification du perfectionnement des techniques agronomiques et l'utilisation généralisée des facteurs de production agricole ; il est question alors d'une modernisation des procédés de culture, de la diffusion de nouvelles techniques et de la formation de cadres compétents ;

4°) une politique adéquate de crédit rendant possible le financement de toutes les opérations productives ;

5°) une politique de prix suffisamment incitatrice pour les grands produits agricoles car l'expérience prouve que la désaffection pour certaines productions s'explique par l'absence de prix rémunérateurs.

Ce sont donc là quelques axes autour desquels peut s'organiser une véritable politique agraire. Ils doivent être fixés en objectifs dans un plan avec spécification des moyens à mobiliser. Des mesures ponctuelles, si habiles qu'elles soient ne sauraient remplacer une politique cohérente de développement et de promotion du monde rural.

La démarche empruntée par les autorités sénégalaises ne s'est pas appuyée sur une évaluation objective de la situation des campagnes ; elle est partie de quelques constats de l'état des structures du niveau de paupérisation des masses et des diverses contraintes naturelles ou autres qui bloquent toute expansion véritable. Ces observations imposaient des transformations radicales d'une très grande ampleur, qui débordent largement des moyens privés mêmes importants.

.../...

L'Etat devait donc s'engager directement ce qu'il fit avec la création de sociétés nationales et d'économie mixte investies de missions de service public. A la SOEVA, ONCAD, SOMIVAC, BUD-SENEGAL, SODEFITEX, SAED, SODAGRI, STN, ISRA étaient confiées dans des espaces ruraux déterminés des objectifs :

- de vulgarisation de techniques et thèmes de production ;
- de production et de diffusion des semences sélectionnées ;
- de suivi des actions entreprises et de la démonstration de techniques plus élaborées ;
- d'encadrement coopératif et de promotion humaine par formation des cadres et des paysans ;
- de découverte et d'exploitation de nouvelles productions ;
- de collecte et de commercialisation des grands produits agricoles.

L'imprécision des tâches des directions et formes d'action, l'amalgame de fonctions ont conduit les sociétés à accroître le personnel et l'Etat à renforcer les moyens de contrôle. Un très vaste mouvement de bureaucratisation est de ce fait lancé pour s'approfondir au point d'absorber une bonne part des ressources financières initialement destinées aux producteurs directement ou indirectement par le biais de prestations diverses de services. Il s'agit bel et bien d'une forme originale de détournement de fonds. Le danger est que cette bureaucratie n'est jamais reconnue car elle ne possède pas de précis juridiquement bien spécifiés ; elle usurpe des tâches et des fonds dévolus aux producteurs directs dans la représentation officielle. Elle est fondamentalement l'une des causes, souvent non reconnue,

.../...

de l'inertie et de la faillite des sociétés d'intervention en milieu rural. Nous évaluerons cette intervention dans le secteur primaire au double plan de son coût financier, humain et de son efficacité.

30/ Au niveau du  
secteur secondaire

Au niveau du secteur secondaire l'Etat est massivement intervenu sous des formes diversifiées et dans des domaines extrêmement variés. Là encore il nous faut apprécier les motivations qui sont à la base de l'installation d'un tissu industriel, les problèmes qu'il soulève et la politique appliquée.

Si l'industrialisation est un processus de développement recherché c'est parce qu'elle a historiquement conduit à

1°) une élévation des rendements et de la productivité du travail ; cette efficacité s'est traduite par une très forte capacité d'absorption de la main d'oeuvre provenant à la fois de l'agriculture et de l'accroissement démographique naturel ;

2°) une exploitation intégrale des ressources naturelles avec corollairement une mise en valeur des zones où ces ressources sont localisées ;

3°) un accroissement de l'efficacité des secteurs avec lesquels des relations en rendant possible des économies externes d'échelle et même une modification dans leurs formes de production ;

4°) des effets d'entraînement des autres secteurs produisant des séquences de croissance économique intensive et d'expansion.

L'industrie élève le savoir faire, le savoir quoi faire, le niveau de revenu d'une population. Elle contribue en conséquence à

.../...

cette élévation des forces productives matérielles et humaines.

L'industrialisation s'est-elle opérée de la même façon dans les formations sous-développées. Peut-on s'attendre à ce qu'elle produise les mêmes effets ou encore de plus importants ? Quels pourraient être les axes d'une politique industrielle pour des pays dont la vocation agricole est encore plus prononcée. Ces questions, il faut se les poser et tenter d'y répondre clairement pour savoir les héritages industriels et les voies que doivent emprunter les nouvelles formations sous-développées. Le secteur industriel est particulièrement celui où les analyses les plus fantaisistes et les plus invraisemblables, sont présentées et toujours assorties de propositions extrêmement hardies de création, de filières industrielles qui non seulement accroissent sûrement la dépendance vis à vis de la division internationale du travail, mais ne peuvent produire des effets économiques, technologiques et sociaux réellement décisifs.

En matière d'industrialisation la règle est la prédominance dans toutes les formations sous-développées des branches et techniques légères. Les exceptions sont rares et concernent quelques enclaves minières au niveau desquelles des bouleversements importants des fonctions de production ont été introduits avec transfert de technologie de pointe. D'ailleurs ces enclaves demeurent fortement ankylosées sans relation effective, ni grande incidence sur l'environnement. Il faut donc s'expliquer l'origine profonde de ces distorsions pour mieux appréhender ce qu'il faut entreprendre.

Le modèle d'industrialisation imposé aux formations sous-développées ne peut se comprendre analytiquement s'il est déconnecté de

.../...

certaines éléments caractéristiques de telles formations comme l'élevation du niveau de productivité sans progrès technique notable, la distribution fortement inégalitaire des revenus et une diffusion du modèle de consommation des pays du Centre à la bourgeoisie et pays sous-développés se caractérisent aux couches moyennes. Ces éléments caractéristiques découlent de l'extension des activités exportatrices dépendantes elles-mêmes des comportements favorables ou pas de la demande extérieure et ils conditionneront les choix des domaines d'intervention et des technologies du tissu industriel.

La demande de biens de consommation des groupes sociaux minoritaires relativement fortunés était satisfaite par un recours aux importations qui constituaient l'essentiel des activités de certaines sociétés coloniales vecteur, en Afrique de l'Ouest, des mécanismes d'économie de traite consistant principalement, par la vente de biens industriels importés, à ponctionner les revenus distribués pour l'achat des cultures de rente. C'est seulement dans une seconde étape que va se constituer tout un appareil industriel fondé sur les prévisions de consommation de la minorité fortunée. A y regarder de près, il s'agit d'une industrialisation de substitut d'importation consistant en un transfert d'activités productives pour répondre à des besoins conditionnés et contrôlés par le système central. Dès lors cette forme d'industrialisation est triplement spécifique

- d'abord l'appareil qui se crée ne fait suite à des transformations de l'appareil productif traditionnel ;

- ensuite la production procède d'une demande préexistante, prédéterminée : celle de la minorité fortunée ;

.../...

- et enfin le processus d'industrialisation va s'effectuer en circuit totalement fermé et il ne sera pas de sa vocation et de ses fonctions de créer des filières de valorisation des ressources locales et d'utiliser à grande échelle les facteurs de production disponibles en abondance. Un tel processus d'industrialisation de substitution d'Importation ne diffuse aucunement la technologie et épuise très vite ses possibilités d'expansion. Il sera particulièrement animé par l'ancien capital colonail qui trouve ainsi de nouvelles formes de recyclage et de valorisation. Au Sénégal, ce capital est initiateur ou associé aux divers projets industriels de substitution d'importation.

En conséquence, un tel processus d'industrialisation comporte des limites dont certaines méritent de retenir l'attention. La première est le développement d'un système protectionniste extrêmement coûteux et qui finit par isolé totalement le marché national de la concurrence extérieure et cela finit par non seulement déprécier la qualité des produits offerts mais accroître leur prix. La conjugaison de ces deux séries de conséquences constitue un obstacle sérieux au développement des exportations. Une deuxième limite réside dans le fait que l'industrie de substitution d'importation accroît la demande de certains biens qui lui sont plus ou moins reliés. Enfin aucun des effets positifs que l'on pourrait attendre sur la valorisation des ressources, l'utilisation des facteurs de production, la diffusion technologique où les économies externes apportées aux autres secteurs, ne se produit réellement.

Il y'a surtout, que toute politique de substitution des importations s'épuise très vite car l'extension de l'appareil industriel  
.../...

vers des biens durables est rendue impossible par les dimensions internes du marché. La distribution trop inégalitaire des revenus constitue un obstacle de taille pour l'apparition d'une demande additionnelle sérieuse nécessitant la fabrication sur place des biens désirés. Il y'a bien sûr des actions publiques consistant à la mise en oeuvre de mesures particulières de redistribution de revenu et à l'organisation d'un système de crédit à la consommation. Ces mesures peuvent s'avérer absolument incapables d'élargir notablement le marché. Si cependant, elles sont suffisamment efficaces au point d'introduire une demande non négligeable de nouveaux produits dont la production locale exigerait le recours à l'extérieur pour l'acquisition d'une technologie plus sophistiquée et un volume de capital plus important, dans ces conditions l'industrialisation va accentuer la dépendance et l'exploitation, et l'Etat devra alors être politiquement et socialement puissant pour faire accepter une situation sociale d'inégalité croissante et persistante.

A côté de cette situation normale ; il pourrait se passer dans l'optique de la restructuration d'un monde multipolaire quelques modifications de la division internationale du travail qui auraient des incidences sur les perspectives d'industrialisation. En effet, l'avènement d'un monde en 5 pôles E. Unis, Europe, Japon, U.R.S.S. et Chine ayant chacun un espace homogène institutionnellement et politiquement reconnu comme tel pourrait être une réponse à la crise sérieuse de l'ordre capitaliste mondial. Une telle forme d'organisation entraînerait, en effet, une division et un partage des risques. Dans ce cadre, le Centre de chaque pôle procéderait à une redistribution des tâches-économiques voire même politiques et mili-  
.../...

taires (gardienage militaire de l'ordre régional par des gendarmes locaux). De proche en proche, certains segments et des chaînes de production seront délocalisés vers des formations sous-développées. Seulement ils ne concerneront principalement que la production des biens les plus banalisés en direction principalement du marché local. Un tel transfert industriel accroît la dépendance notamment technologique à l'égard des pays capitalistes développés.

Au total, le transfert d'usines vers les formations sous-développées est d'abord un facteur d'intégration au marché mondial capitaliste, ensuite n'entraîne pas une amélioration de la situation financière, des inégalités sociales, d'une exploitation rationnelle des ressources locales et une création d'emplois au niveau du pays d'accueil.

Toutes les variantes des politiques substitutives d'importation, de délocalisation industrielle et technologique ne produisent nulle part des effets économiques et sociaux positifs importants. L'intervention massive des Etats par des subventions directes et des mesures d'incitation douanière et fiscale n'a apporté aucune amélioration notable et doit être appréciée en toute logique comme une distraction de ressources rares.

En dernier ressort les échecs généralisés des politiques d'industrialisation fondée sur la substitution des importations précèdent :

1°) d'énormes erreurs d'appréciation des effets positifs que de telles politiques peuvent produire ;

.../...

2°) d'erreurs d'évaluation des conséquences négatives inévitables et de leurs incidences intégrales sur l'accumulation productive et la reproduction. Le modèle d'industrialisation ne pouvait ni transformer intégralement les richesses naturelles conformément aux besoins des autres secteurs, économiques ni créer les outils capables d'améliorer les attitudes techniques et de productivité des travailleurs ; en revanche ce modèle a induit, partout où il a été appliqué, des distorsions, des disparités entre villes-campagne, un accroissement des importations improductives et de l'endettement.

L'expérience sénégalaise en la matière permet de repérer tous ces éléments qu'il faut évaluer pour mieux situer les axes acceptables d'une politique industrielle véritable qui ne soit ni substitutive d'importation, ni issue d'une délocalisation - industrielle et technologique.

L'appareil industriel sénégalais a été pendant toute la période colonial le plus important d'Afrique francophone pour des raisons à la fois économiques, géographiques et politiques. Dakar par sa position sur les grands axes maritimes était à la fois le Centre industriel d'Afrique de l'Ouest et la capitale de la Fédération des colonies françaises d'Afrique de l'Ouest. Le tissu industriel mis en place par les capitaux métropolitains visait le marché ouest africain ; c'est cela qui explique qu'après les indépendances ce tissu industriel localisé au Sénégal traversera une période de crise

..../...

liée à la perte des marchés ouest africains par suite du développement séparé qui a entraîné au niveau des nouveaux Etats la création d'industries légères de substitution d'importation et l'imposition des barrières douanières protectrices des nouvelles usines.

L'industrie sénégalaise regroupe actuellement un peu plus de 250 entreprises réparties entre huit branches (extractives, agriculture et élevage, alimentaire, chimique, matériaux de construction et bois) elle se caractérise particulièrement par =

- une distorsion en faveur des industries légères de transformation,

- une domination massive de l'investissement privé étranger et du capital colonial,

- une concentration excessive des activités industrielles dans la région du Cap-Vert.

Ces trois caractères témoignent que les conséquences générales observées des modèles d'industrialisation dans les formations sous-développées, articulées à la division capitaliste du travail se vérifient au Sénégal. Elles justifient les interventions publiques consistant à trouver des formules de partage des plus-values, en hausse dans certains sous-secteurs, à modifier certaines orientations ou structures et à créer des conditions externes de valorisation industrielle dans des domaines spécifiques. Il importe alors de procéder à une analyse sommaire de ces trois distorsions et de leurs effets véritables pour mieux saisir l'essence profonde de l'intervention publique, la portée et les limites de la politique industrielle sénégalaise si tant est qu'elle existe.

La première caractéristique concernant la distorsion en faveur des industries légères de transformation apparaît nettement dans une revue, même rapide des activités constitutives des branches

retenues de la production industrielle. Ces activités ne possèdent les moindres effets industrialisants qui procèdent d'un noircissement de la matrice inter-industrielle et d'une transformation des fonctions de production ; elles ne mettent pas à la disposition de l'environnement économique des ensembles nouveaux de produits et de machines pouvant accroître la productivité globale ou d'un facteur décisif.

Les industries alimentaires sont une des dominantes du système industriel par le nombre d'entreprises (131 sur les 250 existantes), le chiffre d'affaires est la valeur ajoutée (2° après les industries extractives). On y retrouve deux générations d'entreprises ; d'un côté les huileries et les brasseries dont l'implantation a été réalisée depuis un demi-siècle et de l'autre des activités plus récentes notamment la tomate industrielle, le sucre, la pêche et la conserverie de poissons.

L'industrie textile est aussi très importante et le deviendra de plus en plus par suite du processus irréversible de délocalisation. En effet, utilisant une main-d'œuvre peu qualifiée, ce secteur peut être fructifié aux moindres couts car "un travailleur centrafricain, ivoirien ou sénégalais bourré de manioc rend à peu près les mêmes services qu'un travailleur nourri au beefsteack, mais qu'il coute deux fois moins cher". La tendance est au Sénégal bien engagée au point que le 5° Plan considère ce sous-secteur comme l'un des pôles majeurs de l'investissement industriel. Les majors de cette industrie sont : la Cotonnière du Cap-Vert (CCV) travaillant pour le marché intérieur industriel et artisanal, la Société Sénégalaise de Filature (SSEFIL) dont 60 % de la production sont destinés à l'exportation, l'Industrie Cotonnière du Cap-Vert (ICOTAF) qui est installée depuis 1949, la Société Sénégalaise de textile (S.T.S.) dont les tissus sont destinés à l'usine d'impression Sotiba-Simpafric qui est la plus ancienne et la plus importante dans le domaine de l'impression.

Les industries extractives, malgré leur importance qui les met par leur valeur ajoutée et leur potentiel d'exportation à la tête des branches industrielles, sont très peu variées et comprennent principalement les phosphates, le sel, l'attapulgite et l'exploitation de carrières et de graviers pour les besoins du bâtiment. L'essentiel de la production minière sénégalaise provient des phosphates exploités par deux sociétés : les phosphates de chaux à forte teneur exploités par la Compagnie sénégalaise des Phosphates de Thiès (CSPT) et les phosphates alumino-calciques exploités par la Société sénégalaise des Phosphates de Thiès (SSPT). Quant au sel, il fait l'objet d'une intense exploitation par les Salins du Sine-Saloum qui exploite plus de 1 000 ha de marais salants.

Les industries chimiques et pharmaceutiques viennent en deuxième position sur le plan du chiffre d'affaires ; mais c'est surtout le raffinage du pétrole qui est à la base de cette position. Le secteur comprend 26 entreprises dont la Société Africaine de Raffinage (SAR) qui traite plus de 800 000 tonnes de pétrole brut, la Société Industrielle d'Engrais du Sénégal (SIES) qui a produit environ 9 000 tonnes en 1979 pour une capacité de 130 000 t, la Société Sénégalaise d'Engrais et de Produits Chimiques (SSEPC) qui commercialise principalement la production de la SIES. Trois entreprises : la Société Sénégalaise d'Oxygène et d'Acétylène, (SEGOA), la Compagnie de Pikine (CIPIK) et la Société Africaine de Silicate (SAS) fournissent les produits chimiques de base. On observera au passage que la SEGOA du groupe Air Liquide est la plus ancienne usine des industries sénégalaises. Les savonneries, les fabriques de détergents et de produits cosmétiques sont : la Nouvelle Savonnerie de l'Ouest Africain (NSOA), la Société Africaine de Détergents.

Cette revue rapide des principales entreprises industrielles confirme que les structures industrielles au Sénégal, en dehors de quelques cas isolés, concernent les branches et techniques légères et n'exercent que de faibles effets d'entraînement sur les grands secteurs d'activité. Un tel style industriel réserve le Software (recherche, innovation technologique, production des équipements) au centre et réserve à la périphérie, le Sénégal en l'occurrence le hardware c'est-à-dire la "quincaillerie". Il ne peut y avoir une quelconque élévation des forces productives matérielles. En plus, cette revue confirme que cette forme d'industrialisation est bel et bien de substitution d'importation et la gamme de biens offerts est destinée au groupe social minoritaire. Les promoteurs sont conscients que l'on atteint dans ces marchés réduits des seuils de saturation et qu'en conséquence il faut viser des espaces plus vastes. Cela apparaît d'ailleurs dans les dénominations des entreprises qui traduisent les marchés visés : Afrique (entreprise ou société africaine de ...) ou Afrique de l'Ouest (entreprise ou société ouest africaine de ...).

La seconde caractéristique fondamentale du système industriel sénégalais est qu'il est pour l'essentiel dominé par les investissements privés étrangers et le vieux capital colonial. Le capital national y intervient très peu. Ainsi à titre de simple utilisation, on peut observer après le recensement de la SONED, la distribution suivante des actions pour les plus grandes entreprises industrielles sénégalaises

<u>Identification</u>	<u>Participation étrangère</u>	<u>Participation nationale</u>
Cie Sénégalaise des Phosphates de Taïba	50	50
Sté sénégalaise des Phosphates de Thiès	100	0
Sté des Salins du Sine-Saloum	51	49

Textiles

Icotaf	100	0
Sté Textile Sénégalaise	100	0
Cotonnière du Cap-Vert	100	0

Corps gras et industries alimentaires

Lesieur Afrique	90	10
VQ Petersen et Cie	100	-
SEIB	75	25
Cie Sucrière Sénégalaise	57,5	42,5
Sté Industrielle de Brasseries (SIBRAS)	100	0
SOBOA	100	0

Cette distribution du capital s'observe au niveau de toutes les entreprises industrielles des différentes branches. Le mouvement s'est renforcé dans des secteurs de mise en valeur récente comme la pêche.

On pourrait s'interroger sur l'origine des groupes du capital privé au Sénégal pour surtout découvrir les liens d'affaires avec les fractions hégémoniques du capital productif français.

Ce capital est omniprésent dans les branches et secteur d'intérêt. Ainsi au niveau de l'industrie minière et extractive comme les phosphates on retrouve, dans des liaisons inextricables, les groupes français Thann et Mulhouse, Rhone-Poulenc, Cofimer et les institutions financières Suez et Paribas. Ils participent directement et indirectement aux sociétés de phosphates de Taïba, de Thiès, à la SIES et les industries chimiques du Sénégal. Dans les corps gras, c'est la présence de Lesieur-Afrique et Petersen qui est remarquable en association avec des capitaux familiaux. Le textile c'est surtout l'affaire des vieilles maisons de commerce Cie FAO et la SCOA qui introduisent des groupes industriels internationaux.

Le tissu industriel sénégalais est une ex-croissance de la Métropole qui fournit les biens d'équipement, les technologies, les cadres et les capitaux.

Il n'existe à l'heure actuelle aucun projet qui contre-carre la prédominance du capital étranger dont l'une des conséquences est le reflux financier vers la métropole des profits ce qui accentue le déficit de la balance des paiements.

L'Etat a cru devoir intervenir sous deux formes d'abord de prise de participation dans des sociétés produisant à des moments donnés des profits appréciables, c'est le cas des phosphates, de l'huilerie et ensuite de création de sociétés particulièrement dans des secteurs de mise en valeur utile mais comportant de gros risques.

La troisième caractéristique de l'appareil industriel sénégalais est sa forte concentration dans la région du Cap-Vert qui compte 78 % des entreprises industrielles, 80 % des emplois et 95 % des investissements. Il y'a là un déséquilibre.

Des mesures incitatrices ont été prises pour encourager l'installation de certaines industries dans les autres régions du pays mais elles ont produit des effets extrêmement réduits. La raison de cette situation vient à la nature profonde du système industriel qui n'étant pas de valorisation d'une ressource locale, s'implante dans les agglomérations humaines les plus importantes qui constituent en dernière analyse, le marché potentiel.

Au total, dans un secteur présentant ces trois caractéristiques dont les deux premières traduisent l'extraversion des structures industrielles l'Etat a de très grandes fonctions fort complexes et variées qui pourraient se réduire =

.../...

- à la création de nouvelles unités industrielles capables de mettre en valeur certaines ressources nationales ;
- à la prise de participation dans des entreprises vitales pour infléchir les orientations et options de production ;
- à la mise en oeuvre de conditions rendant possible une meilleure répartition dans l'espace des activités industrielles ;
- à la promotion du capital national dans le secteur industriel.

La matérialisation de ce dernier point se retrouve dans les soucis de promotion des petites et moyennes entreprises. Les Etats dans leur stratégie confèrent aux PME des fonctions =

- de promotion de l'artisanat de production avec une utilisation systématique de technologies appropriées ;
- de valorisation des ressources naturelles locales et de décentralisation industrielle ; ces ressources souvent n'existent pas en quantités suffisantes pour intéresser la grande firme ;
- d'amélioration du système productif et commercial par une prise en charge de certaines opérations de production prenantes et coûteuses pour les grandes unités économiques ;
- d'augmentation des ressources en capital par une mobilisation des petites et moyennes épargnes locales ;
- d'accroissement du volume de l'emploi par une multiplication et diversification des activités productives et de services.

.../...

Toutes ces actions publiques devront être évaluées après une analyse plus complète des diverses formes d'intervention de l'Etat dans le secteur industriel. C'est seulement alors que l'on saura avec précision si les pouvoirs publics ont une politique sectorielle cohérente avec des objectifs précis et des moyens déterminés ou si les actions sont simplement ponctuelles et conjoncturelles.

4 Au niveau du secteur tertiaire

Le troisième grand secteur faisant l'objet de très vives préoccupations des politiques de développement concerne le tertiaire dont les activités hypertrophiées font l'objet de plusieurs interprétations. Pour certains auteurs comme S. Amin, cela procède de distorsions structurelles profondes liées à la spécialisation inégale et, pour d'autres auteurs il s'agit d'un phénomène tout à fait normal qui apporte une preuve supplémentaire de l'existence d'une tendance universelle d'expansion des activités tertiaires caractéristiques d'une nouvelle civilisation. Quelque soit le poids des arguments qui militent en faveur de telle ou telle opinion, il faut expliquer objectivement le fondement du développement de telles activités. La tertiarisation constatée dans des formations présentant de notables différences ne procède pas des mêmes causes et n'entraîne pas des conséquences identiques.

Pour les formations capitalistes développées, Colin Clark et Jean Fourastié ont avancé une explication récupérée par l'analyse universitaire. Ainsi Colin Clark estime que le développement économique se traduit par des modifications sensibles dans la distribution de la population active dans les grands secteurs de l'activité

.../...

économique. Les effectifs du secteur primaire baissent au profit du secteur secondaire qui connaîtra à son tour une décroissance à l'avantage du secteur tertiaire qui poursuit une augmentation parfaitement ininterrompue. Ces transferts de population tirent leur origine profonde d'une amélioration permanente de la productivité. Chaque secteur qui atteint des niveaux élevés de productivité libère une fraction de main d'oeuvre rendue inutile pour le secteur suivant, si bien que la civilisation de l'avenir sera celle du tertiaire c'est à dire des activités comme l'administration, l'enseignement, la recherche. Ces activités à proprement parler improductives l'emportent sur celles des secteurs productifs. Cette réflexion est poursuivie par Jean Fourastré pour qui le progrès technique est le facteur exclusif du transfert de population. C'est lui qui est à la base de toutes les modifications et transformations des structures économiques. Il explique le transfert de secteur à secteur de la population active. En définitive après une période transitoire, l'humanité vivra les sociétés du tertiaire dans lesquelles la majeure partie de la population sera occupée à des activités improductives et où certains maux comme les crises, le chômage, l'inflation, les faillites vont complètement disparaître. Tout cela est rendu possible par l'élimination de tout déséquilibre entre capacités de production et capacités de consommation.

Ces deux auteurs qui ont exercé des influences déterminantes sur la pensée économique universitaire ont eu le mérite d'une part d'évaluer l'impact du progrès technique et de la productivité

.../...

sur les structures économiques et de répartition sectorielle de la population active et d'autre part de réunir une importante documentation statistique sur la tendance à l'expansion permanente des activités tertiaires notamment dans les pays capitalistes avancés.

Cependant, en dehors de ces mérites, ces théories présentées ont une capacité explicative extrêmement faible et masquent certaines conséquences du capitalisme. En effet, on peut observer que C. Clark comme J. Fourastié accordent une importance demeurée au progrès technique, expression concentrée des forces productives ou encore la technique de valorisation, c'est là une explication très partielle de la tertiarisation observée dans les formations capitalistes développées. La compréhension de ce mouvement ne saurait être détachée des rapports de production et des conditions présentes de la production capitaliste des marchandises. Le procès de production saisi sous le double éclairage de l'utilisation de la révolution scientifique et technique et du fait que la valorisation du capital ne rencontre aucune limite technique laisse apparaître trois moments essentiels de la conception à la distribution des marchandises : la conception, la réalisation et la circulation. La conception et la circulation font intervenir une multiplicité et une variété de sociétés de services depuis les bureaux d'études, les sociétés d'engineering jusqu'aux sociétés de commercialisation et de transport des marchandises. Ces deux moments se traduisent au niveau du procès de travail par une augmentation des "cols blancs" c'est-à-dire le personnel des activités par essence improductives. Autant les

.../...

capacités d'absorption de la main-d'oeuvre s'élargissent pour des activités tertiaires en expansion permanente dans les domaines de la conception et de la distribution des marchandises, autant le moment de la production effective est réducteur de main d'oeuvre par suite de l'utilisation généralisée des connaissances scientifiques et techniques. En conséquence, la tertiarisation est exprimée dans le procès de production et de travail. et revêt une importance décisive dans la réalisation de la plus-value absolue. Le développement hypertrophié des activités tertiaires doit être en définitive profondément articulé, pour être bien compris, dans les exigences de l'accumulation du capital et des conditions de production et de répartition de la plus-value. Les modifications importantes introduites dans le procès de production par la "robotisation" et la mécanisation parfois intégrale des processus de travail ont des incidences évidentes à la fois sur la structuration du procès de travail et la production de la plus-value absolue. Le tertiaire est inscrit dans cette dynamique - qui lui confère toute son importance.

Qu'en est-il exactement pour les formations sous-développées ? Le développement des activités tertiaires découle-t-il de la même logique, les conséquences sur le procès de production et de travail sont-elles identiques à celles observées dans les pays capitalistes développés ?

Les observations statistiques larges qui ont appuyé les réflexions de C. Clarck et de J. Fourastié ne sont pas réalisées

.../...

dans les formations sous-développées. Cependant il s'amorce un important travail méthodologique, de délimitation, d'évaluation et de systématisation des activités tertiaires dans les pays d'économie dominée. La formation de telles activités ne peut-être comprise déconnectée de l'analyse de l'articulation des formations sociales sous-développées à la division internationale capitaliste du travail, de la spécialisation inégale de la valorisation internationale et du degré de dislocation des structures traditionnelles issues des modes de production précapitalistes. Dans cette optique, les recherches entreprises établissent que les activités tertiaires qui conditionnent le fonctionnement de l'économie, de la vie sociale et politique sont parties intégrantes des moyens de la domination extérieure.

Les activités tertiaires se circonscrivent dans :

- l'encadrement politique-administratif,
- les activités liées au commerce extérieur,
- les institutions financières et de crédit,
- le transport et les moyens de communication et de diffusion,
- la publicité,
- le tourisme,

Il n'y a donc aucune originalité dans cette structuration qui dénote simplement que le tertiaire a bien le même contenu. Cependant, les différences avec les formations développées résident dans le fait que les entreprises et sociétés de services sont

.../...

totalément ou partiellement étrangères, ce qui va entraîner une incidence négative sur l'accumulation interne.

Au niveau de l'encadrement politico-administratif, on peut observer que les nouveaux Etats indépendants ont copié avec une exemplaire servilité l'appareil étatique extrêmement complexe de leur ancienne métropole. Les superstructures idéologiques (enseignement, formation, - culturelle et institutionnelle (armée, police, justice) etc) adéquatement remplies ont donné lieu déjà à une bureaucratie très lourde.

Cette tendance sera fortement accentuée d'abord par une démultiplication des tâches publiques, ensuite par le recours à un personnel spécialisé "d'experts" ou d'assistants techniques. En effet, l'appareil administratif est hérité de la colonisation et n'avait pas vocation à opérer une gestion économique et sociale poussée. L'exercice de telles fonctions se traduira par la création de nouveaux services publics et en général il en va ainsi chaque fois que l'Etat s'assigne des obligations que les services traditionnels ne peuvent assumer. Cette démultiplication du personnel de l'Etat est renforcé par le recours à des "experts" techniquement préparés pour indiquer les mesures à prendre pour une stabilisation de l'ordre interne conforme aux intérêts étrangers. Ce développement bureaucratique considéré comme original possède des incidences économiques, politiques et sociales extrêmement lourdes. Au plan économique, il représente le facteur le plus

.../...

décisif de la crise profonde des finances publiques qui se matérialise dans l'utilisation des maigres ressources financières à l'entretien d'une bureaucratie croissante, pléthorique, improductive et paralysante des actions publiques les plus essentielles. Les pressions budgétaires finissent par rendre impossible le financement de certains services publics et le remboursement des dettes contractées par l'Etat à diverses entreprises. Cette situation persistante d'une semi cessation de paiement multiplie la faillite de certaines sociétés et surtout PME dont les marges de manoeuvre sont particulièrement réduites. Un processus de malaise et de crise sociale s'installe et peut emporter la classe politique sans solution économique car elle ne peut ni comprimer les effectifs de la fonction publique, ni accroître, sans préjudice pour l'ensemble de l'économie, la pression fiscale. Dans ces situations d'absence de perspectives, de désarroi et de déconfiture, la classe politique ne peut plus diriger comme avant et les masses populaires non plus n'acceptent d'être dirigées comme antérieurement. C'est alors que les équilibres socio-politiques se brisent rendant l'intervention militaire presque inévitable.

Le deuxième sous-secteur tertiaire est constitué par les sociétés liées au commerce extérieur, l'import-export. Ces sociétés ont toujours été les vecteurs de la domination extérieure de l'articulation à l'économie capitaliste mondial. Avant l'indépendance leurs fonctions étaient d'une part de satisfaire la demande interne de produits d'importation et d'autre part de commercialiser à

.../...

l'extérieur les productions locales. Ces fonctions sont fondamentales dans le circuit de l'économie traitée.

La Cie F.A.O., la S.C.O.A., la NOSOCO sont les prototypes de telles sociétés. Elles étaient initiatrices avec d'autres capitaux coloniaux des circuits simples d'économie de traite. Aujourd'hui, elles se sont relativement recyclées mais n'ont pas renoncé au style de commerce de foire qui consiste à s'intéresser à une pluralité d'activités sans lien productif véritable. Dans ce sens, on les voit intervenir aussi bien dans l'industrie de substitution d'importation, dans l'immobilier, le transport, la chimie industrielle, l'automobile, les sociétés de crédit à la consommation, le transit, que dans des activités touristiques plus récentes. Il faut dire que la longue, massive et rentable intervention en Afrique leur a permis d'accumuler des moyens financiers très importants qui ont servi à l'acquisition d'activités et de sections productives au niveau de la Métropole. Le recyclage observé procède de nouvelles formes de valorisation et maintient les rapports de domination sur les grands circuits de distribution. C'est pour atténuer cette dépendance, surtout pour l'approvisionnement de denrées de première nécessité jugées stratégiques, que les Etats ont dépossédé ces sociétés coloniales de l'importation de ces produits. Dans des cas, il a été créé des sociétés nationales de distribution, comme la SONADIS au Sénégal, en association

.../...

- 20

avec ces capitaux privés, en vue d'octroyer à l'Etat le monopole ou l'initiative de certaines importations de biens et services. Cette intervention sera d'autant plus appréciée que les capitaux nationaux interviennent très peu faute de moyens ou de créneaux disponibles dans le sous-secteur de commandement de l'activité commerciale. Les activités importantes de gros et demi-gros sont sous contrôle strict des sociétés et commerçants étrangers. Les nationaux sont relégués dans des domaines restreints et sur des activités cédées ou laissées vacantes par les opérateurs étrangers pour des raisons de stratégie économique ou d'opportunité sociale.

Le troisième groupe d'activités est composé des institutions financières et de crédit dont les fonctions générales traditionnelles se résument aux opérations de financement des échanges commerciaux, à la mobilisation de l'épargne, à la distribution des signes monétaires et du crédit.

Dans des pays où les revenus des producteurs sont particulièrement faibles ainsi que la formation et l'accumulation du capital le système bancaire et de crédit devait assumer des tâches importantes, particulièrement de financement du développement. Il n'en fut absolument rien en Afrique, de l'Ouest intégrée à la Zone Franc où le système bancaire a contribué au renforcement de l'extraversion donnant aux structures économiques qui l'expriment les moyens financiers et monétaires de fonctionner par et pour l'économie capitaliste de la métropole. Les activités courantes du réseau bancaire et

.../...

titue pour l'essentiel de succursales ou de filiales des banques françaises favorisent systématiquement le commerce de traite et d'importation. Ces banques ont des rapports privilégiés avec les entreprises liées aux échanges extérieurs. Ces relations apparaissent dans la structuration des crédits voit une prééminence des crédits à court terme qui servent principalement au financement des besoins du commerce. Les crédits destinés au financement de l'équipement et des investissements productifs sont réduits. Les banques commerciales centralisent les surplus financiers limités et les transforment non pas en investissement mais en potentiel de consommation. Pour rompre avec une telle orientation l'Etat va intervenir d'abord pour contrôler, en y participant un sous-secteur déterminant sur les flux monétaires et ensuite pour mettre en place des entreprises capables de véhiculer la politique monétaire de crédit à appliquer. C'est ainsi que dans tous les pays ont été créées des banques nationales de développement avec pour principales fonctions =

- de permettre à l'Etat de participer à la distribution sectorielle des crédits suivants des objectifs de développement tracés dans le plan ;

- de mettre sur pied des systèmes de crédits spéciaux dans des domaines où l'action des banques commerciales est insuffisante ou inexistante pour des motifs liés aux risques élevés aux structures économiques réellement inadptées et aux immobilisations financiers nécessairement importantes et longues.

.../...

Ce sont là sans nul doute des actions importantes mais qui ne règlent pas toutes les questions d'une politique cohérente et globale de gestion de la monnaie. Cette politique doit

- déterminer avec rigueur et clarté les coûts et, bénéfices de l'appartenance à une zone monétaire sans perdre de vue, ce que l'on oublie souvent consciemment ou inconsciemment, que les mécanismes monétaires sont parfaitement indissociables des mécanismes économiques ;

- régler définitivement les fonctions à impartir à la monnaie dans les mécanismes internes d'accumulation. Dans cette direction, il n'est plus possible de se cantonner dans une orthodoxie stérile d'une bonne gestion de la monnaie qui va jusqu'à neutraliser toute contribution positive de la monnaie à l'accumulation. Sous prétexte d'une lutte contre l'inflation et de la disposition d'une monnaie stable on justifie des mécanismes paralysants et des situations absolument inexplicables et coûteuses comme le refus d'envisager, de sortir de la zone Franc ou à défaut d'exiger fermement de profonds réaménagements de l'UMOA rendant possible une redéfinition du statut et de la parité du CFA et ouvrant la possibilité de prendre des mesures monétaires, par exemple inflationnistes, pour exercer une influence positive sur la structure et le montant de l'épargne.

Il nous faudra donc là aussi revenir sur la question une fois réalisée l'évaluation exhaustive des interventions ponctuelles de l'Etat au niveau des institutions financières.

.../...

La quatrième composante des activités tertiaires de commandement est composée des entreprises de transport, de communication et de diffusion dont les fonctions essentielles consistent à

- la création d'un marché national par désenclavement de toutes les régions de production et de consommation ce qui permet une circulation de l'ensemble des facteurs de production, et des produits manufacturés ;

- drainage vers les ports des ressources destinées à l'exportation.

Ces activités de transport pas très décisives dans la circulation sont désertées par les capitaux privés étrangers au profit des entrepreneurs nationaux d'envergure moyenne. Ceux-ci sont strictement contrôlés par les sociétés étrangères qui maîtrisent le marché de l'automobile, le crédit mais aussi les marchandises à transporter. Dès lors ces nationaux sont absolument incapables d'autonomie et astreints à développer une collaboration étroite avec les capitaux étrangers.

Quant aux activités de diffusion et de communication elles peuvent être stratégiques et immobiliser des fonds très appréciables. Les entreprises seront principalement étrangères parfois multinationales.

Il en va de même des sociétés de publicité et de promotion dont les interférences avec les activités extraverties sont nombreuses. Elles ont, en effet, vocation principalement de diffuser des

.../...

comportements de consommation des pays industrialisés, d'informer sur les produits disponibles, de créer des réflexes conditionnés et des besoins artificiels. Ces sociétés stabilisent la demande de consommation et contribuent ainsi à faire des pays périphériques les prolongements des marchés des produits des métropoles. Cela apparaît dans deux faits extrêmement significatifs :

- l'absence de publicité pour les produits locaux que l'on ne trouve pas dans les circuits modernes de distribution ;

- l'utilisation originale mais systématique des moyens radiophoniques et audiovisuels pour la promotion des biens de consommation.

Ces fonctions sont trop importantes et revêtent des incidences économiques qui n'autorisent nullement un quelconque désintérêt des capitaux étrangers - qui comprennent que leur valorisation est fortement liée à une demande stable.

Les activités tertiaires de commandement comprennent aussi celles du secteur touristique en expansion très rapide. La conjugaison de l'élévation des niveaux de vie et de revenu, de l'urbanisation poussée, de la révolution des transports et d'une très profonde dépréciation de la qualité du travail, a donné subitement au tourisme une dimension quantitative et qualitative qui le fait rentrer dans les grandes préoccupations de l'économie de marché et prend, du même coup, un caractère monétaire très marqué. C'est dans cette optique que l'on découvre pour le Tiers-Monde une nouvelle vocation : celle de commercialiser l'air, le soleil, le

plages, le folklore. Les espoirs exhumés par des marchands de voyages, entraînent dans toutes les formations sous-développées une rapide multiplication de politiques économiques fondées totalement ou partiellement sur les activités touristiques. Celles-ci mobilisent des ressources financières trop importantes qui ne sont pas à la portée des faibles moyens dont disposent les capitalistes nationaux qui finiront par se cantonner dans des sous-secteurs marginaux et sans dimension comme la restauration de curiosité, les bains maures.

Cette rapide revue de la composition du secteur tertiaire et des agents économiques qui y interviennent permet d'observer :

1°) Que le secteur tertiaire accompagne et complète l'implantation des structures capitalistes de production et dans ce sens il renforce l'extraversion, extrêmement importante pas à la portée des capitalistes nationaux.

2°) Que les activités tertiaires ont façonné l'espace économique utile et l'ont rattaché à l'économie internationale ;

3°) Que dans les maillons essentiels du secteur, les investissements privés étrangers se réservent une intervention exclusive.

Ces tendances à la tertiarisation liées au fonctionnement des économies extraverties sont renforcées par la désagrégation des modes de production précapitaliste. Certaines activités anciennement exercées dans des cadres domestiques fermés sont devenues tertiaires.

.../...

Devant une telle muvance social économique tout indique que l'Etat ne peut se réduire à une attitude non interventionniste ou timidement directive. Ces activités tertiaires renforcent les structures existantes de production, de distribution qui fonctionnent souvent au profit exclusif des pays capitalistes dominants. Elles procèdent donc des mécanismes de l'exploitation et ne cadrent pas avec les objectifs économiques des pouvoirs publics. Cela se vérifie dans les sous-secteurs stratégique de la monnaie et du crédit, de la diffusion et de la publicité et des diverses composantes de l'activité touristique. Seulement le tertiaire de commandement ne se prête pas à des intervention ponctuelles, désordonnées et sans objectif précis. Une politique sectorielle cohérente s'impose.

A ce niveau de nos réflexions, quelque peu abstraites et générales, nous pouvons tirer quelques enseignements nécessaires pour la suite de l'analyse.

En premier lieu, l'Etat reste pour toutes les formations sociales, quelque soit leur degré de développement, une nécessité pour une gestion du procès de production, de circulation et de travail, dans le sens des intérêts à la fois économiques, politiques et sociaux de la classe ou bloc de classes détenant ou contrôlant le pouvoir politique. Cette gestion se présente concrètement sous la forme de politique économique comprise comme la prise d'un ensemble de mesures, de nature diverse pour atteindre des objectifs déterminés. L'Etat n'est alors pas une superstructure neutre évoluant avec sérénité au dessus de la société civile ; il est shère d'expression de pro-

.../...

fondes contradictions sociales. Dès lors les mesures économiques prises servent toujours les intérêts à court, moyen ou long terme de la classe hégémonique. Ainsi dans les conditions de crise structurelle du MPC le rôle de l'Etat se renforce et devrait consister à

- rééquilibrer les faiblesses sectorielles et amener les mutations structurelles pour mettre le système productif interne dans une meilleure position de compétition internationale ;

- assurer une planification plus contraignante pour résoudre les questions ayant trait aux conditions d'une stabilité sociale = répartition du revenu, lutte contre le chômage et l'inflation, réorientation du procès du travail ;

- négocier et garantir une sécurité plus grande des investissements à l'étranger.

L'Etat dans l'ordre capitaliste actuel est un facteur indispensable, un instrument de régulation parfaitement irremplaçable. Il a la charge, par sa politique économique d'introduire toutes les modifications structurelles opportunes qui s'organisent selon un plan et non plus en faisant confiance à des mécanismes de marché. Ce processus de planification qui tente de résoudre toutes les contradictions de l'accumulation soulevé implicitement la délocalisation industrielle - qui n'est pas un phénomène hasardeux et incontrôlable - qui pose la nécessité du façonnement d'un espace cohérent et fonctionnel de redéploiement du capital. De cela il ressort que la planification s'avère comme un instrument d'organisation, de prévision et de réduction des incertitudes.

.../...

Le libéralisme, après toutes ces appréciations, s'avère comme une coquille parfaitement creuse, que l'on invoque par confort simplement idéologique ; car tout le contenu qu'il a toujours véhiculé les mécanismes de fonctionnement et de régulation économique dont il se prévalait et les politiques économiques qu'il proposait sont vides. Le rappel à l'ordre lancé ces deux dernières années aux E. Unis en faveur d'un retour à l'orthodoxie libérale de laisser faire et laisser passer est une revendication d'arrière garde qui n'est nulle part inscrite dans l'évolution des faits économiques et sociaux, ni dans les formes contemporaines de valorisation du capital qui rend nécessaire et indispensable non seulement la constitution d'un volumineux capital public mais la dépréciation permanente de celui-ci.

La seconde observation est que dans les formations sous développées articulées à la division internationale du travail; soumises aux rapports inégaux de tous ordres, et aux mécanismes de l'échange inégal, l'intervention de l'Etat s'impose quelle que soit l'option de système. Le capitalisme misérable de la périphérie à besoin de l'Etat pour survivre

3°) LES RESULTATS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'INTERVENTION  
PUBLIQUE AU SENEGAL.

Ces dernières années, le secteur public a suscité des interrogations, de vives polémiques d'abord sur son efficacité et ensuite sur l'opportunité de son maintien. Une fraction de l'opinion avertie de responsables de la politique économique et des milieux des institutions monétaires et financières internationales depuis longtemps parfaitement et ouvertement hostiles à l'interventionnisme poussé de l'Etat ont repris leurs attaques contre le secteur public. Il lui est reproché d'être composé d'unités économiques très mal gérées et fortement subventionnées par le Trésor Public donc en dernière analyse par les contribuables. Les faillites retentissantes comme celles de la SOSAP, de l'ONCAD et de BUD-SENEGAL posent la nécessité de réorienter l'action économique publique. Une autre opinion soutient exactement les idées inverses et explique les difficultés des entreprises publiques, d'une part par la crise profonde des finances publiques qui ne permet pas à l'Etat de s'acquitter de ses créances vis à vis du secteur public, et d'autre part par les relations inégales imposées par le secteur privé économiquement dominant. Si bien que les déficits des entreprises publiques constituent une condition de valorisation du capital privé.

De telles discussions s'achèvent presque toujours sur des projets de démantèlement ou de consolidation du secteur public et parapublic ou de recommandations d'amélioration des formes de gestion des unités publiques, des structures administratives d'encadrement et de tutelle, et des liens avec les autres secteurs de l'activité économique. Cependant, bien que de tels débats revêtent un grand intérêt, il faut observer qu'ils ne s'appuient guère sur des évaluations exhaustives des performances ou limites du secteur public.

Quels avantages et coûts présente-t-il ? Est-il un bon levier de commande pour la politique économique globale ? Est-il réellement inefficace pour l'ensemble de l'économie nationale. Participe-t-il à l'action transformatrice et contribue-t-il à l'élevation effective des forces productives matérielles et humaines ! Ce sont là quelques questions vitales dont les réponses devraient constituer le point de départ obligé d'une sereine et rigoureuse appréciation du secteur public de ses diverses fonctions économiques et sociales. C'est en y répondant que l'on pourra savoir avec exactitude s'il faut liquider partiellement ou totalement le secteur public ou au contraire le consolider par un renforcement de ses bases matérielles.

Bien que l'état actuel des Statistiques disponibles n'est pas satisfaisant et ne permet pas des appréciations complètes et définitives, il s'avère indispensable, pour départager les opinions divergentes et contradictoires, de procéder à une analyse des résultats économiques et financiers du secteur public sénégalais depuis le début de sa création de 1960, jusqu'à nos jours. C'est en ayant les yeux ouverts sur les faits et chiffres que l'on pourra arriver à la formulation de jugements de valeur et de propositions concrètes sur le sort à réserver aux entreprises publiques dans une stratégie de développement économique et social.

Pour ce faire, nous procéderons d'abord à quelques observations d'ensemble pour mieux situer les mobiles qui ont poussé l'Etat à se transmuter en entrepreneur ensuite nous tenterons d'évaluer les résultats financiers de l'action sectorielle de l'Etat pour enfin déceler les problèmes soulevés par le secteur public et chercher des directions de solution.

.../...

A) Observations d'ensemble sur le secteur public

Dans les développements antérieurs, nous avons particulièrement montré les orientations générales qui sont à la base du mouvement d'étatisation de l'économie sénégalaise. Il s'agit de savoir maintenant comment ces orientations ont-elles été concrètement réalisées.

Le secteur public comprend trois catégories d'unités :

- les établissements publics administratifs : E.P.A
- les établissements publics à caractère industriel et commercial EPIC.

- les sociétés d'économie mixte : S.E.M. qui se sont développées en trois périodes pour répondre à des objectifs économiques souvent clairement spécifiés dans les plan nationaux. La première période de 1960 - 1972 voyait la constitution de 14 établissements et principalement 6 sociétés d'économie mixte. L'action publique était hésitante et concernait principalement la prise en charge des grands services qui ne pouvaient être assumés et abandonnés à l'initiative privée. Pourtant les orientations étaient nettement dégagées pour conférer à l'Etat des fonctions économiques importantes. Ainsi en 1961, le Président du Conseil Monsieur Mamadou DIA insistait dans son discours du 4 Avril sur l'urgence d'opérer :

1°) des réformes administratives devant aboutir à la mise en place d'une structure démocratisée, à la promotion de cadres jeunes et compétents et au découpage du pays en régions correspondant à des entités économiques bien définies ;

2°) des réformes économiques qui tourneraient autour de l'institutionnalisation de la coopération rurale, de la création d'une banque sénégalaise de développement, de l'office de commercialisation agricole ; des centres régionaux d'assistance pour le développement.

Il s'agissait de donner à l'Etat le contrôle de certaines activités qui étaient jusqu'alors exercées par les grandes maisons commerciales coloniales. Détenant le monopole d'achat et de vente de certains produits stratégiques elles étaient "les vrais maîtres du jeu" et perpétuaient les mécanismes de dépendance. La création des coopératives rurales (décret 60-177 du 20 Mai 1960), de la Banque Sénégalaise de Développement (loi n° 60-011 du 13 Janvier 1960), de l'office de commercialisation agricole (loi n° 60-012 du 13 Janvier 1960), des Centres Régionaux d'Assistance pour le Développement, CRAD (loi n° 60-013 du 13 Janvier 1960) et des Centres d'Expansion Rurale CER (loi n° 60-014 du 13 Janvier 1960) devait engager un vaste processus de contrôle par l'Etat de certains circuits économiques vitaux pour le développement futur. Cette tendance s'est poursuivie et renforcée.

La deuxième période dans la constitution du secteur public et parapublic part de 1972 à 1977 et recouvre le 4<sup>e</sup> Plan de développement économique et social (1973-1977). Dans cette période le secteur public s'est très rapidement élargi selon la répartition suivante par nature et par secteur d'activité.

.../...

	E.P.A.		E.P.I.C		S.E.M.		TOTAL	
	1972	1976	1972	1976	1972	1976	1972	1976
Grands Services Publics	1	1	3	2	2	4	6	7
Agriculture	-	-	7	6	6	5	13	11
Social	3	2	2	2	-	-	5	4
Information, Culture médià	1	1	1	1	1	4	3	6
Enseignement-Recherche	1	3	-	2	-	1	1	6
Commerce-Transport	-	-	1	1	1	5	2	6
Industrie-Artisanat	-	1	2	1	4	15	6	16
Services et divers	-	-	-	-	2	11	2	11
Banque, Credit	-	-	-	-	1	6	4	7
<b>T O T A L</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>51</b>	<b>42</b>	<b>74</b>

Source : Commission de vérification des comptes.

Le nombre des établissements publics est resté relativement stable alors que les S.E.M. ont largement augmenté passant de 20 à 51.

Dans le même temps, le portefeuille de l'Etat s'est présenté comme suit en 1976 :

SECTEURS	NOMBRE DE SOCIÉTÉS NATIONALES OU DE S.E.M.		PARTICIPATIONS DIRECTES EN MILLIONS C.F.A. EN %	
1. Agriculture	6		2.974	79,1
2. Industries alimentaires	18		229	8,6
3. Industries extractives	14		2.991	49,5
4. Pétrole et Chimie	12		581	13,8
5. Métaux et mécanique	12		56	6,1
6. Travaux Publics	7		149	32,9
7. Transport	8		559	19,2
8. Aménagement et Urbanisations	7		784	79,7
9. Services Publics	3		2.649	88,3
10. Médias et Communications	4		803	66,4
11. Tourisme	14		2.196	49,2
12. Activités diverses	21		160	19,7
13. Etablissements financiers	8		4.010	52,5
14. Distribution	2		213	39,6
<b>T O T A L</b>	<b>136</b>		<b>18.354</b>	<b>46,6</b>

L'intervention de l'Etat est donc très massive et procède d'une double volonté d'abord de prendre le contrôle de certaines entreprises occupant une position clé dans l'économie nationale et ensuite de redéfinir de nouvelles relations avec les pays industrialisés dans un contexte de profonde crise de l'économie mondiale.

Cette période pourtant débute avec une conjoncture mondiale particulièrement favorable aux phosphates et à l'arachide dont les cours se sont notablement améliorés. L'Etat a alors, par une prise de contrôle majoritaire dans ces deux activités principales de l'économie, voulu obtenir une part des plus-values des recettes pour financer certaines opérations productives et être à même de diriger la politique d'expansion. La répartition suivante des investissements du 4<sup>e</sup> Plan montre l'importance des engagements publics : en milliards de frs CFA.

	<u>Investissements</u>		<u>Total</u>
	<u>Privés</u>	<u>Publics</u>	
Rural	1,5	45,0	46,5
Infrastructures	-	18,5	18,5
Social	3,0	24,2	27,2
Administratif	-	2,5	2,5
Recherche	3,5	7,0	10,5
Secteur secondaire	28	2	30
Tertiaire	33	9,2	42,2
<b>T O T A L</b>	<b>69,0</b>	<b>108,4</b>	<b>177,4</b>

Dans l'analyse sectorielle à réaliser, on établira les secteurs particuliers de forte intervention publique.

La troisième période de constitution du secteur public et parapublic est celle couverte par le V<sup>e</sup> Plan (1977-1981). Cette période est celle durant laquelle, une pause sera observée à la suite :

- 1°) de faillites extrêmement retentissantes de certaines grandes unités publiques entraînant des conséquences financières et sociales très lourdes ;
- 2°) de déficits financiers conséquence d'une absence de règles rigoureuses de bonne gestion, d'erreurs d'évaluation ou d'incompétence notoire de certains directeurs d'entreprises publiques ;
- 3°) de la crise profonde des finances publiques mettant l'Etat dans l'incapacité d'honorer ses dettes et ses engagements financiers vis à vis de certaines entreprises publiques ;
- 4°) du remboursement de dettes contractées à l'extérieur ou au système bancaire intérieur.

Cette intervention croissante de l'Etat dans l'économie est expliquée par six séries de raisons que l'on retrouve dans les divers discours de politique économique à savoir :

- 1°) un meilleur contrôle des grands services publics ;
- 2°) une main mise sur les secteurs clés de l'économie notamment les ressources qui pourraient procurer des devises nécessaires pour le financement du développement ;
- 3°) une volonté de disposer d'instruments d'action opérants pour l'élaboration de stratégie de développement sectorielle ;

.../...

4) une volonté de contrôler et de promouvoir certains projets qui n'intéresseraient pas l'initiative privée et qui seraient indispensables pour l'économie nationale ;

5) une main mise sur certains établissements monétaires et financiers pour mieux orienter le crédit et sa répartition ;

6) un contrôle des secteurs de commercialisation surtout des denrées de première nécessité.

L'accomplissement de telles tâches économiques a fini par entraîner la constitution d'un très vaste secteur public et parapublic dont il faut analyser au moins, à ce niveau de nos investigations, les effets sur l'emploi, les finances publiques sur l'Etat et son personnel.

1°) Le secteur public et parapublic et l'offre d'emploi

Le volume de l'emploi du secteur public a connu une très rapide évolution au point de confirmer quelque peu l'observation selon laquelle dans les pays sous-développés, la fonction publique est la principale industrie. Le fonctionnariat au Sénégal est un héritage colonial qui a été amplifié par la loi cadre de 1956 et l'accession à l'indépendance en 1960 qui a entraîné une démultiplication des structures administratives. Ainsi de 1960 à 1968; les effectifs de la fonction publique passe de 18.000 agents à 36.000. En 1968, les autorités gouvernementales ont pris conscience des dangers de cette fonctionnarisation accélérée et excessive au double plan des finances publiques et de l'efficacité même d'une administration lourde. Il était envisagé alors de freiner le mouvement ce qui va se traduire par une évolution plus lente des effectifs qui devaient progresser comme suit :

.../...

1968	=	36.863 agents
1972	=	33.255 agents
1973	=	34.624 agents
1975	=	36.024 agents
1976	=	38.652 agents

A ces chiffres viendraient s'ajouter ceux des agents des collectivités locales, des militaires et para militaires.

Quant au secteur parapublic, on ne possède pas encore des statistiques complètes sur l'évolution de ses effectifs de travailleurs. L'évolution de ses effectifs de travailleurs. L'analyse réalisée par la commission de vérification des comptes en 1978 et portant sur 20 établissements publics (sur 22) et 48 SEM (sur 56) a donné les résultats suivants :

	1974	1975	1976
Etabl. publics à caractère adm.	1.062	1.098	1.164
Etabl. publics industriels	9.703	10.281	11.767
SEM majoritaires et Stés Nat.	9.956	11.871	12.834

Ces résultats sont très édifiants quant au rôle fondamental du secteur public dans l'offre d'emploi. En 1974, l'étude de la SONED a nettement confirmé ce trait en établissant que le secteur parapublic fournissait 33 % des emplois du secteur moderne. Les 65 % se répartissaient de la manière suivante :

- grands services publics 41 % c'est à dire eau, énergie, transport, télécommunication etc...

.../...

- organismes d'intervention en milieu rural 24 %.

Les cinq principaux employeurs des EPIC sont en 1976 :

- la Régie des Chemins de fer avec 3.313 agents
- l'office des Postes et Télécommunications : 2.712.
- l'ONCAD. : 2.024.
- la Société d'Aménagement du Delta : 820.
- le Port Autonome de Dakar : 681.

Pour la même année, les chiffres étaient pour les cinq sociétés nationales et d'économie mixte :

- Sotrac : 1.982 agents.
- Senelec : 1.536 --"
- Sodeva : 1.496 --"
- C.S.P. Taïba : 1.152 --"
- SONEES : 1.086 --"

Parallèlement le nombre de cadres de direction, d'administration de conception a, très rapidement évolué de la façon suivante :

ETABL.	CADRES	1974	1975	1976
E.P.I.C	sénégalais	729	766	833
	expatriés	64	59	98
SEM et SN.	sénégalais	590	724	883
	expatriés	283	251	230
Secteur Parapublic	sénégalais	1.319	1.490	1.716
	expatriés	347	310	328

On observera, au passage, une tendance caractéristique de l'économie sénégalaise la corrélation entre investissement privé étranger et utilisation systématique de cadres expatriés. L'importance de tels cadres dans les sociétés d'économie mixte le confirme. Il restera toujours à trouver et à expliquer les mobiles profonds qui poussent les investisseurs étrangers à recourir aux cadres expatriés coûteux quand bien même le marché local de la main d'oeuvre, leur fournit des cadres nationaux à qualification et compétence égales et pour un coût beaucoup moins important. Cela tient-il d'une absence absolue de confiance aux cadres nationaux même formés dans les universités étrangères européennes et françaises, où cela procède-t-il d'une conviction intime que les sénégalais sont congénitalement inaptes à assurer chez eux des fonctions de direction ou enfin les affaires manquent-elles de transparence pour les cadres nationaux ? La vie apportera certainement un jour les bonnes réponses à cette situation très énigmatique.

Tous les chiffres établissent, en définitive, que le secteur public est le principal employeur au Sénégal. D'ailleurs l'évolution des effectifs pose des problèmes non négligeables de gestion compliqués par une baisse caractéristique de productivité du travail. Seulement l'Etat étant la principale source d'embauche, il est politiquement et socialement difficile de procéder à des compressions de salaires.

## 2°) Le secteur public et les mutations sociales.

Au moment de l'indépendance, le Sénégal hérite d'une infrastructure administrative mise en place pour gérer un grand ensemble géo. politique : la Fédération de l'A.O.F. Cet appareil bien que lourd

.../...

était strictement administrativiste et n'intervenait presque pas dans la vie économique. Les prises de participation des autorités coloniales, dans la Compagnie des Eaux, d'Electricité, la Société Immobilière du Cap-Vert et les Sociétés Minières comme les phosphates de Taïba et de Thiès, était très symbolique. Les structures organiques, comme les règles de fonctionnement ainsi que les procédés administratifs étaient strictement inspirés du modèle français d'administration.

Face aux nouvelles tâches économiques, sociales et politiques il fallait démembrer l'appareil colonial et jeter les fondements d'une administration de développement c'est à dire capable de créer des unités spécialisées jouissant d'une autonomie statutaire qui leur permet de s'affranchir du pouvoir central pour exécuter des tâches sociales très nettement spécifiées.

Il y a donc là une réelle extension du rôle de l'Etat qui aura en plus de ces fonctions traditionnelles de nouvelles attributions notamment économiques. Dans la recherche systématique de la croissance, et de l'expansion économique, l'Etat doit, comme cela a été affirmé non seulement coordonner les forces en présence mais aussi assumer une bonne part de cette tâche. Ces attributions nouvelles et anciennes seront exercées par une nouvelle élite, ce qui va déjà introduire des mutations sociales d'importance.

En effet, la colonisation avait favorisé, bien que dans des proportions souvent limitées, la formation de théologiens, d'administrateurs subalternes et de quelques littéraires et juristes pour renforcer son pouvoir avec l'indépendance politique les besoins de techniciens, d'ingénieurs, d'économistes, de dirigeants deviennent quasi-

.../...

illimités. Leur recrutement entraîne des modifications dans la base sociale de l'Etat.

A cela s'ajoute le fait que prolifèrent autour des entreprises publiques, et sociétés d'économie mixte, des sociétés partenaires chargées de leur approvisionnement, d'exécuter certains marchés ou de la sous-traitance. Ces sociétés qui prospèrent sous l'aile protectrice du secteur public appartiennent souvent à des éléments de la classe dirigeante et à des cadres en fonction dans la haute administration. Tout se passe comme si l'Etat participait à la création d'une bourgeoisie avec l'organisation du passage du secteur public vers le monde des affaires privées. C'est ainsi que se créent les liens de clientèle qui ont contribué à la liquidation de bon nombre d'entreprises publiques et des détournements de deniers publics et autres corruptions qui se traduisent toujours par des transferts de fonds publics vers des sociétés privées. Un tel processus est à la base de la ruine de certains établissements publics et de la formation d'une nouvelle bourgeoisie issue de l'exercice d'une fonction publique souvent de direction et de responsabilité.

La mutation sociale peut procéder de moyens plus licites par le biais des sur-salaires. Prenons quelques éléments de référence, en 1974, 24 organismes publics (5 E.P.I.C et 19 S.E.M) distribuaient environ 10 milliards de salaires pour un effectif de travailleurs inférieurs à 10.000 alors, que la fonction publique dont l'effectif s'élevait à 35.000 agents payait une masse salariale de 29 milliards. En 1976, seulement 10 établissements distribuent 65 % de la masse salariale du secteur parapublic. En poussant encore plus loin, on peut observer que le salaire moyen annuel dans certaines S.E.M. est le suivant :

.../...

SOCIETES	SALAIRE MOYEN ANNUEL	EFFECTIF PERSONNEL
U.S.B	1.630.000	390
SEIB	1.315.000	442
B.N.D.S	1.295.000	261
TAIBA	1.295.000	1.151
SONADIS	1.225.000	201
TELE-SENEGAL	1.025.000	196

La moyenne de la fonction publique tourne autour de 400.000F. Il faut y ajouter qu'à l'intérieur de chaque SEM l'éventail de salaire entre "cadres de direction" et "simples employés" est trop ouvert et peut aller parfois de 1 à 40.

Tous ces problèmes réapparaissent dans la part extrêmement élevée des frais de personnel dans le bilan des entreprises du secteur public et qui compromettent les possibilités d'autofinancement. Pour s'en convaincre on peut relever les ratios suivants calculés en 1976 pour quelques entreprises publiques :

.../...

Entreprises	Frais personnel/ SUR total des charges	Frais personnel/ Produits d'exploitation
C.F.T.N.D.S.	70 %	222 %
R.C.F.S.	53 %	79 %
O.H.L.M.	45 %	176 %
O.P.T.	60 %	53 %
B.R.T.S.	57 %	340 %

De tels chiffres se passent de tout commentaire. De là on comprend que certains établissements ne peuvent fonctionner en l'absence de subventions. Ceux qui réalisent quelques performances, les recettes sont, pour une part, absorbées par des charges de personnel.

En conséquence, les salaires élevés que les Directeurs des Etablissements publics et parapublics de distribuent, sont un moyen d'élargissement des bases sociales de la bourgeoisie et constituent aussi une source d'inégalité sociale.

La conjugaison de tous ces éléments nous permet de dire que le secteur public et parapublic est un instrument de création d'une classe sociale qui complète et fortifie la bourgeoisie nationale qui est un groupe objectivement contradictoire, hésitante et inconséquente. L'ancien Ministre des Finances Monsieur Babacar BA a fait une déclaration qui corrobore absolument cette tendance, lorsqu'il notait à un conseil

national de l'UPS que "le Parti doit créer une bourgeoisie sur laquelle l'Etat doit s'appuyer dans les situations de conflit social".

Cette déclaration avait le mérite de la clarté. Et toute la politique économique de l'époque était une espèce d'invitation à l'enrichissement. Les fonds publics étaient systématiquement bradés, prêtés à une clientèle politique parfaitement insolubles. La suite est aujourd'hui bien connue : les milliards de la haute conjoncture des phosphates et de l'arachide (1973-74) ont été entièrement dilapidés sans autre forme d'utilisation. Les racines de l'enrichissement illicite sont bien profondes, anciennes et trop ramifiées. Elles seront difficiles à liquider sans saper les fondements mêmes de l'Etat.

A ce niveau/<sup>de</sup> nos investigations, on peut observer que certaines demandes de liquidations du secteur public ne sont pas socialement innocentes car en dernière analyse l'expérience nous montre déjà quelques cas de directeurs de sociétés publiques en difficultés qui souhaitent la liquidation de celles-ci pour monter sur leurs décombres des affaires personnelles.

Il s'agit maintenant d'évaluer les autres résultats du secteur public.

**B) Les résultats financiers du secteur public et parapublic**

Comme nous l'avons montré antérieurement l'action économique de l'Etat s'est véritablement multipliée, amplifiée ; le nombre de sociétés soumises au contrôle public a notablement augmenté depuis 1972 ainsi que le volume des participations.

Le problème est alors d'évaluer les résultats financiers d'ensemble de l'action publique. Il faut dire que cela ne sera nullement aisé par suite de la déficience de l'information statistique. Ce phénomène est souligné par tous les auteurs qui ont tenté d'opérer une analyse financière et qui ont fini par abandonner faute de données faibles sur les ressources propres, la trésorerie l'autofinancement, le niveau d'endettement des entreprises. En tirant les leçons nous serons très modestes quant à la démarche et probablement aux résultats. Il est simplement question de systématiser les données existantes pour faire le point de la situation financière du secteur public et parapublic.

**1°) Le point de départ : les bilans agrégés.**

**a) au niveau des Etablissements Publics Administratifs  
(E.P.A)**

Le bilan agrégé pour les Etablissements publics à caractère administratif a évolué comme suit pour les deux années où l'information est disponible .

.../...

	1975	1976
POSTES DU BILAN	en millions CFA	en millions CFA
Valeurs immobilisées nettes	132	199
Actifs à court terme	759	939
- valeurs d'exploitation	13	11
- valeurs réalisables	126	336
- valeurs disponibles	620	592
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>891</b>	<b>1.138</b>
Situation nette	355	418
Subventions d'équipement	4	10
Dettes à moyen et long terme	65	80
Dettes à court terme	405	328
Comptes financiers	95	184
Bénéfice ou perte	(- 33 )	118
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>891</b>	<b>1.138</b>

Cette catégorie d'organismes publics se prêtent difficilement aux analyses classiques de rentabilité économique et financière. Cependant trois observations peuvent être faites :

1°) que les disponibilités en trésorerie représentent en 1976, 50% de l'actif du bilan ;

2°) qu'entre 1975-1976 la trésorerie a'est sérieusement dégradée ce qui se traduit par un alourdissement des valeurs réalisables donc une aggravation des découverts de trésorerie au niveau de l'Agence Comptable Centrale.

3°) le passage d'une perte de 33 millions à un résultat bénéficiaire de 118 millions ne signifie aucunement une amélioration de la gestion. En effet, ces 118 millions recouvrent simplement une partie des subventions de 1976 et une subvention au titre de gestion antérieure de certains EPA qui avaient enregistré des déficits plus importants que prévus. L'Etat a donc simplement remis l'équilibre en 1976.

.../...

De ces rapides observations, il est possible de tirer quelques enseignements :

- d'abord l'Etat et les divers organes de contrôle (Contrôle financier, Commission de vérification etc) doivent s'atteler à la collecte et à la centralisation des informations chiffrées concernant la gestion des EPA. Le drame des pays sous-développés est la déficience des statistiques qui ne permet pas l'établissement de diagnostic exhaustif précis. Pourtant, le Sénégal devrait pouvoir pallier ces insuffisances car il existe de nombreux services de collectes. Il importe de trouver des formules adéquates collectées et de traitement des données. La situation actuelle ne peut se poursuivre car une politique économique ne saurait s'élaborer sur de creuses et vagues considérations - ou sur des chiffres approximatifs : Les banques de données sont des outils de travail irremplaçables et plus efficaces que les multiples réunions et discours sans grand intérêt.

- ensuite, les cadres et techniques de comptabilisation doivent être revus pour les établissements publics administratifs qui sont spécifiques. La gestion par objectif serait certainement une forme opérante à condition, une fois encore, que l'on ne rentre dans le labyrinthe des longues études et expérimentations dont on ne tire guère les résultats.

b) au niveau des Etablissements Publics à caractère industriel ou commercial (EPIC)

Le bilan agrégé pour les EPIC se présente comme suit en millions de fros CFA pour les années retenues 1975 et 1976 :

Postes du bilan	19 75	1976
Valours immobilisées nettes	38 964	41 705
Actifs à court terme :	94 227	35 254
- valeurs d'exploitation	4 887	793
- valeurs réalisables	63 080	20 841
- valeurs disponibles	26 260	13 620
<b>T O T A L A C T I F</b>	<b>133 191</b>	<b>76 959</b>
Situation nette	43 023	33 803
Subventions d'équipement	1 470	1 422
Dettes à moyen et long terme	11 692	11 909
Dettes à court terme	79 456	23 880
Comptes financiers	1 066	2 484
Bénéfice ou (Perte)	(3 516)	3 481
<b>T O T A L P A S S I F</b>	<b>133 191</b>	<b>76 959</b>

Il faut observer que la très forte diminution des éléments d'actif de 1975 à 1976 (de 131, 191 milliards à 76,959) est due au fait que l'ONCAD n'intervient pas dans le bilan de 1976 et cet office comptait pour environ 66 milliards de fros CFA en 1975.

Ce bilan agrégé appelle à première vue au moins trois remarques :

- la première est propre à une minorisation des immobilisations nettes par suite d'une non comptabilisation de certains biens dévolus aux EPIC. L'objectif visé par les gestionnaires est certainement de comprimer le niveau des amortissements pour mieux faire apparaître des résultats d'exploitation positifs. C'est le cas notamment de trois établissements : la Régie des Chemins de fer, le Port Autonome de Dakar et l'Office des Postes et Télécommunications. Un tel comportement non seulement viole la loi qui exige que les fonds de dotation ne soient pas fixes mais rend difficile voire impossible une évaluation du patrimoine de l'EPIC.

- la seconde remarque concerne l'extrême fragilité de la situation financière caractérisée par une disproportion en faveur des crédits à court terme qui égalent au moins sept fois les dettes à moyen et long terme.

- la troisième remarque a trait à l'apparition d'un bénéfice de 3 481 millions ; il semble que ce résultat ne traduit pas une amélioration de l'efficacité des EPIC mais provient de la situation financière favorable de la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix (CPSP). En effet cet organisme qui accusait une perte de 5 milliards en 1975 a refait son handicap au point de réaliser en 1976 un bénéfice de 1,8 milliard.

Ces remarques, mises à part, il faut maintenant procéder à une évaluation de la rentabilité économique et financière des EPIC à partir des éléments disponibles. Ceux-ci permettent de mesurer certains ratios significatifs de rentabilité.

Ainsi pour la rentabilité économique, elle peut s'apprécier à partir du rapport : Résultat net / total actif.

Cela donnerait pour :

$$- 1975 = 3\,516 / 133\,191 = - 0,026 \text{ soit } - 2,6 \%$$

$$- 1976 = 3\,481 / 76\,959 = 0,045 \text{ soit } 4,5 \%$$

Il devrait avoir au vu de ces résultats une amélioration de la rentabilité économique dans la mesure où le ratio s'apprécie et passe de - 2,6 % à 4,5 %.

Seulement la troisième remarque interdit une telle conclusion positive. Cela veut dire en clair que la rentabilité économique des EPIC est fortement liée, dans cette période à la CPSP, dont les résultats dépendent : du comportement des cours mondiaux, des conditions climatiques, des prix aux producteurs des produits agricoles, des prix de cession de biens de consommation et des prix de revient des produits fabriqués au Sénégal. Les opérations de la Caisse de Stabilisation ont évolué comme suit : en milliards de frs CFA :

	1974/75	1975/76	1976/77
<b>I) RECETTES :</b>	2,7	10,3	16,2
Arachide d'huilerie	0,2	0,7	10,2
Riz	0,3	6,8	3,3
Sucre	1,5	1,4	0,9
Autres recettes	0,7	1,3	2,0
<b>II) DEPENSES :</b>	7,9	8,5	9,5
Subvention huile d'arachide	0,6	-	-
Riz	0,5	0,1	1,1
Sucre	2,6	-	-
Farine de blé	1,3	2,5	-
Programme agricole	2,3	5,3	7,9
Autres dépenses	0,6	0,6	0,5
<b>Solde des opérations</b>	<b>5,2</b>	<b>1,8</b>	<b>6,7</b>

Source : Caisse de Stabilisation

Pour ce qui est maintenant de la rentabilité financière, trois ratios peuvent servir à la mesurer :

- le résultat net / les capitaux propres
- le coefficient d'endettement = total passif/capitaux propres.
- pondération du critère de rentabilité économique.

La première catégorie de ratio traduit l'efficacité financière et se présente comme suit :

- en 1975 : les capitaux propres se montent à la situation nette + subventions d'équipement soit  $43\ 023 + 1\ 470 = 44\ 493$ .

Le ratio devient alors :  $- 3\ 516/44\ 493 = - 0,079$ .

Soit - 7,9 % donc on a perdu 7,9 frcs sur chaque 100 frcs investis.

- en 1976 : on obtiendrait  $3\ 481/35\ 225 = 0,098$

Soit 9,8 % ce qui correspond à un gain net.

La deuxième catégorie de ratio est le coefficient d'endettement qui, comme son nom l'indique, traduirait le poids du crédit par rapport aux éléments du passif. Il est égal à l'ensemble des dettes rapporté au passif total. Ce ratio d'endettement est alors :

- en 1975 =  $91\ 148/133\ 191 = 0,68$  soit 68 %
- en 1976 =  $14\ 393/76\ 959 = 0,18$  soit 18 %.

Ces deux chiffres indiquent une amélioration de l'autonomie financière par suite du départ des EPIC de l'ONCAD lourdement endetté au point d'en avoir définitivement succombé.

On peut évaluer aussi le taux d'endettement qui est le rapport de l'ensemble des dettes sur les capitaux propres.

Il serait de :

- en 1975 :  $91\ 148/44\ 493 = 2,04$  soit 204 %

- en 1976 :  $26\ 364/35\ 225 = 0,74$  soit 74 %

Ces chiffres laissent apparaître un niveau d'endettement absolument particulier en 1975 avec des dettes qui représentent 2 fois les capitaux propres.

En 1976, le rapport est amélioré, ce qui traduit un assainissement financier. Les plus importants débiteurs des EPIC sont la RCPS, l'ONGAD et la CPSP. En revanche, d'autres ont toujours enregistré des créances dont les plus importantes sont celles inscrites sur le compte Etat. Ces créances ont évolué comme suit à titre de simple illustration.

tablis. créanciers	1975/76	1976/77	1979/80	Total de 1975 à 80
OPT	302 875	3 127 30	13 327 063	34 396 528
SAED	14 082 500	-	560 520 000	592 802 500
I.T.A.	-	-	2 020 090	2 928 490
M.S.A.D.	1 044 000	-	18 477 250	43 179 833
CEREPQ	5 165 980	15 257 769	153 354 940	295 112 602
APS	377 000	1 450 750	3 589 740	10 873 005
<b>Total des EPIC</b>	<b>20 972 355</b>	<b>19 829 820</b>	<b>751 277 083</b>	<b>979 292 958</b>

Source : Centre des Etablissements Publics.

Ces chiffres bien que partiels restent très significatifs de l'importance de l'endettement de l'Etat vis-à-vis de certains EPIC.

Ce développement des créances de l'Etat complique la situation financière de certaines entreprises publiques. Il faudra revenir sur la question.

c) Les sociétés d'économie mixte (S.E.M.)

En 1976, le contrôle d'Etat relevait une participation nominale de l'Etat d'un montant de 25 milliards répartis entre 150 sociétés d'économie mixte. Le portefeuille public correspond à environ 56 % du capital social des SEM et se compose :

- de participations directes d'un montant de 20,600 milliards (soit 82 % des participations de l'Etat) ;
- de participations indirectes de 4,300 milliards réalisées pour l'essentiel par la BNDS, l'USB, la SOFESEDIT et la SONEPI.

Cependant, le portefeuille est très concentré puisqu'en 1978, les 88 % étaient principalement répartis entre 53 entreprises les 12 % restant sont affectés à environ plus de 90 SEM.

Le bilan agrégé des SEM majoritaires se présente comme suit en millions :

Postes du bilan	1975	1976
Valeurs immobilisées nettes	44 043	38 230
Valeurs d'exploitation	11 047	15 279
Valeurs réalisables	71 607	103 924
Valeurs disponibles	5 224	12 660
Actifs à court terme	87 878	131 863
<b>Total actif</b>	<b>131 921</b>	<b>170 093</b>
Situation nette	19 397	26 815
Dettes à moyen et long termes	31 180	31 482
Dettes à court terme	63 718	99 581
Comptes financiers	8 966	8 698
Bénéfice ou (perte)	8 660	3 517
<b>Total passif</b>	<b>131 921</b>	<b>170 093</b>

Ces chiffres laissent apparaître d'une part, que le bilan des SEM n'est pas très liquide par suite de la faiblesse des valeurs disponibles (3,9 % de l'actif) et d'autre part, que les dettes à court terme sont trop importantes.

Le ratio de rentabilité économique est

- pour 1975 de  $8\,660/131\,921 = 0,065$  soit 6,5 %

- pour 1976 de  $3\,517/170\,093 = 0,020$  soit 2,0 %

On peut tout de suite observer une baisse de rentabilité dû certainement pour une bonne part aux contre performances des

sociétés de phosphates accusant des moins values d'environ 2 600 millions. La rentabilité aurait été encore moins bonne si la SONACOS n'avait réalisé en 1976 un bénéfice de 3 500 millions.

Quant à la rentabilité financière, elle serait

- en 1975 de  $8\ 660/19\ 397 = 0,442$  soit 44,20 %

- en 1976 de  $3\ 517/26\ 517 = 0,126$  soit 12,60 %

donc en 1975, la rentabilité financière était assez bonne puisque l'on tirait 44,20 Frcs pour un investissement de 100 frcs.

Pour ce qui est de la structure financière, les ratios d'endettement seraient de 71,9 % ( $94\ 898/131\ 721$ ) en 1975 et de 77 % en 1976 et les taux d'endettement seraient égaux à 48 % pour chacune des deux années.

De cette rapide évaluation des SEM, on peut tirer quelques conclusions provisoires :-

- d'abord, dans les SEM trois sociétés ont un poids considérable, la SONACOS, les deux Sociétés de Phosphates de Taïba et de Thiès. Ces dernières sont fortement reliées aux relations économiques internationales. Ainsi l'efficience d'ensemble des SEM est fonction du double comportement de la demande et des cours mondiaux ;

- ensuite, les SEM ont une rentabilité économique et financière positive ce qui les place en situation de contribuer au développement économique et social de la nation et aussi

d'être une formule meilleure que celle des EPA et EPIC. Ces derniers sont déficitaires et survivent grâce aux subventions de l'Etat ;

- enfin cette efficacité doit être expliquée pour mieux appréhender, dans les développements à venir, les actions restructuratrices et correctrices de l'intervention publique. Certains auteurs insistent sur la réussite des SEM par rapport aux EPA et EPIC et qui proviendrait des facteurs suivants :

- un choix efficient de domaine d'intervention ; les SEM s'intéressent à des activités rentabilisables à cause de l'existence d'un réseau de distribution, de commercialisation, d'un système de crédit, pouvant contribuer au financement des opérations productives d'une infrastructure d'ensemble adéquate au plan matériel et administratif et d'un marché de facteurs de production ;

- la présence d'agents privés nationaux ou internationaux guidés exclusivement par la recherche systématique de profit ;

- l'organisation de la gestion en fonction de cet objectif de profit ce qui exclut la fonctionnalisation paralysante et coûteuse et l'installation de structures souples et fonctionnelles.

Il importe de nuancer cette opinion concernant des performances des SEM. Les analyses réalisées par la Commission de vérification vont largement dans cette direction. Ainsi dans les SEM majoritaires, la rentabilité du capital investi est le suivant :

Postes de bilan en milliards	1974	1975	1976
Capital social	16,5	19,2	29,7
Bénéfice agrégé des 74 entreprises publiques	8,3	7,7	3,5
Rentabilité du capital investi dans les S.E.M.	+ 50,5 %	+ 40,1	+ 11,8
dont Taiba	+163 %	+ 161 %	+ 33 %

Ce tableau révèle une chute permanente de la rentabilité financière. D'ailleurs, si on exclut les "bonnes sociétés" comme la SONACOS, la CSPT et la SSPT, on arriverait à cette situation :

	1974	1975	1976
Capital social en milliards	11,5	14,2	15,7
Pertes nettes agrégées	0,02	0,5	2,3
Rentabilité du capital investi	-	- 3,5 %	- 14,5

Dès lors, il apparaît que le secteur des SEM majoritaires accuse un déficit général qui va en s'aggravant. Certaines connaîtront des faillites retentissantes et seront liquidées (SOSAP, SENAM, BUD-SENEGAL, SONAFOR) et d'autres survivent par des artifices financiers, c'est-à-dire des subventions directes ou déguisées. C'est le cas de la SERAS, de la SAPROZI, de la SOFIDAK et de certaines sociétés hôtelières.

En conséquence, une évaluation globale des SEM n'a absolument aucun sens par suite des situations de rentabilité fort différentes. Dans le secteur (150 entreprises) 8 sociétés (CSP Taïba, la LONASE, la SEIB, la SENELEC, la CSAR, la SODEFITEX, la SSP Thiès et la SONACOS) ont avec plus de régularité distribué des dividendes qui ont été de 13 milliards en 1976 et 6 milliards sont allés à l'Etat (Taïba a distribué à elle seule 11 milliards et la SONACOS 400 millions).

A ce niveau de l'analyse du secteur public quelques observations générales peuvent être formulées et qui seront importantes pour la partie pratique de cette réflexion.

1°) Sur la rentabilité économique et financière par grand secteur d'activité.

Les bilans cumulés par secteurs se présentent de la façon suivante en 1976, ONCAD exclus et en millions :

	Servi- ces	Indus- trie	Etabl. finan- ciers	Divers	Agri- cult.	Com- merce	Bati- ment & T.P.	Total	%
immobilisées nettes	35 803	11 358	4 085	909	4 786	9 095	14 092	80 127	32,0
d'exploitation	1 743	10 048	-	17	2 834	932	509	16 083	6,4
réalisables	15 839	12 210	77 304	2 413	13 215	1 465	2 595	125 040	50,0
disponibles	10 442	4 621	3 508	6 112	1 409	49	712	26 853	11,0
<b>Total Actif</b>	<b>63 828</b>	<b>38 237</b>	<b>84 897</b>	<b>9 451</b>	<b>22 244</b>	<b>11 541</b>	<b>17 907</b>	<b>248 103</b>	<b>100</b>
Situations nettes	19 343	13 550	3 589	5 416	1 711	8 578	8 975	60 964	24,4
abv. équipement	1 090	-	-	-	342	-	-	1 432	0,5
ettes à Moy. et g. terme	20 532	3 583	10 951	5	1 807	817	5 776	43 471	17,4
ettes à court ter.	21 097	14 374	68 123	2 001	14 450	1 301	2 427	123 773	50,0
omptes financiers	2 509	1 208	2 052	39	4 753	188	597	11 346	4,3
néfice (Perte)	(747)	5 722	182	1 990	(819)	657	132	7 117	3,4
<b>Total Passif</b>	<b>63 828</b>	<b>38 237</b>	<b>84 897</b>	<b>9 451</b>	<b>22 244</b>	<b>11 541</b>	<b>17 907</b>	<b>248 103</b>	<b>100</b>
<b>total des Bilans</b>	<b>25,7</b>	<b>15,4</b>	<b>34,2</b>	<b>3,8</b>	<b>9,0</b>	<b>4,6</b>	<b>7,3</b>	<b>100</b>	

De ces bilans cumulés, il est calculé les ratios sectoriels de rentabilité économique et financière :

Secteur d'activité	Ratio de rentabilité économique	Ratio de rentabilité financière
Industrie	14,9 %	42,8 %
Etablissements financiers	0,2 %	5 %
Sous-secteur des services	- 1,1 %	- 3,6 %
Agriculture	- 3,6 %	39,8 %

Ce tableau est très expressive du point de vue de la stricte efficacité de l'utilisation des ressources publiques en capital. Ce classement est autre comparé à l'importance du poids des bilans sectoriels qui est :

- pour les établissements financiers :	84 897 millions,
- pour les services	: 63 828 "
- pour l'industrie	: 38 237 "
- pour l'agriculture	: 22 244 "

Donc l'industrie bien qu'étant encore une activité réduite a de bons taux de rentabilité, c'est cela qui explique qu'elle continue d'être un secteur qui a échappé pour une bonne part aux privés nationaux et à l'Etat.

L'agriculture et les services connaissent en revanche des pertes volumineuses, qu'il faut expliquer plus en profondeur car ces secteurs sont vitaux dans la stratégie de développement et l'inefficience de l'utilisation de ressources rares ne saurait restée sans interrogation et sans solution. Pour l'agriculture, les pouvoirs publics justement payent des erreurs d'orientation et d'options structurelles qui se sont cristallisées dans le monstre de "l'ONCAD", et d'organismes similaires qui ont été et seront jusqu'à leur disparition fatale des gouffres pour les ressources publiques. Nous reviendrons plus en profondeur sur la question et sur celle du secteur des services où la SONADIS moribonde occupe une place centrale.

Quant aux établissements financiers, il ne semble pas avoir leur efficacité se matérialisant par leur faible taux de rentabilité économique et financière. Le poids de l'Etat et de ses unités économiques de plus en plus insolvables est en partie responsable des modestes performances d'un système bancaire parfois réduit à des fonctions à la limite sociale. Par ailleurs, les établissements publics ont dû payer des ardoises lourdes à l'occasion des faillites de grosses entreprises publiques comme la SOSAP, BUD et autres. Dans le classement des secteurs selon les bénéfices réalisés, les établissements financiers sont en 4<sup>e</sup> position avec un montant de 182 millions et sont devancés par le secteur industriel (5 722 millions), les divers (1 990 millions), le commerce (657 millions).

2°) La structure financière des organismes considérés  
mérite une attention particulière

Elle est caractérisée par un niveau d'endettement excessif à telle enseigne que le secteur public et parapublic est une montagne de dettes = 43,5 milliards à long terme et environ 124 milliards à court terme. Si l'on y ajoutait ce monstre endetté qu'était l'ONCAD, on aboutirait à un volume encore plus important et plus inquiétant. Si l'efficacité économique était effective par suite d'existence d'opérations productives susceptibles de créer

des surplus substantiels, le poids de l'endettement n'aurait pas soulevé des soucis particuliers. Mais il n'en est rien car les ressources publiques sont investies dans des secteurs improductifs avec des formes de gestion particulièrement mauvaises. Cette dévalorisation est largement préjudiciable à l'ensemble de l'économie. L'Etat est dans l'obligation de trouver des fonds pour combler les déficits de ses unités économiques. Il finit par avoir le même comportement que ses citoyens en faisant usage du "système du bouki" consistant à liquider une dette par une autre. La chaîne peut se poursuivre tant que l'on entame pas sa crédibilité, que l'on inspire permanentement confiance et qu'un potentiel illimité de crédit existe toujours quelque part. L'inexistence de telles fonctions pose problème, quand on ne dispose pas de surplus pour le remboursement des dettes.

Cette analyse des bilans agrégés permet d'avoir une vision globale, elle doit être complétée par une évaluation des comptes d'exploitation sectorielle :

Cette étude des chiffres doit permettre d'une part de mieux cerner le poids de certaines entreprises publiques dans l'ensemble du secteur et d'autre part d'apporter des précisions complémentaires sur la rentabilité des fonds propres surtout pour certaines unités de nature particulière comme les EPIC.

Le chiffre d'affaires de l'échantillon de 66 entreprises publiques retenues par la commission de vérification a évolué comme suit :

.../...

SECTEURS	ECHANTILLON	CHIFFRE D'AFFAIRES EN MILLIARDS			
		1974	1975	1976	% EN 1976
Agriculture	13	76	74,3	113,4	47
Industrie	12	30	29	81,1	34,2
Services	28	19,7	24,3	22,9	9,7
Commerce	2	6,3	8,5	9,1	4
B.T.P	4	2	3,1	2,7	1,1
Ets Financiers	4	2,7	4,9	7,8	3,5
Divers	3	0,4	0,3	0,1	0,5
	66	137,1	144,4	237,1	100

Source = Rapport de synthèse de la Commission de vérification.

En allant dans le détail, à l'exclusion de l'ONCAD dont le chiffre d'affaires se montait à 93 milliards, les 10 premières sociétés publiques selon le chiffre d'affaires sont :

- SONACOS	avec	60	milliards de Frs,
- CPSP	"-	11,4	"- "
- Taiba	"-	11,3	"- "
- Senelec	"-	9,4	"- "
- Sonadis	"-	7,3	"- "
- Sodefitex	"-	5	"- "
- SEIB	"-	4,3	"- "
- SERAS	"-"	3,7	"- "
- RCFS	"-	3,3	"- "

En 1976, vingt deux (22) entreprises du secteur parapublic réalisaient un milliard de C.A.

IV) Le secteur para-public dans le développement économique  
et social.

En nous situant au strict plan de l'analyse financière, on s'est aperçu que le secteur public et parapublic présente de graves lacunes et des insuffisances notoires sur le plan des réalisations financières : accroissement de l'endettement, augmentation des subventions publiques d'équipement et d'exploitation. Ces trop faibles performances sont-elles suffisantes pour imposer une liquidation du secteur public ou tout au moins ses unités les plus déficientes ?

Où alors existe-t-il des avantages ou résultats non directement quantifiables et qui contribuent à la rentabilité économique et financières d'autres entreprises notamment privées. Dans ce dernier cas, la dévalorisation du capital public devient une condition de valorisation du capital privé que celui-ci voit national ou étranger. Il nous faut alors réévaluer plus concrètement les fonctions économiques imparties au secteur public et quantifier ses relations les plus diverses avec le secteur privé. Seul ce travail devrait nous permettre de mieux apprécier l'apport net de l'action publique pour l'ensemble de l'économie nationale.

Il a été souligné que dans la stratégie de développement économique et social que les orientations qui ont guidé l'intervention économique de l'Etat sont de quatre ordres :

- 1°) - une socialisation progressive de la production agricole et une amélioration des formes communautaires d'organisation et de travail ;
- 2°) - un contrôle systématique des secteurs clés de l'économie nationale pour disposer d'instrument d'action et d'orientation du procès de production interne ;
- 3°) - une maîtrise des richesses nationales du sol (arachide) et du sous-sol (phosphates) ;
- 4°) - ne pas donner les moyens à tout instant de suppléer aux carences et déficiences de l'initiative privée.

Ce sont ces orientations qui ont été à la base de la constitution de ce vaste ensemble d'entreprises publiques dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. En conséquence, leurs résultats ne sauraient être appréciés exclusivement selon des critères de rentabilité financière et en dehors des objectifs et missions qu'elles doivent accomplir. Dès lors, il importe de tenter une évaluation de l'impact du secteur public par un critère comme celui dégagé par A.O. Hirschman portant sur la

maximisation des effets induits. Partant de l'idée que l'absence ou la faiblesse des liaisons en amont et aval est caractéristique des économies sous-développées, l'un des problèmes importants du développement pourrait être le choix de secteurs susceptible de contribuer à la maximisation de ces effets de liaison. C'est dans une telle optique de rentabilité globale qu'il faut maintenant s'orienter pour savoir si, en dernière instance, le secteur public produit les effets économiques attendus. Nous procéderons pour ce faire d'abord à une analyse sectorielle des résultats économiques et ensuite à une évaluation d'ensemble de l'apport du secteur à l'expansion économique. On sera alors beaucoup mieux armé pour exhumer tous les problèmes que l'intervention publique soulève et les solutions qu'ils imposent.

A) Analyse sectorielle des résultats économiques effectifs du secteur public et parapublic

Notre souci, en procédant à cette analyse sectorielle, est de nous effrayer méthodologiquement la possibilité de descendre à l'échelle micro-économique pour mieux cerner les problèmes. Ainsi on étudiera les acquis et insuffisances des unités publiques de l'agriculture, de l'industrie et du tertiaire. En toute

Logique cette partie de notre réflexion sera déséquilibrée par rapport au reste car c'est-à-ce niveau que les problèmes se posent et que les solutions également s'appliquent. C'est donc là la seule explication de la disproportionnalité.

### 1. Au niveau de l'agriculture

L'agriculture occupe dans les écrits des théoriciens de la voie sénégalaise au socialisme une place prépondérante - Mamadou de/Dia à Léopold Sédar Senghor. C'est surtout Mamadou Dia, ancien Président du Conseil du Gouvernement qui a le mieux défini le concept de socialisme sénégalais qui est "un moyen d'arriver au plein développement. Un moyen privilégié et sans doute le seul qui puisse parfaitement se plier aux exigences de l'Afrique". Le socialisme ajoute-t-il est une méthode d'appréciation et de compréhension des réalités sociales et plus particulièrement économiques. Comme tel, il est scientifique et loin d'être l'apanage d'une idéologie déterminée".

Sa construction pour le Président Mamadou Dia, devrait passer par deux étapes : la première consisterait à l'étude scientifique de l'ensemble de nos réalités économiques, sociales, humaines devant aboutir logiquement à l'élaboration d'un plan de développement et la seconde serait celle de l'introduction de la révolution qui sera à la fois une réforme des structures

économico-administratives conformément aux dispositions du plan et une conversion des mentalités.

Le Président Dia est bel et bien le concepteur des structures de développement agricole. Les avatars de l'histoire politique ne lui ont pas permis de passer de la première étape de conceptualisation à la seconde de concrétisation et de réalisation de la révolution.

En janvier 1960 fut lancé un très vaste mouvement de restructuration et d'installation de nouveaux organismes publics ayant vocation à liquider systématiquement et définitivement le système d'économie de traite et à créer les conditions les meilleures pour la promotion du développement économique et social : mouvement coopératif, Banque sénégalaise de développement, Office de Commercialisation agricole, Centres Régionaux d'Assistance pour le développement et Centres d'Expansion Rurale.

Ces structures et organismes n'ont jamais été acceptés comme des éléments figés qui s'imposent au monde rural comme des fétiches mais ils demeuraient des instruments qui devaient évoluer dans la recherche d'une meilleure efficacité. Le Président en socialiste lucide et clairvoyant observe que "ce dont nous avons besoin ce sont des idées vivantes permettant d'agir sur un monde vivant pour le transformer dans le sens de l'homme devenant plus humain".

Les organismes coopératifs créés par le décret 60.177 du 20 Mai 1960 sont les mandataires à titre non lucratif de leurs membres pour exercer certaines fonctions économiques répondant à des besoins communs de ceux-ci notamment :

- amélioration de la commercialisation et de l'approvisionnement ;
- accroissement, par l'octroi de la garantie caennaise des membres des possibilités de financement de la B.S.D. ;
- constitution d'unités de base pour faciliter la mise en oeuvre des programmes d'action en milieu rural et le contrôle de ces programmes.

L'office de Commercialisation Agricole (OCA) créée par la loi 60.012 du 13 Janvier 1960 était un organisme d'Etat chargé :

- d'intervenir dans les différents circuits de commercialisation des produits agricoles ;
- d'améliorer les conditions d'importation et de distribution des produits et équipements nécessaires à l'agriculture.

Les Centre Régionaux d'Assistance pour le Développement (CRAD) issus de la loi 60.013 du 13 janvier 1960 s'étaient substitués aux sociétés de prévoyance (SP) et aux sociétés mutuelles de développement rural (SMDR). Leurs rôles qui s'exerçaient au niveau de la région administrative étaient de :

- contribuer à la commercialisation des produits locaux ;
- d'améliorer et d'assurer la distribution des produits et équipements nécessaires aux agriculteurs et aux coopérateurs ;
- être l'instrument de réalisation du plan national de développement agricole ;
- assister les coopératives en matière de gestion financière ;
- assurer les prestations de services nécessaires à la réalisation des aménagements et travaux agricoles ;
- servir d'instrument technique dans la distribution et le recouvrement des crédits accordés aux coopératives.

Les Centres d'Expansion Rurale (CER) créés par la loi 60-014 du 13 Janvier 1960 sont constitués par des équipes polyvalentes d'animateurs et de vulgarisateurs et sont chargés :

- de vulgariser les techniques d'exploitation et de production pour la mise en valeur des terres, des forêts, du cheptel et de toutes autres ressources naturelles ;
- de susciter dans les populations rurales un esprit communautaire et un souci des responsabilités qui leur permettent dans l'avenir de participer pleinement à l'organisation et au fonctionnement des communautés rurales et des coopératives villageoises ;
- de créer une ambiance, sociale de progrès par la formation d'équipes locales pouvant assurer la gestion de leurs propres affaires et apporter elles-mêmes des solutions à tous les problèmes locaux ;
- de favoriser la promotion économique et humaine de chacun des membres composant la communauté paysanne.

L'organe de financement était alors la Banque Sénégalaise de Développement (B.S.D) créée par la loi 60-011 du 13 Janvier 1960 avec comme objectifs de :

- gérer une caisse d'investissements alimentaires par des fonds provenant du budget sénégalais d'équipement, soit d'organismes nationaux ;
- constituer un crédit national polyvalent pouvant emprunter, mobiliser des effets par voie de reescompte et collecter l'épargne publique ou privée déposée dans des organismes publics.

A ce titre, la B.S.D remplace la Caisse Centrale de Crédit Agricole Mutuel dont l'actif net lui est dévolu de facto.

.../...

Ces organismes étaient appelés à élaborer et à gérer la politique agraire. Leur action sera de plus en plus complétée par des entreprises publiques qui seront créées comme

- la Société Industrielle Sénégalaise de Construction Mécanique et de Matériel Agricole (SISCOMA) en 1961 ;
- la Société Industrielle d'Engrais du Sénégal (SIES) en 1962 ;
- la Société d'Approvisionnement en Produits Laitiers (SAPROLAIT) en 1962 ;
- la Société Sénégalaise d'Armement de la Pêche (SOSAP) en 1962 ;
- la Société d'Exploitation des Ressources Animales du Sénégal (SERAS) en 1962 ;
- la Société des Frigorifiques du Sénégal (SOFRIGAL) en 1963 ;
- la Société de Développement Agricole et Industrielle de la Casamance (SODAICA) en 1963 ;
- la Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta (SAED) en 1965 ;
- le Complexe Artisanal de Pêche et de Conserveries (COMAPECHE) en 1966 ;
- la Société de Développement et de Vulgarisation (SODEVA) en 1968 ;

Toutes ces entreprises publiques avaient des fonctions spécifiées et devaient contribuer, selon leur nature à la réalisation du programme de développement agraire défini par Mamadou DIA qui devait quitter le pouvoir en 1962 à la suite de divergences profondes avec le Président Leopold S. SENGHOR sur les orientations de la politique économique et sociale, la conduite des affaires publiques, les conditions de réalisation de la voie sénégalaise vers le socialisme, la

.../...

place et le poids du secteur public en pleine constitution, le statut effectif du secteur privé surtout étranger.

La défaite du Président DIA dans cette confrontation politique va sonner le glas de l'aile marchante du parti au pouvoir. La fraction victorieuse qui est en réalité la plus conservatrice essaie de continuer les orientations déjà tracées mais sans un soubassement théorique cohérent et conséquent. Les technocrates battent de l'aile et poussent l'Etat vers l'exercice de fonctions économiques excessives moins pour des motifs de construction d'une voie originale de développement que pour contrôler à leur profit des secteurs. Ils finiront par s'imposer comme délégués de l'Etat; pour l'accomplissement des tâches économiques.

A partir de 1969, et singulièrement pendant la période 1971-76, le contexte idéologique qui prévalait pendant les premières années de l'indépendance est quelque peu modifié. Il s'agit dans les nouvelles orientations prises après les années de grave crise économique, politique et sociale (1968-1969-1970) de modifier les attitudes des nationaux dans la vie économique, de les entraîner à la gestion des entreprises privées et publiques. Un tournant important dans la vie économique et politique du pays.

Le Président Senghor s'en explique ainsi devant le Conseil Economique et Social en 1977. "Deux préoccupations affirme-t-il ont présidé à la constitution du secteur public et parapublic. La première c'est c'est le pragmatisme, nous ne nous sommes pas situés et nous ne situons pas dans une perspective d'extension systématique du secteur public.

.../...

Notre seconde préoccupation est de donner à ce secteur public des méthodes de gestion cohérente. En ce sens, la formule de l'économie mixte qui garantit la maîtrise de la collectivité sur l'économie et associe les partenaires privés, paraît la mieux adaptée aux grandes entreprises modernes.

Sur cette base le Président considère que pour l'avenir trois principes doivent guider l'action gouvernementale à savoir :

- 1°) qu'il n'y a pas lieu de poursuivre l'extension notable du secteur public ;
- 2°) la priorité doit être accordée à l'amélioration de la gestion du secteur public ;
- 3°) le secteur privé doit, non seulement conserver la place qu'il occupe dans notre économie, mais aussi la conforter en participant plus activement au développement.

Les deux premiers principes n'ont jamais connu de début sérieux d'application. La nouvelle élite du pouvoir a non seulement démultiplié les entreprises publiques mais sa gestion est restée extrêmement obscure avec des scandales quotidiens de détournements de deniers publics, de corruption et de spéculations toujours aux préjudices de l'Etat. Le secteur privé est préservé avec des relations plus étroites mais inégales

Dans cette période fut créé l'ONCAD. En 1971-72 fut réalisée la fusion de l'OCAS et de l'ONCAD qui a été précédée par une mission démesurément coûteuse de réorganisation confiée à une Société Etrangère Ital Consult. L'Office dans les nouvelles orientations aura pour mission l'exercice des activités suivantes :

.../...

- assistance et promotion du monde rural par l'intermédiaire de la Direction de la coopération pour réaliser l'équipement des producteurs et la fourniture des facteurs de production ;
- organisation de la commercialisation des principaux produits agricoles.
- gestion du capital semencier.

A côté de l'ONCAD, d'autres sociétés publiques ont été constituées dans le secteur agro-industriel :

- la Société des Conserveries Alimentaires du Sénégal (SOCAS) en 1970 ;
- la Société Africaine de Commercialisation des Produits de la Mer (SAFCOP) en 1971 ;
- la Société des Terres Neuves (STN) en 1971 ;
- BUD - Sénégal en 1972 ;
- la Société de Développement Agricole et Industriel (SODAGRI) en 1973 ;
- la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix (CPSP) en 1973 ;
- la Société Nationale des Frigorifiques (SONAFRIG) en 1973 ;
- la Société Frigorifique du Nord (SOFRINORD) en 1974 ;
- la Société de Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX) en 1974 ;
- la Société Nationale de la Tomate Industrielle (SNTI) en 1975 ;
- la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS) en 1975 ;
- la Société pour la Mise en Valeur de la Casamance (SOMIVAC) en 1976 ;

.../...

- l'Institut National du Développement Rural (INDR) en 1971.

Au total si en 1960, l'agriculture occupait 80 à 85 % de la population active et fournissait 35 % environ de la PIB, en 1977, malgré une baisse de ces deux indices, elle continue d'occuper dans l'économie une place prépondérante.

Cette importance justifie la définition et l'exécution d'une politique agricole qui s'articule autour :

- d'une intervention publique systématique diversifiée et multi-forme visant à la mise en place d'organismes et entreprises ayant vocation d'exécuter des projets régionaux de développement agricole ;
- de la maîtrise totale des circuits de distribution, de commercialisation des principaux produits et facteurs modernes de production agricoles ;
- de l'encadrement du monde rural en vue de lever les pesanteurs et contraintes qui font obstacle à une élévation de la productivité du travail ;

Cette politique agricole ainsi définie doit être analysée à un double plan :

- celui des moyens financiers mis en oeuvre ;
- et celui des résultats obtenus au regard des moyens mobilisés.

1°) Les moyens financiers mobilisés par l'Etat pour l'accomplissement de la politique agricole.

Cette action financière publique peut revêtir deux formes :

- la première est directe et consiste soit à la création ou la prise de participation dans des entreprises opérant en milieu rural

.../...

soit à l'octroi de subventions à ces entreprises ;

- la seconde est indirecte et elle est exercée par des entreprises publiques.

a) Les interventions financières publiques directes.

Les actions directes sont financées par le budget d'investissement. Par un recouplement des budgets regroupés dans les divers plans nous pouvons confectionner le tableau suivant des investissements réalisés au plan macroéconomique dans l'agriculture sénégalaise en milliards =

	1 <sup>er</sup> Plan	2 <sup>e</sup> Plan	3 <sup>e</sup> Plan	4 <sup>e</sup> Plan	5 <sup>e</sup> Plan
Investissements	1961-65	1965-69	1969-73	1973-1977	1977-81
Secteur rural	2,444	2,474	3,193	5,273	2,635
Invest. total	15,369	16,987	15,975	71,792	44,200
En % du total	16,9	14,5	19,9	7,3	5,9

De ce tableau, on peut tirer quelques enseignements :

1°) de 1963 à 1980, les investissements publics dans le secteur de la production rurale n'ont pas subi des augmentations appréciables malgré des déclarations insistantes présentant l'agriculture comme le secteur prioritaire. Les investissements cumulés qui s'élèvent, au cours des cinq plans à 16,024 milliards et qui représentent seulement 10% des investissements globaux (164,325 milliards) n'indiquent pas que l'Etat ait utilisé ses ressources propres prioritairement aux activités agricoles.

.../...

2°) en valeur relative les ressources financières publiques ont baissé au cours des deux derniers plans.

Donc à l'échelle macro économique les déclarations d'intention en faveur des activités agricoles ne sont pas suivies concrètement par des investissements publics amples et massifs. L'Etat est resté bien en deça de ses proclamations pour un secteur qui a jamais intéressé systématiquement le capital privé colonial et post colonial.

Il nous faut maintenant descendre au niveau micro économique pour mieux situer et apprécier l'action publique, mais également dégager les formes de gestion et les résultats des entreprises intervenant dans le secteur rural. Sans doute, il sera parfaitement impossible d'analyser individuellement toutes les unités économiques, en conséquence on s'intéressera aux sociétés de grande dimension à partir de leurs solides caractéristiques.

On distinguera 4 catégories de Sociétés

- spécifiquement agricoles,
- agro-industrielles,
- commerciales et de services
- financiers.

Dans la première catégorie on retiendra un échantillon de 8 sociétés les plus importantes :

- la SAED avec un fonds de dotation de 4.519.000.000
- la SODEFITEX avec un capital de 750.000.000
- la SOMIVAC avec un fonds de dotation 541.900.000
- l'ISRA avec un fonds de dotation 411.107.000
- la SEBAS avec un capital de 198.430.000
- la SODAGRI avec un capital de 120.000.000

- la SODEVA avec un capital de 100.000.000
- la STN avec un fonds de dotation 35.000.000

En retenant les soldes caractéristiques que sont :

- le chiffre d'affaires
- la valeur ajoutée
- les frais personnel
- le résultat net
- la subvention d'exploitation en milliers, on obtient pour l'échantillon retenu. et pour 1977/1978.

	SAED	SODEFITEX	SOMIVAC	ISRA	SERAS	SODAGRI	SOEVA.
				(1978)			
Chiffres d'Affaires	1.008.822	5.364.546	159.679	194.410	658.878	92.578	100.233
Valeur ajoutée	87.104	563.839	196.041	301.544	250.866	24.272	530.117
Frais Personnel	672.306	847.090	270.770			13.400	1.064.000
Résultat Net	955.766	36.282	56.169	5.837	128.486	2.559	13.077
Subvention d'expl.	140.000	250.061	425.661	11.241.889			

Ce tableau bien qu'incomplet révèle déjà d'une part l'importance des frais de personnel et des subventions d'exploitations. Pour les frais de personnel, ils sont excessifs et servent à l'entretien d'une très lourde bureaucratie si bien que des ressources qui auraient dû être concrètement consacrées aux transformations du monde rural vont permettre l'entretien d'un personnel pléthorique.

Une société comme la SODEVA redistribue sous forme de salaires les 3/4 de la subvention d'exploitation. Ces frais de personnel ont représenté en 1977/78, 58 % des charges d'exploitation et reconnaît aujourd'hui que le personnel entretenu à grands frais est pléthorique et inefficace en égard à la faiblesse de la qualification professionnelle.

Cette situation est identique pour la SODAGRI où les frais de personnel sont passés de 15,400 millions en 1977/78 à 95,196 millions en 1979/80 alors que le chiffre d'affaires dans la même période passait de 61 à 160 millions.

L'ONCAD offrait cet exemple d'une entreprise servant de "plan-que" pour une clientèle politique on avait abouti à des effectifs qui sortent quantitativement de l'ordinaire et un coût du personnel dont l'accroissement rapide est sans commune mesure avec le volume de la campagne arachidière. On était arrivé selon un document du Club Nation et Développement à une crise d'autorité. "Le recrutement est laissé à la discrétion du Directeur, et, est soumis à de multiples recommandations et pressions. On trouve ainsi, à certains postes, des agents n'ayant pas les compétences requises. Par le système des protections, les responsables d'unités sont obligés d'accepter des personnes dites "intouchables" sur lesquelles ils ne peuvent exercer aucune autorité". Il arrive, tout normalement dans des situations de ce type, une pléthore de personnel non qualifié et un manque de personnel hautement qualifié dont l'entreprise a justement besoin.

En ce qui concerne les subventions d'exploitation, elles se généralisent à toutes les sociétés spécifiquement agricoles. Ainsi, pour une participation de l'Etat d'environ 7 milliards, les subventions versées durant les trois derniers exercices (1977, 1978, et 1979) se sont

.../...

élevées à 7,6 milliards. Pour l'ensemble constitué par les 8 établissements publics (SAED, SODESP, ISRA, SONAR, SOMIVAC, STN, ITA et INDR) et les 6 sociétés d'économie mixte on obtient une subvention totale de 11,15 milliards.

Il ne faut donc pas se méprendre sur la signification exacte des résultats bénéficiaires inscrits au bilan de ces sociétés. Ils n'ont aucune signification de rentabilité économique car ils représentent, souvent, une surestimation de la subvention par rapport aux charges de l'entreprise.

Ces subventions, au total, constituent bien des fois une récompense pour mauvaise gestion. Comme l'affirme le Rapport sur le secteur agricole du Contrôle Financier "un Directeur astucieux obtiendra toujours une subvention suffisante pour couvrir amplement son déficit de gestion. Son personnel et lui-même seront donc éligibles pour des primes de rendement dont la signification peut-être remise en cause". Cette appréciation est tout compte fait bien courtoise pour dire que le recours aux subventions d'exploitation couvre les mauvaises gestions.

Au total, les sociétés agricoles méritent elles qu'on leur consacre autant de ressources financières. La réponse, en dehors de la SODEFITEX, serait négative. La culture du coton depuis 1974 est confiée à la SODEFITEX à la place de la CFDT, elle devient en conséquence une des sociétés régionales d'intervention avec pour fonction d'encadrer, de diffuser le matériel agricole, de l'égrenage des semences et de la vente des produits. Ces opérations ont été bien réussies. D'une part, la culture du coton est passée de 600 tonnes en 1964/65 à 47.000 tonnes en 1976/77 et d'autre part, la société a parfaitement réussi une diversification de ses activités en aménageant de petits périmètres irrigués à partir de forages, l'encadrement de cultures pluviales rizicoles, des  
.../...

opérations de formation d'artisans ruraux et de gestion du projet élevage du Sénégal-Oriental. On aurait pu ajouter à ces résultats positifs une amélioration permanente des rendements et de la productivité ; même s'il se dessine un plafonnement de la production et une légère diminution, des rendements à l'hectare. Le tableau suivant nous offre une idée de cette tendance.

	1964/65	1975/76	1976/77	1977/78
Production (100 t)	0,6	43,1	47,2	38,0
Superficie (1000 t)	1,7	39,2	43,7	47,0
Rendement kg/ha	360	1099	1080	809
Prix 1 <sup>ère</sup> qualité	30	47	49	49

Généralement aucun reproche n'est fait à l'encadrement par le paysan. Tout au contraire il est bien apprécié. Seulement les paysans procèdent à une comparaison de l'apport arachide-coton et tirent la leçon que le travail du coton est plus pénible et rapporte moins. Ils le désertent si les prix producteurs ne sont pas plus conséquemment relevés.

Ces résultats ne sont nullement atteints ni par la SODEVA, ni par la SAED. Le cas de cette dernière société est très intéressant du point de vue de l'analyse de la rentabilité économique. Dans la vallée coexistent deux types d'aménagement, les grands périmètres de la SAED et les périmètres villageois. Les premiers visent une maîtrise complète de l'eau et se font sur des investissements lourds réalisés par la SAED, qui finit par contrôler les semences à utiliser, les cultures à pratiquer et la commercialisation des produits. Le paysan n'a plus aucun pouvoir de décision et ne diffère point d'un ouvrier agricole. Les résultats

.../...

tats entre les deux formes d'intervention différent. Dans une étude faite pour le CILSS, Monique Garrity procède à des comparaisons à 7 niveaux

- du coût des investissements
- des taux de culture
- des rendements par hectare
- des coûts des facteurs de production par hectare aménagé
- de la valeur ajoutée brute
- du résultat brut d'exploitation
- répartition des effets primaires.

Pour les coûts des investissements ils sont à l'hectare aménagé de 1,23 millions pour Dagana (SAED) et 338.000 pour Matam (périmètre villageois).

Les taux de culture ont évolué comme suit :

	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79
Dagana	85	74	64	65
Matam	168	160	147	155

Le taux de culture étant égal à la superficie ensemencée sur la superficie aménagée, les périmètres villageois ont plus d'avantage.

Ainsi à Matam, il sera possible de pratiquer la double culture ce qui ne sera possible à Dagana présentement.

Les coûts des facteurs de production par hectare aménagé sont deux fois plus élevés à Dagana qu'à Matam, comme le montre le tableau suivant en milliers de francs :

	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79
Dagana	121	112	111	118
Matam	71	64	68	65

Comme l'observe Garrity, ces différences tiennent au prix plus élevé de l'eau et des services mécanisés fournis par la SAED aux exploitants de Dagana.

Le résultat brut d'exploitation c'est à dire la valeur ajoutée brute plus la subvention engrais moins le coût d'encadrement évolue favorablement aux périmètres villageois. Ainsi en milliers de francs, les résultats bruts ont évolué comme suit :

	,1975/76	1976/77	1977/78	1978/1979
Dagana	52	140	41	31
Matam	4	93	117	120
Dagana/Matam	13	1,5	- 35	- 25

A cela s'ajoute que la culture mécanisée à un coefficient d'importation plus élevé, les dépenses d'encadrement plus importantes ; en conséquence les opérations SAED sont beaucoup moins rentables que celles des petits périmètres villageois.

Les observations de ce type négatives pourraient aussi être faites pour les unités qui se consacrent à des recherches comme l'INRA et l'IRAD qui coûtent en moyenne 2 milliards de francs qui viennent s'ajouter au coût du fonctionnement du Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique. La lourde bureaucratie de la recherche scientifique ne débouche pas de bien minables résultats, l'Etat peut donc se réserver la disposition des développements de ce type.

Il faut de plus noter que les constatations d'ensemble que révèlent de simples opérations des unités économiques publiques qui sont des gouffres financiers et ont des incidences relativement modestes sur le développement économique et social. A cela viennent s'ajouter de nombreuses graves de gestion du type de celles qui ont entraîné le rattachement de l'UBD-SENEGAL qui est un scandale dont personne ne parle.

Les opérations de ce type financées par l'Etat sénégalais :

1- Titres émis à long terme :	1 287 255 210
2- Créances sur l'Etat :	666 919 447
	<hr/>
	1 954 174 657

On voit à ce chiffre de 1,954 milliards, à des frais que l'Etat doit supporter. Le cardinal de la personne n'est responsable de cette

situation. L'ONCAD disparaît avec des dettes d'une soixantaine de milliards - sans que rien ne se dise ni ne se fasse. Tout cela vient s'ajouter aux 3 milliards de la SOSAP. Le Sénégal n'est pas un pays pauvre mais une nation systématiquement pillée par une caste bureaucratique qui a utilisé le secteur public et parapublic.

Qu'en est-il maintenant pour la deuxième catégorie de sociétés agro-industrielles ? On y trouve principalement :

1°) Le SEIN avec un capital 1 600 720 000 une participation directe de l'Etat de 5,54 % et indirecte de 48,3%. L'Etat a, par ailleurs avalisé dix prêts pour un montant global de 8 847 800 000 francs ainsi réparti :

- 6 847 800 000 Frcs d'emprunt BNP - BIAO Paris plus une assurance Coface ;

- 2 000 000 000 frcs d'emprunt à la Caisse Centrale de Coopération Economique.

2°) Le SISCOMA avec un capital de 307 000 000 Frcs ;

3°) Le SIBAC avec un capital social de 160 millions dont une participation directe de l'Etat de 12,8 % et indirecte de 62,90 %;

4°) Le SIBACTIC avec un capital social de 30 000 000 Frcs et une participation indirecte de l'Etat de 38,27 %.

Les soldes caractéristiques pour les trois principales sociétés agro-industrielles sont pour 1977/78 en milliers de Frcs :

	SEIB	SISCOMA	SONAFRIC
Chiffre d'affaires	4 869 365	2 628 975	215 894
Valeur ajoutée	1 183 285	1 473 556	80 047
Charges	1 195 068	1 073 552	100 991
Résultat d'exploit.	12 901	- 386 254	- 20 826

Après la liquidation de la SISCOMA, la SEIB est la société la plus déterminante par suite d'une évolution favorable des soldes caractéristiques de gestion.

en milliers de Frcs.

	1976-1977	1977-1978	1978-1979
Chiffre d'affaires	5 204 138	4 869 365	6 294 877
Valeur ajoutée	1 653 441	1 183 285	1 596 068
Charges	1 512 835	1 195 068	1 202 635
Résultat d'exploit.	167 630	12 901	398 371

Ainsi la participation totale de l'Etat dans les sociétés agro-industrielles recensées s'élève à 1,503 milliard de Frcs.

Les emprunts avoués par l'Etat ont atteint 9 396 188 000 Frcs.

On constatera déjà que l'intervention publique pour des sociétés à forte rentabilité est faible c'est le cas notamment de la SEIB où la participation directe est inférieure au capital de la très mauvaise SODEVA et celle indirecte est équivalente au capital de la SOMIVAC. On observera également que l'Etat s'abstient de prendre 100 % du capital de la SEIB pour gagner annuellement environ 400 millions. Mais en revanche il accepte de subventionner pour presque 11 milliards les entreprises publiques du secteur rural qui sont toutes déficitaires.

La troisième catégorie d'entreprises comprend des sociétés commerciales et de services comme la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix (CPSP), la SONADIS et la SONACOS. Les deux premières sociétés par suite de leur importance et de leurs fonctions méritent qu'on leur consacre quelques développements fussent-ils rapides.

La Caisse de Stabilisation avec un fonds de dotation de 1.332.746.151 francs à principalement pour fonction :

- d'assurer l'intégration des actions de stabilisation des prix aux producteurs et aux consommateurs ;
- de stimuler la production en subventionnant les facteurs modernes de production agricole ;
- de promouvoir le développement agro-industriel en souscrivant des participations dans les entreprises ;
- d'alimenter les caisses de l'Etat par les bénéfices réalisés.

Les résultats d'ensemble de la Caisse de Stabilisation pendant : .../..

1°) de facteurs externes qui sont de deux ordres :

- les cours mondiaux des principaux produits exportés comme l'arachide, les phosphates, l'huile, le coton ;
- les prix internationaux de biens de consommation de première nécessité comme le riz, le sucre, le blé et parfois d'autres céréales comme le mil ;

2°) de facteurs internes comme

- la fixation par voie administrative des prix aux producteurs et aux consommateurs ;
- les conditions climatiques générales qui déterminent le volume globale de la production ;
- la politique des salaires et de productivité du travail.

Les interventions de la Caisse peuvent se résumer comme suit pour les principaux produits.

Champ	Nature de		
D'intervention	L'intervention	Observations	
Arachide et produits arachidiers	Prélèvement d'une parafiscalité sur les huiles	Recette	+
	Intervention sur commercialisations des graines	Recette jusqu'à présent	+ -
	Intervention sur huile raffinée sur le marché intérieur	Dépenses dans les conditions actuelles	+ 0
	Intervention sur tourteaux pour le marché intérieur	Depuis 1979, dépenses dans les conditions actuelles	+ -
Riz	Intervention sur riz importé	Recette dans les conditions actuelles	+ -
	Intervention sur riz local	Dépenses faibles compte tenu des quantités	+ -
Sucre	Intervention sur sucre importé	Recette dans les conditions actuelles	+ -
	Intervention sur sucre local	Recette en passe de devenir dépense	+ -
Coton	Prélèvement sur textiles importés	Recette	+
	Intervention sur veste de fibres	Dépense dans les conditions actuelles	+ -
	Intervention sur de graine	Recette jusqu'à présent	+ -
Mil	Intervention sur mil local	Depuis 1979, dépense dans les conditions actuelles	+ -
	Intervention sur farine de mil	Depuis 1979, dépense dans les conditions actuelles	+ -
Blé	Prélèvement sur Blé importé	Recette faible	+
	Intervention sur farine de Blé	Recette dans les conditions actuelles	+ -
Tomate	Intervention sur production locale	= 0 depuis Avril 1979	+ -
	Intervention sur importation	Recette depuis les récents prélèvements de prix à la consommation	+ -
	Participation au financement des caissons SAED pour la tomate		Dépense provisoire

La caisse n'intervient pas isolément, pour ce qui est de l'encouragement de l'utilisation à grande échelle des facteurs modernes de production agricole, elle a des liaisons étroites avec le Fond Mutualiste de Développement Rural (F.M.D.R), dont les objectifs sont de garantir les prêts accordés par la BNDS aux producteurs et de subventionner les facteurs de production et des actions de développement agricole.

Par ailleurs la CPSP peut obtenir des financements spéciaux du Trésor, des aides internationales ou des recettes conjoncturelles comme les fonds en provenance de la CEE au titre du Stabex (6 milliards en 1979).

Un rapport élaboré récemment par la Banque Mondiale conclut que les perspectives de la Caisse seront très sombres à l'avenir si les pouvoirs publics continuent la politique actuelle de subvention des biens de consommation de première nécessité et des facteurs de production. Si de telles orientations sont maintenues la caisse devra supporter de lourdes dépenses sans assurance d'avoir d'importantes recettes. Il va alors en résulter des déficits considérables, comme l'atteste le tableau suivant :

:/...

	EN MILLIERS						
	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Comptes Consommation	2,0	1,4	-1,8	-4,5	-6,0	-7,3	-8,4
Huile d'arachide	-1,2	-0,3	-1,7	-2,5	-2,9	-3,2	-3,4
Sucre d'importation	1,7	0,7	-0,2	-0,9	-1,1	-1,1	-1,1
Riz d'importation	1,6	1,1	0,2	-1,0	-1,9	-2,9	-3,8
Concentré tomate	-0,7	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Comptes production	1,0	-4,7	-0,7	-6,4	-7,9	-10,0	-12,1
Arachide d'huile	6,9	2,6	8,8	5,2	6,3	7,4	8,9
Sucre canne locale	0,9	0,8	0,4	-0,2	-1,0	-2,1	-3,3
Riz local	-1,2	-1,4	-1,8	-2,3	-2,9	-3,6	-4,5
Programme agricole	-5,2	-6,3	-7,7	-8,7	-9,9	-11,3	-12,8
Transactions financières	-0,2	-5,2	-5,4	-5,5	-5,7	-3,7	-3,9
Solde des opérations	2,8	-8,5	-7,9	-16,4	-19,6	-21,0	-24,1

Etant entendu que la crise de l'économie mondiale va se poursuivre rendant illusoire pour l'Etat Sénégalais toutes possibilités d'avoir de nouvelles ressources financières, la seule politique conséquente selon la Banque Mondiale serait celle qui s'appuierait sur "la vérité des prix" c'est à dire l'abandon systématique des subventions et le respect de la libre détermination des prix sur les marchés.

Ces évaluations de la Banque Mondiale sont théoriquement erronées et socialement dangereuses. "La vérité des prix" n'a absolument aucun sens dans des économies qui comportent plusieurs centres de décision autonome et où le marché national est inexistant. Les applications envisagées au Sénégal relèvent d'une volonté délibérée de faire suppor-

.../...

ter à la paysannerie et aux petits salariés une facture plus lourde. En effet, pour le monde paysan, depuis l'indépendance, les pouvoirs publics n'ont pas remis en cause la politique des prix administrés, des produits agricoles. Les prix sont restés relativement stables où ont augmenté dans des proportions beaucoup moins importantes que ceux de biens de consommation produits localement ou importés. La conséquence est un profond et ample détérioration du pouvoir d'achat du monde rural, dont l'acceptation de cette situation sociale relève du miracle de l'inexpliquable. Il en va de même pour les petits salariés qui seront durement pénalisés par le réajustement des prix car leurs salaires retarderont sur ces prix donc leur pouvoir d'achat va se détériorer.

Tant que les prix dirigés des produits agricoles continueront d'exister il y'aura toujours une subvention des consommateurs urbains par les ruraux, un prélèvement de revenu des campagnes pour d'autres secteurs. C'est dans une autre direction qu'il faut s'orienter à savoir l'instauration d'une politique systématique de rupture d'avec la division internationale du travail, qui autorise une liquidation des distorsions structurelles de l'extraversion : développement des cultures d'exportation, déficit vivrier et importation de biens de première nécessité. Cette rupture crée les conditions d'une politique agricole endogène et capable de satisfaire les besoins de base de la société.

...../...

La seconde société d'analyse intéressante est la SONADIS qui est devenue société nationale depuis Novembre 1973. Depuis cette modification la composition du capital social se présente comme suit :

- Etat sénégalais	:	60 %
- SCSA	:	11,60 %
- SOSECOD	:	10,20 %
- CSSE	:	6,20 %
- Banques locales	:	1,80 %
- Industriels locaux	:	10,20 %

Malgré cette prépondérance du capital public la gestion demeure assurée suivant les critères normaux de rentabilité et des règles en usage dans les sociétés commerciales de droit privé. Cependant, il faut nuancer cette opinion car la société à quelques missions d'intérêt général comme la sauvegarde de l'uniformité des prix dans toutes les succursales. Cela l'amène à prendre en charge une bonne partie des frais de transport sans péréquation ce qui grève lourdement la rentabilité. Ainsi dans l'exercice 1978/79 sur les 136.660.000 frs des frais de transport par le Département détail, 61.540.000 frs sont restés non répercutés au prix de vente.

Les résultats ont évolué comme suit :

1971 - 72	:	42.280.000
1972 - 73	:	47.316.000
1973 - 74	:	40.633.045
1974 - 75	:	65.379.100
1975 - 76	:	82.094.264
1976 - 77	:	84.621.757
1977 - 78	:	- 213.568.931
1978 - 79	:	- 107.127.167

.../...

Dans la situation présente de la SONADIS, on ne pense plus à réaliser des bénéfices, mais à réduire les pertes. Celles-ci se sont amplifiées et tournent autour de 600 millions. Pourrait-on attribuer ces faibles performances à la conjoncture internationale et nationale de crise ou à une mauvaise gestion.

Pour notre part, la situation qui empire au niveau d'une société dont la taille est en croissance permanente procède de deux raisons objectives de concurrence et de gestion.

La SONADIS dans ses opérations de distribution subit une concurrence inégale

- des maures qui réalisent à perfection un micro-commerce de foire sans aucune charge de gestion ;
- des magasins témoins créés pour accroître l'emploi non salarié ;
- des super-marchés fondés dans les grandes agglomérations par le lobby libanais.

La SONADIS, dont les fonctions sont de régulariser les circuits de distribution dans les villes comme dans les campagnes, d'empêcher le développement de la spéculation sur les prix des ruptures d'approvisionnement, donc de sauvegarder le pouvoir

d'achat des consommateurs, est enfermée dans des conditions de compétition qui lui sont absolument défavorables. Non seulement elle ne pourra plus tenir le caractère social de sa gestion mais elle sera condamnée à disparaître laissant à l'Etat comme en pareille situation un lourd passif.

La seconde cause des difficultés de la SONADIS est d'ordre conceptuel et gestionnel. D'abord, il ne semble pas que l'Etat accorde toute l'attention et tout le soutien nécessaire à une société aussi importante. La politique publique de soutien devra tourner à l'avenir autour :

- d'une avilissement des règlements des achats locaux de la SONADIS auprès des sociétés commerciales ou industrielles publiques ou mixtes à 60 jours au moins de crédit et en quantités désirées ;

- l'octroi d'un monopole à la SONADIS pour l'importation et la distribution de certains produits estimés stratégiques ;

- d'une définition, par des textes clairs, des conditions d'installation des privés étrangers dans les circuits de distribution.

De telles mesures permettront de relancer l'intérêt de la SONADIS et de lui faire jouer son rôle de vecteur principal de la politique étatique en matière de distribution.

La SONADIS devra à son tour, premièrement élaborer un plan adéquat de ses activités en s'efforçant de résorber les

différents blocages de son système organisationnel et deuxièmement repenser totalement les formes d'approvisionnement et le système de contrôle des dépôts et succursales. Une nouvelle organisation plus active aura l'avantage d'une part de surveiller le bon fonctionnement du réseau du point de vue commercial et de gestion, d'autre part de résorber l'épineux problème du contrôle des différents exécutants (inspecteurs, gérants, inventaristes) en sauvegardant du même coup la trésorerie de la société.

La SONADIS peut être rentable et ne point disparaître comme le souhaitent certains commerçants étrangers et spéculateurs nationaux. Elle devrait faire l'objet d'une étude publique plus importante au regard de facteurs actuels : conjoncture économique difficile, crédit bancaire de plus en plus cher malgré l'importance des dettes et frais financiers accumulés, pré-ventes sur stocks de certains départements, déficits de certaines succursales. Il s'agit de réaliser une relance qui dans un premier temps nécessitera une intervention publique plus systématique et des formes nouvelles de gestion plus rigoureuse et dans un deuxième temps réduirait le plafond de crédit pour mieux assainir la trésorerie de la société et rendre plus rationnelles les décisions d'achats devant être prises suivant les besoins effectifs de la clientèle.

La dernière société sur laquelle il n'est pas nécessaire d'insister est la SONACOS qui a un capital de 1 000 000 000 avec une participation directe et indirecte de 65 %. Les soldes caractéristiques ont été pour l'exercice 1978/79 en milliers de francs :

- chiffre d'affaires ..... 54 755 887  
- valeur ajoutée ..... 4 742 815  
- charges ..... 51 648 335  
- résultat d'exploitation ..... 3 086 346

La dernière catégorie de sociétés où l'Etat a eu une intervention directe concerne les institutions financières comme la BNDS, l'USB, la BICIS.

	DATE DE CREATION	CAPITAL SOCIAL	% PARTI- CIPATION	MONTANT DE LA PARTICIPATION
B.N.D.S	1964	2.400.000.000	73,91	1.749.840.000
U.S.B	1961	2.000.000.000	62,24	1.244.800.000
B.I.C.I.S	1962	2.000.000.000.	42,03	840.000.000

La participation de l'Etat dans les institutions financières s'élève à environ 5 milliards. Cette intervention déterminante a principalement pour objectif d'orienter l'action bancaire dans le sens du financement des opération agricoles.

b) Les interventions financières indirectes de l'Etat

Il s'agit particulièrement d'analyser la contribution des institutions financières dans lesquelles l'Etat a des participations en particulier celle de la BNDS qui devient de plus en plus la Banque spécialisée pour financer le secteur rural.

Les crédits accordés par secteur d'activité en millions :

.../...

	1978				1979			
	ENDS	USB	BICIS	TOTAL	ENDS	USB	BICIS	TOTAL
Secteur prioritaire	19.916	7.267	10.222	37.405	27.565	10.575	9.281	47.421
Agriculture - Pêche	12.115	704	753	13.552	16.688	1.008	882	18.578
Autres	7.801	6.563	9.489	23.853	10.877	9.567	8.399	28.843
Secteur non prioritaire	6.624	4.448	7.219	18.291	9.495	9.967	8.226	27.688
ONCAD - Sedefitex	21.216	6.421	3.288	30.925	44.097	10.092	2.929	57.118
<b>T O T A L</b>	<b>47.756</b>	<b>18.136</b>	<b>20.729</b>	<b>86.621</b>	<b>81.157</b>	<b>30.634</b>	<b>20.436</b>	<b>132.227</b>

Ainsi, le montant des crédits accordés par les trois institutions financières au secteur rural passe d'environ 44,500 milliards de francs en 1978 à 75,700 milliards en 1979.

Ces crédits sont distribués sous trois formes :

- les crédits à la production qui permettent d'une part de réaliser le programme agricole au niveau des coopératives rurales et d'autre part d'aider les agriculteurs et éleveurs individuels ;

- les crédits à la commercialisation des produits agricoles ; qui sont souvent appelés crédits de campagne et qui sont destinés à financer des opérations de commercialisations. Ils comprennent les crédits à la commercialisation arachidière du coton et secondaire

Le premier volet de la première catégorie de crédit concerne le Programme agricole qui est élaboré par le Ministère du Développement

.../...

Rural, examiné par le Conseil de gestion du Fonds Mutualiste de Développement Rural (FMDR) et ensuite soumis au Conseil Interministériel dont l'approbation signifie que le financement de la partie subvention est assuré. Après ce niveau le PA devient exécutoire et il est transmis à la SONAR qui réalise l'approvisionnement du monde rural. L'exécution du PA est financée par la BNDS et l'Etat. La BNDS accorde aux coopératives plusieurs types de crédits dont les montants s'inscrivent dans l'autorisation préalable délivrée par la Banque Centrale. Ces crédits bénéficient du taux d'escompte préférentiel (8 %) et sont mobilisables auprès de l'institut d'émission. Ils sont destinés au financement

- de l'acquisition des matériels et produits agricoles auprès des fournisseurs ;
- du transport et de la mise en place de ces produits ;
- de l'acquisition des animaux de trait après dressage
- du renouvellement du capital financier.

La BNDS bénéficie de garanties destinées à couvrir globalement, les risques assumés par les prêts accordés aux coopératives. Quant à l'Etat il intervient par l'intermédiaire du FMDR dont le budget est intégré à celui de la Caisse de Péréquation et de Stabilisation qui prend alors en charge la différence entre le prix de revient des facteurs de production et le prix de cession aux producteurs.

Le coût du PA a évolué comme suit en millions de francs.

.../...

CAMPAGNES	A LA CHARGE DU PAYSAN	SUBVENTION DE L'ETAT	COUT TOTAL DU P.A
1973 - 74	336,1	1.062,4	1.398,5
1974 - 75	935,0	1.705,0	2.240,0
1975 - 76	961,3	5.506,4	6.667,7
1976 - 77	4.494,8	4.921,9	9.416,7
1977 - 78	1.851,7	1.968,0	3.819,7
1978 - 79	1.647,6	3.531,2	4.978,8

Source : BCEAO : Economie Ouest Africain  
n° 266 - 290.

Les crédits comme les prêts de semence sont remboursables

chaque année soit par apport de graines, soit par versement en espèces

Les exigibles et remboursement des dettes INDS ont évolué comme suit  
en millions.

RUBRIQUES	1974/75	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80
Exigibles	1.441,8	3.138	9.998,3	3.162,8	4.453,1	5.383,5
Remboursement	1.103,3	1.934,9	2.636,6	--	2.429,1	2.184,4
Impayés	338,5	203,1	471,6	3.162,8	2.024,0	3.199,1

Donc au 30 Septembre 1980, les coopératives devaient en ordre  
des impayés 7.917.836.000 Francs. En principe, le capital social des  
coopératives ainsi réparti :

.../...

- 60 % dans le compte 4011 créiteur au 30 Septembre 1980 de 171.991.477 francs.

- 40 % dans le compte 4971 ouvert au nom du FMDR avec un solde cré-  
diteur au 30 Septembre 1980 de 25.519.582 francs sert de garantie  
aux crédits accordés.

Le deuxième volet concerne les crédits aux exploitants indi-  
viduels qui ont évolué comme suit :

EXERCICES	COURT TERME		MOYEN TERME		TOTAL
	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT	
1974/75	12	26.837.000	19	36.811.000	63.648.000
1975/76	15	36.930.000	13	43.440.000	80.370.000
1976/77	4	10.294.500	7	39.088.934	49.383.434
1977/78	1	12.571.709	14	166.327.394	178.899.103
1978/79	71	69.930.232	2	18.658.000	88.588.232

La multiplication des impayés a entraîné la suspension de ces  
crédits aux exploitants individuels.

La deuxième catégorie de crédit est constituée du crédit de  
commercialisation qui comprend trois subdivisions.

La première subdivision est le crédit à la commercialisation  
arachidière. La commercialisation de ce produit est assurée selon la  
loi n° 8041 du 25 Août 1980 par la SONACOS et la SEIB.

La situation du financement était au 8/10/81

SONACOS : arachide d'huilerie

- Financement brut : 7.393.309.000

.../...

- Retour de Fonds	:	704.000.000
- Financement net	:	6.689.309.000
- Encours en capital	:	2.939.573.134

SEIB

- Financement brut	:	744.000.000
- Graines livrées par Sonacos :		344.934.757
- Financement net	:	1.194.804.835

Le financement net SONACOS-SEIB pour toutes les variétés s'est élevé du 29 janvier 1982 à 47.020.805.789 francs se décomposant comme suit :

1) SONACOS : Arachide , huilerie

Financement brut	38.049.355.487
- Retour de Fonds	1.400.000.000
Financement net	36.649.355.487

Graines sélectionnées

Financement net	4.342.200.450
-----------------	---------------

<u>Total financement net</u>	40.991.555.937
------------------------------	----------------

2) S.E.I.B

Arachide huilerie

Financement brut	6.092.335.261
- Retour de Fonds	600.000.000
Financement net	5.492.335.261

Graines sélectionnées

Financement net	536.914.600
<u>Total financement net</u>	6.029.249.861

.../...

Pendant cette campagne, le prix au producteur a été fixé à 70 francs le kg avec 60 francs payés au comptant et 10 francs de retenue pour le remboursement BNDS (2 francs).

Le second volet est le crédit à la commercialisation secondaire qui rentre dans le cadre de la politique de diversification des produits agricoles.

Ainsi il encours des produits secondaires a été au 30/09/80 de :

CAMPAGNES	ENCOURS GLOBAL	ENCOURS B.N.D.S
Campagne 1978/79	13.957.980.713	8.263.213.044
Campagne 1979/80	3.535.960.384	2.071.542.348
Total	17.493.941.097	10.334.755.292

Le troisième et dernier volet se compose du crédit à la commercialisation du coton qui est assurée par la SODEFITEX.

Le financement est assuré par un consortium bancaire dirigé par la BIAO dont 35 % du capital de 3,077 milliards sont contrôlés par l'Etat.

Les crédits accordés par la BNDS à la SODEFITEX ont été durant ces cinq dernières années de = en millions.

1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80
1.722	1.728	1.525	1.575	1.274

.../...

Les moyens financiers mobilisés, de façon directe et indirecte par l'Etat, pour le secteur rural à travers ses entreprises, sont extrêmement importants. Il s'agit de s'interroger pour savoir si les résultats obtenus sont à la dimension des ressources mobilisées.

2°) Les résultats obtenus

Il ne sera pas question de reprendre sous une autre forme l'analyse sous-sectorielle mais de voir concrètement ce qui a été obtenu au niveau de chaque sous-secteur compte tenu des moyens utilisés. Les sous-secteurs habituellement retenus sont : l'agriculture stricto sensu, l'élevage, la pêche et les forêts.

a) au niveau de l'agriculture

Malgré des efforts de diversification, l'agriculture continue d'occuper une place prépondérante dans l'économie nationale comme en témoigne l'évolution suivante de sa part dans la production intérieure brute (PIB) en milliards de francs :

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
	180,6	174,3	189,6	186,7	204,5	204,1	253,6	195,4	233,4	278,9
Agriculture	64,0	58,7	66,1	56,2	63,3	50,6	73,8	47,8	59,9	76,9
	35,4	33,7	34,9	30,7	31	24,8	29,1	24,5	25,7	27,6

L'agriculture se caractérise toujours par un système à prédominance arachide-mil qui occupent encore 80 % des surfaces cultivées. Seulement, la culture arachidière tant par ses effets directs que par ses effets indirects, contribue pour l'essentiel à la formation du revenu

.../...

national par les revenus monétaires agricoles distribués aux producteurs directs, les recettes annuelles des exportations des produits arachidiers, les taxes et droits perçus à la sortie.

Les effets directs de la campagne de commercialisation de l'arachide peuvent s'évaluer à trois niveaux :

- du producteur direct par les revenus que l'arachide procure
- de l'Etat par les recettes fiscales et para fiscales perçues sur l'arachide et les produits dérivés ;
- de l'économie par l'évaluation de la valeur globale de la campagne agricole.

Si nous commençons par les recettes fiscales et parafiscales, les recettes sur les exportations des produits arachidiers figurent pour 2.400 millions de francs au budget de 1975/76.

La valeur commerciale des produits arachidiers est en francs/tonne pour la campagne 1975/76.

PRODUITS	DROIT DE SORTIE	TAXE FORFAITAIRE
1. Arachide décortiquée	89.900	179.700
2. Huile d'arachide brute en vrac	194.400	356.400
3. Huile raffinée en vrac	195.600	374.400
4. Tourteaux d'arachides	16.500	31.500

Source : Direction des Douanes

.../...

Cette taxation démontre tout l'intérêt qui s'attache en matière de recettes à l'arachide et ses dérivés. Le volume des recettes se résume, pour la campagne 1975/76, dans le tableau suivant :

	RECETTES FISCALES		RECETTES PARAFISCALES		TOTAL
	TONNAGE	PRELEVEMENT A LA TONNE	RECETTES	PRELEVEMENT A LA TONNE	
Arachide bouche	14.924	12.154	181,4	-	181,4
Arachide d'huilerie	122.440	12.154	1.488,1	1.403	1.659,9
Partie brute	212.000	22.816	48.857,0	3.031	5.479,6
C.E.A.O	4.782	-	-	3.311	15,8
Autres pays	28.360	24.569	697,3	3.311	7.911,3
Fourteaux	343.662	2.361	811,4	-	-
Total			8.015,2	94,0	8.939,4

Ce montant des recettes fiscales et parafiscales de 8.939,4 millions est le triple de ce qui était prévu. A cela il faut ajouter, pour avoir une vision plus complète de ces effets de l'arachide les taxes intérieures, les impôts sur les bénéfices et des salaires découlant des activités liées à l'arachide.

Quant aux revenus distribués aux producteurs ils se sont élevés à 48.159,9 millions versés aux coopératives et gros producteurs dont 1.922,7 millions ont été affectés au remboursement des dettes ENDS (matériel et engrais). Il convient d'ajouter à ce chiffre d'une part le montant de l'autoconsommation soit 1.407 millions et, d'autre part le produit estimé des ventes parallèles soit 1.059 millions.

L'ensemble des revenus procurés par l'arachide aux paysans s'élève alors à 50.626 millions en 1975/76. Il était de 33.677 en 1974/75 soit une augmentation de 50,3 %. L'évolution des sommes versées aux producteurs est en milliards de francs ;

	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76
Revenu monétaire distribué Producteurs	19,8	12,3	17,6	33,7	50,6
Remboursement Dettes B.N.D.S	0,7	0,5	1,0	1,2	2,0
Part de ce remboursement en %	3,5	4,1	5,7	3,6	4,0

On observera que parallèlement à l'accroissement des revenus, les dettes BNDS aussi augmentent. Cela résulte d'une part de l'augmentation des coûts des intrants par la suppression des subventions au matériel léger de grande diffusion et d'autre part l'accroissement de la consommation des intrants agricoles dû à l'action de vulgarisation réalisée par la SODEVA.

Pour ce qui est, maintenant, de l'impact direct sur l'économie il peut se mesurer par les consommations internes du Sénégal. En 1975/76 le marché sénégalais a absorbé 46.015 tonnes d'huile raffinée. La valeur des ventes locales a été de 7.582,0 millions contre 5.499,6 précédemment

Au total la valeur de la production au stade final a progressé comme suit en milliards :

.../...

	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76
Exportations (C.A.F.)	16,4	29,3	20,1	38,5	48,5	70,3
Ventes locales et sur CEAO	4,0	4,6	4,9	5,8	5,5	7,5
<b>Total vente</b>	<b>20,4</b>	<b>33,9</b>	<b>25,0</b>	<b>44,3</b>	<b>54,0</b>	<b>77,8</b>
Autoconsommation et ventes parallèles	1,3	2,0	1,1	2,8	2,2	2,5
<b>Recettes globales</b>	<b>21,7</b>	<b>35,9</b>	<b>26,1</b>	<b>47,1</b>	<b>56,2</b>	<b>80,3</b>

Tous ces chiffres montrent que l'arachide est le produit le plus important de l'économie sénégalaise et quand elle va tout va.

L'augmentation de la production est loin de suivre celle des superficies cultivées qui sont passées de 976 841 hectares en 1960 à 1 090 376 avec une pointe se situant en 1975 avec une superficie de 1 311 562 hectares. Dans la même période la distribution des facteurs de production agricole a évolué comme suit :

Source : Direction Production agricole

campagnes	Senences arachides tonnes	Fongicides tonnes	Engrais tonnes	Heues unités	Semoirs unités
1969-70	87 530	95	11 589	16 724	7 667
1970-71	88 909	98	6 491	6 311	2 836
1971-72	101 431	81	12 287	15 895	9 297
1972-73	109 509	85	20 402	22 931	13 419
1973-74	117 112	68	20 937	18 522	11 146
1974-75	114 920	108	28 639	26 140	16 478
1975-76	134 466	-	46 520	31 724	19 278
1976-77	127 863	150	37 146	35 553	30 346
1977-78	126 465	115	25 598	33 397	23 913
1978-79	149 154	-	36 700	18 953	16 887

Malgré l'accroissement simultané des superficies cultivées, de l'utilisation des facteurs modernes de production et des effectifs de l'encadrement des sociétés publiques d'intervention rurale, la production arachidière n'a pas connu une croissance régulière. S'il en est ainsi, c'est d'un côté parce que les cultures sont totalement tributaires des aléas climatiques et de l'autre parce que les moyens ne sont pas suffisamment efficaces. Alors la question reste de savoir si les faibles gains de production et de productivité ne sont pas acquis à des coûts financiers excessifs. Pour éviter une telle distraction des ressources financières rares, ne vaudrait-il pas mieux utiliser celles-ci au financement d'une politique hydraulique cohérente et équilibrée.

ou d'une politique plus conséquente de diversification des cultures.

A côté de l'arachide, il y a d'autres cultures : céréales, coton, cultures maraichères, tomate industrielle et sucre. Il faut les passer en revue avant d'en arriver à une vision globale de la totalité du secteur agricole.

Pour les céréales les superficies sont passées de 860 675 ha en 1960 à 1 225 132 ha en 1980 dans la même période la production passée de 501 134 tonnes à 643 443. Ces chiffres indiquent une stagnation de rendement. Les cultures maraichères ont connu ces dernières années une rapide évolution comme l'atteste le tableau suivant :

*	1974/75	1975/76	1976/77	1977/78	19 78/79
Surface (ha)	5 380	7 092	6 609	6 943	6 308
Production (t)	85 500	102 700	103 400	102 250	85 400

De grands espoirs étaient fondés sur le développement de telles cultures.

Le développement à grande échelle des cultures maraichères visait d'une part la diversification des productions agricoles et d'autre part l'exportation vers l'Europe des légumes de "contre-saison" et la substitution d'importation. Dans cette direction le IV<sup>e</sup> Plan estimait que "l'opération B.U.D. Sénégal en cours de

réalisation offre d'intéressantes perspectives économiques et sociales. Elle aidera à préserver les intérêts des producteurs maraichers traditionnels et participera activement à leur formation et à leur encadrement".

Des terres étaient donc concédées à la Société pour une exploitation directe. De plus, la BUD nouait des rapports particuliers avec les maraichers individuels et traditionnels qui lui permettaient d'abord de fixer les normes de qualité de la production, ensuite de fournir les divers facteurs de production indispensables et enfin de fixer les prix à un niveau qu'elle juge intéressant. De fait, la société contrôlait toutes les composantes décisives pour réaliser des profits optimaux. Ces rapports inégaux avaient amené Madame ANSON-MEYER à écrire que "les paysans ne seront plus indépendants puisque soumis sans aucune défense aux conditions de la BUD ; ils n'en seront pas davantage des employés puisqu'ils supporteront les risques de la culture. Ils seront dans une situation voisine de celle du talibé ou plutôt du tackder. Le lien féodal et religieux est remplacé par un lien économique qui assujettit.

Réserve faite de la comparaison, peut-être malheureuse, et sérieusement pas fondée entre ouvrier agricole et tackder,

Madame ANSON-MEYER a parfaitement raison de dire que toutes les conditions d'une exploitation capitaliste étaient réunies.

Il a fallu cependant désenchanté assez vite car la société qui était sénégalaise en 1976 (avec une participation publique qui passe de 39 à 61 % du capital) tombe en faillite et est liquidée en septembre 1979. Le rapport d'expertise établi par François BENEDEKSI le 29 septembre 1980 estime la valeur vénale des actifs transférés à 3 154 000 000 francs ce que conteste le Projet Maraficher qui estime la valeur des immobilisations à 175 136 375 francs.

Malgré l'importance de cette question au double niveau des objectifs qui étaient assignés à la BUD et de l'ampleur des conséquences financières de la faillite, elle n'a jamais été tirée au clair.

Pourtant, le V<sup>e</sup> Plan observait que "durant les premières années du IV<sup>e</sup> Plan, du fait de l'insuffisance du réapprovisionnement des nappes de surface due à la sécheresse, les cultures maraichères, particulièrement dans les Niayes, ont été durement éprouvées. Dans l'ensemble, les objectifs de production du Plan n'ont pas été atteints". Une manière bien singulière d'avertir sur une situation car l'on invoquera une fois encore la sécheresse

pour disculper tout le monde, justifier les erreurs techniques, les mauvaises gestions économiques et les malversations financières.

La Société BUD a utilisé durant toute son existence un système d'arrosage au goutte à goutte avec de petits tubes de plastiques, or une telle technique n'est utilisée nulle part en Afrique. Cette option ne sera jamais sérieusement éclaircie au plan strictement scientifique et de sa rentabilité économique. A cela s'était ajoutée une inadaptation absolue des méthodes culturales au milieu et la non résolution des problèmes de transport et de coordination.

La BUD a disparu d'une part en coûtant à l'Etat presque 3 milliards et d'autre part sans que l'on puisse réellement savoir les raisons profondes qui ont induit cette situation. Le Sénégal est un des rares pays au monde où les Directeurs des sociétés publiques ne répondent nulle part de leur responsabilité. En dernière instance, cette responsabilité n'est presque jamais engagée : on met une société en faillite pour se trouver à la tête d'une autre.

La seconde production développée dans le cadre de la stratégie de substitution d'importation par des produits locaux du secteur rural est la tomate industrielle. L'évolution de la production est donnée par le tableau suivant :

	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80
Surface (ha)	253	850	1 177	1 251	933	957	1 100
Production (tonnes)	6 700	13 500	16 675	20 980	16 000	13 500	20 500
Prod. commer.	5 075	7 368	11 682	13 816	14 165	11 090	15 200

Sans passer en revue toutes les autres cultures, le tableau suivant pourrait résumer les grandes tendances de l'agriculture sénégalaise de 1960 à 1980 :

	Production	Surface	Rendement
Agriculture	0,8 %	0,6 %	0,2 %
Céréales	1,6 %	0,6 %	1,0 %
Arachides	- 1,0 %	0,5 %	- 1,5 %

Ainsi, dans la période 1960-1980, la production agricole, malgré l'importance de l'intervention publique n'a guère évolué (0,8 %) alors que la population augmentait au taux de 2,8 %. Le déficit vivrier s'est renforcé au point que pour compléter la ration alimentaire le pays a dû alourdir ses importations.

Les rendements sont restés stationnaires, ce qui signifie que les faibles croissances de la production proviennent de l'augmentation des surfaces.

Enfin, ces données générales révèlent l'inefficience des sociétés d'intervention qui ne réussissent pas à améliorer les

rendements. On constate même sur ce point un recul pour l'arachide, ce qui nous amène à nous interroger sur l'utilité réelle de la SODEVA. Celle-ci est d'autant plus douteuse que les thèmes d'intensification ont produit des résultats extrêmement limités.

La situation est encore pire quand on s'intéresse aux revenus de producteurs directs. Le revenu rural percapita s'est accru de 8 % environ par an depuis 1965. Cette hausse n'est pas proportionnelle à celle des prix. En terme constant, le revenu rural par habitant décroît en moyenne de 1,0 % par an depuis 13 ans. Cependant, son évolution n'a pas été uniforme ; ainsi, après une période de rattrapage de 1973 à 1976 sous l'effet de la réévaluation des prix aux producteurs et à un niveau élevé de production, a succédé une période de dégradation de - 8,5 % par an durant le V<sup>e</sup> Plan. L'évolution suivante de l'indice des prix est révélatrice de la détérioration de la condition sociale des agriculteurs :

	1967/1979	1971/1979
	Taux	annuel
Prix à la consommation en milieu traditionnel	8,4 %	11,4 %
Prix agricoles	6,2 %	9,8 %

L'efficacité de l'agriculteur peut aussi se mesurer par la réorption ou l'amplification du déficit vivrier. Les importations alimentaires ont représenté 27 % des importations totales après avoir atteint 35 à 38 % dans les années 1973 et 1974. Les

céréales représentent 43 % des importations du secteur (18 milliards sur 42) et sont responsables de plus du tiers du déficit commercial.

Ces importations alimentaires se structurent comme suit selon les estimations du 6<sup>e</sup> Plan.

	Quantités (tonnes)	Valeur (milliards)
Riz	242 000	12,3
Blé	100 000	5,1
Maïs	15 000	0,6
Mil	10 000	0,4
<b>Total céréales</b>	<b>387 000</b>	<b>18,4</b>
Produits maraichers	22 000	1,5
Fruits	22 000	2,1
Concentré tomate	6 000	1,0
Divers : lait, thé, café, boissons		15,0
Sucre	40 000	4,0
<b>Total</b>	<b>477 000</b>	<b>42</b>
Importations totales		159
% import. agro. ali.		27 %

On notera essentiellement la part toujours importante dans les importations de produits largement substituables et la croissance des importations de riz à un taux excédant la croissance

démographique. Cela démontre encore largement les limites des politiques sous-sectorielles agricoles qui n'arrivent point à diminuer dans des proportions acceptables le déficit vivrier.

En dernière analyse, si les sociétés d'intervention en milieu rural absorbent beaucoup de ressources financières, elles se justifieraient à partir de certains résultats directs ou indirects mesurables par :

- l'augmentation de la productivité du travail agricole "par suite de l'utilisation de nouvelles technologies vulgarisées par les sociétés d'intervention et de l'accroissement de la consommation des facteurs modernes de production agricole ;
- l'accroissement conséquent de la production agricole globale ;
- la diversification des cultures qui permettrait à la fois une diversification des sources des revenus de la paysannerie et un développement des cultures de substitution d'importation faisant économiser à l'Etat des devises ;
- la tendance nette à la résorption du déficit vivrier pour une couverture interne des besoins alimentaires d'une population en expansion rapide ;
- l'augmentation des revenus du monde rural et l'amélioration de leur condition de vie et de travail ;
- la maîtrise des pesanteurs sociologiques et traditionnelles qui bloquent l'initiative des producteurs directs.

Tous ces objectifs inscrits dans les programmes des sociétés publiques ne sont ni atteints ni en voie de l'être. Souvent les responsables de ces sociétés dans la présentation de l'utilité de leurs organismes se montrent très astucieux en amalgamant rentabilité économique et financière et rentabilité sociale. Ainsi, si leur société présente un bilan financier nettement déficitaire, ils déclarent avec hauteur et sans retenue que l'équilibre financier n'est pas l'objectif ultime des sociétés d'intervention en milieu rural.

Le disant, ils se gardent prudemment d'énumérer les résultats non monétaires qui sont atteints et les critères de leur évaluation.

Il n'est plus possible, ni raisonnable de poursuivre cette démission et ce laxisme caractéristique de la gestion des sociétés publiques du secteur agricole. Ces sociétés doivent avoir des objectifs précis sinon elles continueront d'une part d'entretenir une lourde bureaucratie totalement inopérante avec de grandes prétentions de transformer et de promouvoir le monde rural et d'autre part d'être un gouffre financier, des instruments de distraction des ressources financières publiques.

b) au niveau de l'élevage

De 1960 à 1970, le troupeau bovin s'est accru au rythme moyen de 5 % pour atteindre un effectif de 2,6 millions de têtes.

Dans la période qui va de 1970 à 1980 sous les effets conjugués des sécheresses successives, il y a eu une décroissance de 1 %. Le troupeau ovins-caprins semble avoir mieux résisté aux instabilités climatiques, seulement la croissance des années 1960 à 1970 de plus de 10 % a nettement fléchi au cours de la période 1970-1980 avec un taux de 1 %.

La valeur ajoutée du secteur s'élevait en 1970 à 13 milliards soit 22,4 % de la valeur ajoutée du secteur primaire et 6,1 % du P.I.B. On observera que les pertes sur le gros bétail a été compensée par l'augmentation des gains sur la volaille. En 1980, la valeur ajoutée est d'environ 42 milliards soit 29,6 % de celle du secteur primaire et 9,3 % du P.I.B.

Ces chiffres montrent toute l'importance de l'élevage dans l'économie nationale et la nécessité d'élaborer une stratégie globale et cohérente de promotion de ce sous-secteur.

Cette stratégie autour d'une action harmonisée de l'Etat dans les directions suivantes :

- 1°) l'organisation de services fonctionnels de santé animale dotés de moyens matériels et humains suffisants ;
- 2°) l'organisation d'espace de pâturage avec le développement et l'équipement d'ouvrages d'hydraulique pastorale ;

3°) l'organisation de l'embauche à partir des initiatives paysannes et des stations publiques dont la gestion doit être souple et peu coûteuse ;

4°) l'organisation des circuits de commercialisation par fixation de prix rémunérateurs et parallèlement la mise sur pied d'une infrastructure d'abattage.

Ces actions ne doivent être ni ponctuellement exécutées, ni être détachées des autres sous-secteurs. Elles doivent être dans un programme d'ensemble et traduites en objectifs à réaliser dans le temps avec une spécification des moyens à mettre à mobiliser. La cohérence sera obtenue si l'intégration agriculture et élevage est correctement réalisée. Des sociétés bureaucratisées installées dans les villes ne seront pas à même, pour sûr, d'appréhender :

- les pesanteurs sociologiques à lever ;
- les besoins de cadres (supérieurs et intermédiaires) ;
- la recherche et sa nécessaire vulgarisation, etc...

b) au niveau de la pêche

La pêche au Sénégal est un sous-secteur en très forte expansion par suite des conditions naturelles particulièrement favorables et des longues traditions de la population. L'importance du sous-secteur ressort des statistiques suivantes de 1976 :

1) Pêche traditionnelle

Regions	Pirogues	Pirogues moteur	Nbre pêcheurs	Mises à terre (t)	Valeur comm.
Guinée	153	785	6 650	42 094	3 710 334 000
Sierra-Léone	737	810	10 700	29 432	2 225 894 000
Libéria	307	1 143	23 800	156 592	10 070 000 000
Cap-Vert	450	625	5 279	27 695	1 899 665 000
Total	2 257	3 843	49 001	276 600	18 844 277 000

2) Sous-secteur industriel

Origine	Sénégalais	Français	Mises à terre	Valeur commerc. en milliers
Indigènes	12	-	44 125	988 693
Français	43	33	19 100	3 639 850
Autres	14	28	10 986	1 580 032
Total	69	61	74 211	6 208 575
États étrangers			350 311	25 052 852

Source : MDR, direction de l'Océanographie.

La part de la pêche s'est accrue depuis 1960 en passant de 1,6 % à 6,1 % de la production intérieure brute.

Le fait le plus remarquable réside dans le rôle prépondérant de la pêche au niveau des exportations, où elle devance les phosphates, depuis 1980 les produits arachidières. Ces exportations des produits de la mer qui étaient de 8,5 % des exportations totales sont passées à près de 18 % au cours du V<sup>e</sup> Plan. La répartition des exportations est : 40 % poissons frais, 32 % mollusques et crustacés et 28 % conserves. En valeur, l'évolution est la suivante en milliards :

	1976	1977	1978	1979	1980
Exportations	11,9	16,3	18,6	25,2	27

Le secteur fournit près de 65 000 emplois dont 10 000 pour la pêche continentale, 50 000 pour la pêche artisanale et 5 000 pour la pêche industrielle. Par ailleurs, il couvre environ 47 % des besoins en protéines animales de la population.

L'Etat a très tôt compris l'intérêt stratégique du sous-secteur et s'est doté d'un instrument d'action en 1962 : la société sénégalaise d'armement et pêche (SOSAP). Cette société était bien lancée et a eu des résultats assez heureux les premières années.

En 1966, cependant, les responsables décident d'acquérir des bateaux complètement dépassés dès leur construction, pour une somme de 227 millions. De plus, selon le Rapport de la Banque Mondiale, la SOSAP aurait perdu 158 millions de francs de 1970 à 1975 en exploitant ces bateaux. En même temps, la SOSAP a souffert d'une gestion médiocre. Sur 15 bateaux en service en 1975 (la flotte comprenant 25), seul un bateau a réalisé des bénéfices. La production va baisser de 10 800 tonnes à 5 900 si bien que les mises à terre ne suffisaient même pas pour couvrir les charges d'exploitation. Ainsi la société était condamnée malgré l'élaboration d'un plan de sauvetage.

La décision de liquidation fut prise en Août 1976. Les dépenses dépassaient le double des recettes, les pertes accumulées étaient d'environ 4,8 milliards. et les dettes à court et long terme s'élevaient à 6,5 milliards.

Ainsi, selon la Banque Mondiale, "Pour l'Etat, le coût de cette opération sera énormément plus de sa participation (1,4 milliard) d'avances (1,2 milliard) et de prêts remboursés pour le compte de la SOSAP (1,2 milliard), l'Etat reste endetté de 2,7 milliards.

On n'a jamais expliqué très clairement dans l'affaire de la SOSAP d'abord les motifs qui étaient à la base de la commande de bateaux inappropriés, ensuite l'absence d'une rigoureuse

surveillance de l'utilisation des ressources financières publiques mises à la disposition de la société et enfin le maintien d'une administration nettement incompétente.

Pourra-t-on arriver un jour à découvrir les causes réelles qui ont entraîné le compte d'exploitation suvant de la SOSAP au 31 décembre 1975 en millions de francs :

<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
Stock initial.....	Stock final .....
132,6	205,8
Achats .....	Ventes .....
239,6	749,5
Personnel .....	Rabais, remise .....
546,4	38,8
Impôts et taxes ...	Produits accessoires
8,3	1,3
Travaux, fournitures et services .....	Produits financiers
506,3	1,2
Transp. et déplacem.	
41,3	
Frais divers .....	
19,1	
Frais financiers ..	
200,8	
Dotat. amort. ....	
528,1	

---

Total	2 242,5	996,6
		Perte d'exploit. 1 253,1

---

Cette catastrophe financière d'une société publique à 87 % a découragé toute intervention directe et systématique dans le secteur.

Cependant, cette expérience malheureuse ne doit être un prétexte ou un obstacle majeur pour l'Etat à exercer des tâches d'orientation, de direction et d'organisation d'un secteur dont l'importance dans l'économie nationale est grandissante. L'Etat au lieu de démissionner devra tirer les leçons de l'échec de la SOSAP et s'engager de façon plus résolue vers l'élaboration d'une stratégie d'encadrement et de promotion des activités de la pêche qui sont en expansion continue.

Les axes de cette stratégie seraient :

1°) l'élaboration d'une politique systématique de motorisation du secteur.

Cela passerait par le renforcement et l'amélioration de la gestion du Centre d'Assistance à la Motorisation des Pirogues (CAMP). Cet organisme devrait jouer un rôle moteur dans l'identification et l'exécution des opérations économiques décisives liées à la pêche : construction de pirogues et d'ateliers de réparation en se fondant sur la technologie appropriée locale, confection de matériel de pêche, motorisation avec possibilités d'une diversification des sources d'approvisionnement, formation professionnelle.

Pour que le CAMP puisse jouer ces fonctions économiques, il faudrait rénover son administration et ses services de gestion et d'approvisionnement.

2°) la création d'une infrastructure adéquate et fonctionnelle de conservation ; qui permettrait le

stockage du supplément de production que le marché local ne peut absorber et une amélioration des prix.

L'Etat a parfaitement saisi l'importance de cette question qui peut être résolue par la création des Centres de Maréyage (Cayar et Joal) et une augmentation de la production de glace (création des unités frigorifiques). Cette politique demande une coordination pour la rendre plus cohérente et d'un autre côté l'accélération de l'exécution des projets comme ceux des centres de maréyage.

3°) une politique rigoureuse et ferme de surveillance des zones de pêche.

La réglementation en la matière est rigoureuse et parfaite ; seulement, la marine nationale ne dispose pas de moyens adéquats lui permettant d'accomplir ses tâches de surveillance des zones de pêche. On sait qu'il se déroule un pillage et une destruction extrêmement graves des frayères naturelles par des bateaux fraudeurs. Ceux-ci exercent des brimades, des intimidations sur les pêcheurs traditionnels, et leur exploitation pirate remet en cause la reconstitution des stocks de poisson.

Il s'avère alors nécessaire et urgent de doter la marine nationale d'unités de surveillance qui pourraient même être multifonctionnelles, c'est-à-dire servir à la fois au contrôle et à la production. L'armée, avant tout, devrait être aux avant postes de la guerre contre le sous-développement qui est présentement l'ennemi de premier ordre.

4°) la création d'un système spécifique de crédit.

La pêche, notamment traditionnelle, connaît des problèmes sérieux de financement.

En effet, les critères traditionnels du système bancaire et de crédit ne s'appliquent pas adéquatement aux activités de pêche. Dès lors, il faut mettre sur pied un système fonctionnel et opérant de financement des opérations de pêche.

5°) l'élaboration d'une politique adéquate de commercialisation et de prix

Le Sénégal est à la fois gros consommateur (40 kg de poisson par personne et par an soit 270 000 tonnes) et exportateur net en conséquence, il s'impose une organisation systématique des circuits internes et externes de distribution.

La commercialisation interne doit être réorganisée en tenant compte d'une part des intermédiaires parasites qui alourdissent les prix par des spéculations au détriment des consommateurs et producteurs directs et d'autre part des mareyeurs qui exploitent les pêcheurs, surtout parcequ'ils disposent de moyens financiers importants.

Pour ce qui est des circuits externes, il est grand temps, avant que cela n'éclate un jour sur des formes violentes de manifestation de xénophobie préjudiciable à la stabilité de la nation sénégalaise, de prendre des mesures protectrices des intérêts des nationaux et organisatrices pour les insérer dans les activités exportatrices.

L'Etat ne saurait absolument pas "laisser faire et laisser passer" dans un secteur où les résultats peuvent être extrêmement positifs pour l'ensemble de l'économie nationale.

Il n'est pas exagéré de se demander si des forces occultes et intéressées à une non intervention de l'Etat n'ont pas joué dans le sens de la faillite de la SOSAP. Cette catastrophe financière découragerait et désarmerait tous ceux qui croient que le secteur de la pêche est suffisamment important pour être abandonné à la seule initiative privée.

En conclusion, il faut observer que l'action publique a certainement été très ample par les moyens humains et financiers mobilisés mais les résultats d'ensemble sont extrêmement minces. Aucun des problèmes impliqués dans une stratégie de transformations structurelles de l'agriculture pour la rendre apte à :

- produire des niveaux élevés de productivité du travail,
- générer un volume de surplus plus important;

- satisfaire les besoins alimentaires des populations notamment urbaines,
- améliorer les revenus des producteurs directs.

Les entreprises publiques du secteur rural n'ont pas permis de résoudre ces questions vitales et continuent d'être trop fortement subventionnées pour des résultats en définitive bien maigres.

Bien qu'il ne fasse aucune doute que leur création se justifie, le moment est venu de procéder d'abord à un assainissement de leur gestion consistant à les débarrasser des bureaucrates incompetents qui les dirigent, ensuite à les doter d'objectifs clairs avec des moyens et délais précis de réalisation et enfin de spécifier des structures internes et externes de contrôle qui fonctionnent effectivement et efficacement.

Les structures de contrôle actuellement existantes se sont avérées parfaitement inopérantes. Non seulement elles coûtent excessivement chères, mais elles n'ont ni prévu, ni empêché des faillites qui ont fait perdre à l'Etat environ 20 milliards. Elles s'avèrent même incapables de désigner les facteurs véritables, les personnes et les erreurs qui sont à la base de l'inefficacité du secteur public.

## B) Le secteur industriel

L'Etat en matière industrielle intervient principalement à deux niveaux :

- d'abord de la définition d'un cadre et d'une politique à l'intérieur de laquelle toutes les opérations sont prises ou encouragées ;
- ensuite la spécification de domaine où l'intervention de la puissance publique est une nécessité soit pour sa politique économique d'ensemble, soit pour encadrer, promouvoir l'initiative privée.

Globalement, l'Etat n'est ni intervenu massivement, ni directement dans le secteur industriel. Sa participation sectorielle est plutôt indirecte. Il importe de faire le point du secteur avant d'analyser les interventions de l'Etat.

Dans l'ensemble du secteur, la formation brute de capital fixe qui était de 1,5 milliard en 1962 passe à 12 milliards en 1974. Bien sûr, un tel montant est très faible comparé aux performances de la Côte d'Ivoire qui enregistrerait la même année un volume de FBCF de 75 milliards.

De 1962 à 1974, les 125 entreprises industrielles sénégalaises ont réalisé des investissements d'un montant de 20,4 milliards et ont employé 6 473 travailleurs.

Toute l'intervention publique dans le secteur s'est orientée principalement vers les Sociétés de phosphates (la Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Thiès), la cimenterie (SOCOCIM), les Salins et le pétrole

Au niveau des phosphates, c'est en 1974 que les pouvoirs publics se décident à se doter les moyens d'un contrôle de la CSPT qui appartenait à un groupe d'actionnaires français. L'Etat dans un premier temps porte sa participation de 3,05 % du capital à 50. Cela lui permet de s'assurer de la moitié des bénéfices de la compagnie alors qu'il n'en percevait que 25 % selon les termes de la Convention signée en 1966. Dans un second temps, les ventes des phosphates se font au Sénégal ce qui va entraîner la suppression du bureau de vente des phosphates ouvert à Paris et qui était chargé d'écouler la production sénégalaise.

L'Etat en réalisant ce contrôle de la CSPT à un moment où les prix mondiaux du phosphate étaient favorables, voulait participer au partage des plus-values.

En effet, jusqu'en 1973, la CSPT enregistrait des pertes. Ainsi au bilan de cette année on pouvait lire que les déficits reportés s'élevaient à 1,700 milliard pour un capital qui

était de 4 milliards. Le prix de revient avant amortissement était de 3 000 francs la tonne et le prix de vente de 3 400 francs. Ces données vont rapidement évoluer en 1974 et se fixer respectivement à 4 500 et 14 400 francs. La condition d'un bénéfice important est alors réunie. L'impôt sur le revenu des valeurs mobilières ainsi que les droits de douane donnent à l'Etat 5 milliards de francs. Seulement, la CSPT consent cette année là un versement exceptionnel de 4,5 milliards à ses actionnaires dont l'Etat pour 3,05 %. Sur l'ensemble de ces revenus perçus, les pouvoirs publics rachètent 500 000 actions pour une valeur de 4,5 milliards et perçoivent alors un reliquat de 216 millions. Cette opération apportera aux partenaires privés 9,5 milliards dont en réalité 4,5 milliards sont le produit de valeur d'actions réévaluées et cédées à l'Etat.

Au bout de deux années, 1974-1975, l'Etat encaisse au titre des impôts et dividendes la somme de 15,200 milliards et les actionnaires, 12 milliards. Seulement, il sera par la suite, contenu de plafonner les dividendes revenant aux actionnaires privés. Le plafond est fixé à 4 milliards en 1975/77 et à 2 milliards à compter de 1978. Par ailleurs, il importe de noter que ces plafonds sont fixés par référence au pouvoir d'achat de la monnaie en 1973 et doivent être corrigés en fonction de l'érosion

monétaire de ce pouvoir d'achat. Toutes ces opérations se résument dans un partage des dividendes qui donne à l'Etat 85 % et aux actionnaires étrangers 15 %.

L'Etat, une fois cet objectif atteint, ne remet pas en question les formes de gestion de la compagnie. C'est la même orientation qui guidera l'achat de 52 % des actions de la SOCOCIM et de 49 % de celles de la Société Nouvelle des Salins du Sine Saloum.

En conséquence, les interventions publiques dans le domaine industriel, en dehors des huileries, restent très limitées et n'affectent pas les formes privées de gestion des unités économiques comprenant des capitaux publics.

### C) Le secteur tertiaire

Il s'agit d'évaluer les résultats des politiques développées en trois directions :

- du monopole de la commercialisation des produits arachidiers (huile brute, huile raffinée, tourteaux) ;
- du contrôle du secteur bancaire en vue de la collecte de l'épargne et de sa transformation en investissement et d'une nouvelle redistribution des crédits;

- du développement des receptacles de luxe en vue de l'expansion du tourisme.

1<sup>o</sup>) Les marges commerciales à l'exportation de la  
BONACOS

Le contrôle du circuit commercial de l'arachide s'arrêtait aux portes des huileries à l'exception de la SEIB où l'Etat est majoritaire.

En 1974, la structure financière des 5 huileries est très saine. Les conditions d'exploitations sont excellentes comme l'indiquent les chiffres suivantes du bilan agrégé des huileries : en milliards

- valeur des immobilisations brutes	= 10,6
- Amortissements cumulés	= 6
- immobilisations nettes	= 4,6
- capitaux permanents	= 7,3

Le chiffre d'affaires global se monte à 46 milliards pour 37,6 milliards d'achats. Quant à la valeur ajoutée, elle s'élève à 10,3 milliards et se répartit comme suit :

- salaires et charges sociales = 2,16 milliards soit  
- frais financiers et assurances = 0,429 "  
- impôts et taxes = 2,827 "  
- résultat brut d'exploitation = 4,870 "

Pour cette même année, l'épargne brute se monte à 3,4 milliards ce qui signifie que les huileries ont une capacité résiduelle de financement d'un montant de 734 millions.

L'Etat avait perçu au titre des impôts et taxes une somme de 4 milliards et les actionnaires privés 3,4 milliards comme résultat brut d'exploitation.

Cependant, la Puissance Publique ne contrôlait point les produits tirés de la vente dans la mesure où chaque huilerie triture et vend suivant des systèmes de facturation propres à leur société mère située en métropole.

La SONACOS devait corriger cet état, et rémunérer les sociétés selon leur façon et les rembourser les dépenses justifiées. Les bénéfices qu'elle réalise se répartissent comme suit : 65 % à l'Etat et 35 % aux huileries. Ils ont été de :

- 5,700 milliards en 1976  
- 4,9 milliards en 1977  
- 3,2 " en 1978.

Le problème qu'il importe de résoudre pour accroître encore plus la rentabilité de la SONACOS est celui du financement des investissements de maintenance des immobilisations appartenant aux huileries. Il s'agit d'une anomalie qui alourdit sans raison les charges de gestion de la société.

## 2°) Les résultats des sociétés bancaires

Il est parfaitement paradoxal que l'Etat n'ait pas pu modifier la structure du système bancaire dans le sens d'une plus grande spécialisation de celui-ci. Les orientations sectorielles de développement entraînent forcément des besoins de financement que ne peut satisfaire le système bancaire dans ses formes traditionnelles.

En effet, les banques commerciales avaient pour objectif le financement d'une économie de traite. Leur conception et les normes d'octroi des crédits s'inséraient parfaitement dans cette mouvance. On était en droit d'espérer que l'Etat à partir des banques qu'il contrôle allait tracer de nouvelles orientations et directions d'action. Il n'en est absolument rien.

Cependant, les institutions bancaires à participation publique majoritaire ont réalisé des excédents d'exploitation qui étaient pour 1974/75 d'environ 4 milliards et ont évolué comme suit en millions :

	1976/77	1977/78	1978/79
BNDS	336	513	50
USB	59	40	41
BICIS	270	424	356
SOFISEDIT	( 19,070)	( 35,93)	(145,72)
SONEPI	2,322	( 5,89)	( 10,50)
SONAGA	-	34,295	40,718
<b>Total</b>	<b>628,25</b>	<b>962,46</b>	<b>331,618</b>

Il y a de fait une baisse évidente d'efficacité du système dû principalement à la profondeur et l'ampleur de la crise économique qui se prolonge.

Seulement, le système bancaire devait se spécialiser et mettre à la disposition des secteurs prioritaires les moyens financiers de leur développement.

### 3°) LE SECTEUR TOURISTIQUE

Les nouvelles dimensions physiques et monétaires du tourisme ont entraîné une rapide multiplication des politiques de développement fondées totalement ou partiellement sur les activités touristiques. Ceci est surtout renforcé par une large diffusion des analyses économiques du tourisme et selon lesquelles l'industrie touristique génère des ressources en devises importantes qui accroissent le stock de capital et libèrent les moyens d'un financement du développement. En plus le tourisme se comporte comme un secteur de croissance primaire avec des effets induits appréciables en amont comme en aval.

Cependant, contrairement à une opinion fautive mais très répandue, le tourisme est un secteur lourd qui immobilise des capitaux appréciables. En conséquence, dans la mise en valeur, l'Etat est appelé à remplir des fonctions de mobilisation des ressources financières, d'incitation et de promotion, d'encadrement administratif et de formation professionnelle.

Le Sénégal depuis le second plan de développement a fixé les grands axes d'une politique de mise en valeur touristique. Les produits commercialisables seraient :

- l'hydrosme avec les 700 km de plages de sables fins, une mer bleue aux eaux tièdes et non encore polluées et un soleil qui place le pays parmi les plus chauds du monde avec plus de 3000 heures de temps chauds à Dakar ;

- l'anchroisme qui procède du développement depuis l'indépendance d'une culture sénégalaise authentique qui s'organise au tour d'un folklore riche, de la création de musées d'art, de théâtres populaires et de lieux de pèlerinages spirituels ;

- Le phytisme avec une faune diversifiée et comprenant presque toutes les espèces qui vivent en Afrique ; ces espèces sont protégées dans des parcs nationaux du Niokolo-Koba, du Djoudj et de Basse Casamance.

A ces atouts qui font la vocation touristique sénégalaise s'ajoute la proximité des principaux centres émetteurs de touristes internationaux (Europe et Amérique du Nord). De 1972 à 1980, les flux de touristes se sont développés passant de 69.000 à 200.000 touristes. Les nuités ont évolué presque dans les mêmes proportions pour se fixer à 900.000 en 1980 ce qui correspond à une durée moyenne de séjour de 4,5 jours.

Le développement du tourisme sera donc principalement lié à l'accroissement des lits disponibles et l'objectif gouvernemental est de porter la capacité hôtelière à 13.000 lits en 1981. Ceci a amené l'Etat à être actionnaire dans huit sociétés hôtelières et à investir pour un montant d'environ 6 milliards dans le secteur.

A titre d'illustration, il est intéressant d'étudier au moins quelques cas de sociétés dans le sous-secteur de l'hôtellerie pour appréhender les problèmes qu'elles connaissent et les solutions apportées.

La Société d'économie mixte, la plus ancienne est la SAIH <sup>double</sup> crée il y'a une vingtaine d'années avec un/objectif d'une part la construction et la gestion d'hôtels et d'autre part l'administration d'immeubles comme SORANO. Le capital social est passé de 205 millions francs en 1962 à 1.256.920.000 francs en 1977 et 1.005.210.000 francs en 1980. La part de l'Etat tourne autour de 50 % du capital. La structure financière se présente de la façon suivante en milliers de francs :

.../...

<b>ACTIF</b>	<b>1976/77</b>	<b>1977/78</b>	<b>1978/79</b>
Val. immobilisées nettes	1.557.851	1.528.484	1.506.294
Actifs à court terme	422.484	448.524	496.976
<b>Total</b>	<b>1.980.335</b>	<b>1.977.008</b>	<b>2.003.270</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
Capitaux propres	1.001.602	933.530	748.658
Dettes à long et moyen terme	685.990	626.363	636.892
Dettes à court terme	369.833	626.363	636.892
Résultat de l'exercice	- 77.090	- 4.416	+ 24.611
	<b>1.980.335</b>	<b>1.977.008</b>	<b>2.003.273</b>

La SAIH a donc amélioré ses résultats comme l'avait souhaité le plan de redressement financier adopté par le Conseil d'Administration de Juin 1975. Les objectifs de ce plan tournaient autour :

- de l'amélioration de l'équilibre financier de la société,
- d'une diminution des lourdes charges d'exploitation,
- d'une augmentation des fonds propres de la Société.

Cette expérience est extrêmement édifiante pour une société d'économie mixte qui a le courage de procéder à une analyse exhaustive de sa gestion désastreuse et de tirer des leçons claires dans le sens de l'établissement d'une stratégie de sauvetage de la société.

.../...

Les responsables de la SAIH démentent que l'échec et les faillites ne sont pas des fatalités et peuvent être évités.

Le deuxième exemple que l'on pourrait prendre est la société Propriétaire de l'Hotel de l'Union (SPHU) qui a été créée en 1969 avec une participation de l'Etat de 43,5 % sur un capital de 951 millions. Seulement un contrat conférant la gestion à l'Etat a été pris à cause justement de cette participation minoritaire. La SPHU a construit l'Hotel Teranga dont l'exploitation est confiée à L'Union Touristique et Hôtelière (UTH).

Le contrat avec UTH stipule que cette société prend 3 % des ventes pour la rémunération de son assistance en matière de gestion et 15 % des bénéfices bruts d'exploitation. Les premières années de fonctionnement de l'Hotel Teranga n'ont pas donné des résultats d'exploitations appréciables. Ainsi, en 1974, les bénéfices bruts ont été de 14 millions et en 1975 ils étaient à 101 millions soit 33 millions de moins que les 134 nécessaires pour couvrir l'amortissement de l'année. Ces maigres résultats sont expliqués par les charges d'exploitation excessives, notamment les dépenses en personnel concernant 300 employés dont 23 expatriés ensuite le montant élevé des frais de gestion et des services publics et enfin les mauvais résultats du restaurant.

La structure financière de la SPHU a évolué comme suit en milliers de francs.

.../...

ACTIF	1976/77	1977/78	1978/79
Val. immobilisées nettes	1 690 851	1 631 444	1 599 288
Actifs à court terme	521 770	598 692	642 760
<b>TOTAL</b>	<b>2 212 621</b>	<b>2 230 136</b>	<b>2 242 048</b>
Capitaux propres	712 849	783 017	894 180
Dettes à lg. et m. terme	1 083 303	1 012 686	925 463
Dettes à court terme	360 206	330 003	331 892
Résultats de l'exercice	56 263	104 430	90 511
<b>TOTAL</b>	<b>2 212 621</b>	<b>2 230 136</b>	<b>2 242 048</b>

Comme l'observe le rapport du Contrôle Financier, des améliorations sont là aussi en cours notamment en direction de la recherche et du renforcement de l'autonomie financière.

Si ces deux expériences sont maintenant déclinées d'économie mixte où l'exploitation est assez bien menée avec des efforts importants pour résoudre les questions liées à la rentabilité financière ; il existe en revanche des expériences extrêmement malheureuses de faillite comme la Société Nationale de Promotion Touristique (S.N.P.T.).

Cette société était créée en 1970 avec une participation de l'Etat de 92 % et l'objectif de promouvoir le développement du tourisme au Sénégal. Elle était propriétaire du village du Cap-Skiring, l'hôtel de MBare et devait construire l'Hôtel du Campement de NDagane.

En 1974, un Conseil Interministériel lui confie la réalisation et l'exécution de tous les projets touristiques de l'Etat. Depuis cette date les pertes de la Société étaient de 1,5 milliards dont 1,2 milliard provenaient du Cap-Skiring géré par le Club Méditerranée qui prenait 12 % des ventes et 15 % des bénéfices bruts d'exploitation alors même que l'amortissement du village revenait entièrement à la SNPT.

Ce contrat était trop largement désavantageux pour innocenter les négociations avec le Club Méditerranée. Il devait être renégocié avec une révision en baisse des taux, ce qui va se traduire par l'apparition de bénéfices bruts d'exploitation de 54,7 millions. Bien sûr cela ne changera absolument rien à la mauvaise situation de la SNPT.

Il faut souligner les désavantages liés à l'existence de contrats de gestion qui sont favorables aux sociétés gestionnaires qui sont les principaux bénéficiaires de l'expansion touristique. En fait ces contrats stipulent toujours que

- la société propriétaire supporte toutes les charges financières,
- le gestionnaire perçoit des rémunérations exorbitantes : 3 à 5 % du chiffre d'affaires quels que soient les résultats de l'exploitation et un pourcentage sur le bénéfice de l'exploitation,
- le gestionnaire procède en toute liberté à l'attribution des parts destinées à la société propriétaire.

Ces rapports sont inégaux et le Club Méditerranée en offre un exemple édifiant comme le montre les opérations suivantes du Cap-Skirting :

	<u>1973/74</u>	<u>1974/75</u>
Chiffre d'affaires	281,0	486,0
RBE	- 3,4	34,7
Revenu de la SNPT (85 % RBE)	- 2,9	46,5
Rémunération du Club Médit.	63,3	92,6
Taux d'occupation des lits	85 %	78 %
RBE/Chiffre d'affaires	-	11,3 %
Revenu SNPT/Chiffre d'affaires	-	9,6 %
Rémunération du CM/Chiff. AP.	11,4	7,6
Rémunération du CM/CA	22,5	19,0 %

Ces chiffres sont édifiants pour montrer que dans toutes les situations, le Club Méditerranée ne perd rien, bien au contraire

il gagne toujours même si l'exploitation est déficitaire. Plus paradoxalement, la société propriétaire en cas de perte la supporte toute seule et dans une situation de bénéfice elle partage avec le gestionnaire.

A côté de la SNPT, il y a un autre cas d'insuccès, la Société des Grands Hôtels du Cap-Vert (S.G.H.C.V.) où l'Etat est actionnaire pour 75,43 % qui se trouve bloqué par la faiblesse des fonds propres, des questions techniques et de financement. Ces problèmes non résolus ont placé la société dans l'impasse totale à l'heure actuelle.

Dès lors, il s'avère indispensable de mettre de l'ordre dans la gestion du portefeuille des actions de l'Etat par création d'une société publique unique qui gère les intérêts publics dans le secteur hôtelier.